

MONDES

EN

DÉVELOPPEMENT

REVUE FONDÉE PAR
P. PERROUX EN 1973

ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT

Tome 37 ANNÉE 2009

2009/2
146

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 37 - 2009/2 - n°146

ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT

Coordination : **Jérôme BALLET et Augendra BHUKUTH**
C3ED, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

■ Introduction : penser la société, penser l'enfance dans les pays en développement	7
Jérôme Ballet et Augendra Bhukuth	
■ Aperçus sur le travail des enfants	11
Michel Bonnet et Bernard Schlemmer	
■ Le travail des enfants : limites de la définition	27
Augendra Bhukuth	
■ Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant	33
Valérie Delaunay	
■ Enfants sorciers à Kinshasa (RD Congo) et développement des Églises du Réveil	47
Jérôme Ballet, Claudine Dumbi, Benoît Lallau	
■ Les enfants dans les conflits armés : une analyse à l'aune des notions de vulnérabilité, de pauvreté et de "capacités"	59
Patricia Huyghebaert	
■ The Deprivation of Street Children in Kampala: Can the Capability Approach and Participatory Methods Unlock a New Perspective in Research and Decision Making?	73
Mario Biggeri and Rudolf Anich	
<i>VARIA</i>	95
■ Religions, risques, régulation : tensions et dynamiques	
Stéphane Callens	
<i>NOTES ET DOCUMENTS</i>	111
■ Mutations territoriales et dynamiques locales : une analyse historique du cas de la "vieille ville" d'Alep (en Syrie)	
Rabih Banat et Améziane Ferguène	
<i>DÉBAT</i>	125
■ La finance internationale sauvée par le G20 ?	
Michel Lelart	
<i>RÉSUMÉS – SUMMARIES</i>	135
Veille internet	141
Mondes en Développement il y a 30 ans	143
Numéros parus	145

Introduction : penser la société, penser l'enfance dans les pays en développement

Jérôme BALLET et Augendra BHUKUTH¹

La situation des enfants est un miroir de la société. Les violences faites aux enfants sont en cela le reflet de la violence engendrée dans une société. En ce sens, l'analyse des situations des enfants nous apprend beaucoup sur les sociétés. Les mesures prises pour les protéger sont aussi une partie de ce reflet, celui de la société qui lutte pour modifier son état de déliquescence. Aucune société n'est épargnée par les phénomènes de violences à l'égard des enfants.

En 1989, la Convention sur les droits de l'enfant signée par 187 pays, avec les exceptions des États-Unis et de la Somalie, a été promulguée par les Nations Unies. Cette Convention donne aux enfants les mêmes droits qu'aux adultes et défend l'idée que les enfants, en raison de leur statut fragile, doivent être particulièrement protégés. La Convention comprend 54 articles et 2 Protocoles optionnels. Elle insiste sur le fait que les enfants à travers le monde, quelle que soit leur couleur, leur origine ethnique, leur religion, leur caste, leur opinion, leur sexe et leur richesse, doivent avoir le droit à la survie, au développement le plus large, à la protection contre les influences dangereuses, les abus et l'exploitation, et de participer pleinement à la vie familiale, culturelle et sociale.

Dans la lignée de la Convention sur les droits de l'enfant, deux autres déclarations sont venues préciser particulièrement les objectifs de protection et de développement des enfants. Tout d'abord en 1990, lors de la Conférence de Jontiem en Thaïlande, les organisations internationales (UNESCO, PNUD et Banque mondiale), ainsi que 157 gouvernements, ont adopté la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. Les signataires s'engageaient à atteindre l'éducation pour tous pour 2000. L'objectif posé à cette date n'était pas une simple déclaration d'intention succincte mais impliquait que les pays s'engagent à fournir une éducation universelle de qualité, avec une volonté marquée de réduire les disparités dans l'accès aux opportunités d'apprentissage pour les groupes particulièrement affectés par un faible taux de scolarisation, comme les filles ou les personnes handicapées. En 2000 à Dakar, le *World Education Forum* réunissant 164 pays, établissait un Programme d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Jontiem. Le sommet des Nations Unies sur les Objectifs

¹ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, UMR C3ED. jballetfr@yahoo.fr, augendra@gmail.com.

du Millénaire pour le développement renforçait le principe de l'éducation pour tous en l'inscrivant dans les objectifs à atteindre pour 2015.

En 1998 la Conférence internationale du travail adoptait la Déclaration sur les principes fondamentaux et les droits au travail qui vise, entre autre, l'élimination du travail des enfants, conformément à l'article 32 de la Convention sur les droits de l'enfant les protégeant de l'exploitation économique. À la suite de cette Déclaration, la Convention 138 de l'OIT, dans son article 2, fixe l'âge minimal normal de travail à 15 ans, mais reconnaît que les conditions dans lesquelles se trouvent les pays en développement peuvent autoriser une certaine souplesse. Dans son article 7, elle admet ainsi que les travaux légers peuvent être effectués par des enfants d'âge supérieur ou égal à 12/13 ans. Dans son article 3, elle fixe l'âge minimum pour les travaux dangereux à 18 ans (16 ans sous certaines conditions). Ces délimitations d'âge forment les conditions dans lesquelles le travail est toléré, ou doit être aboli.

Ces Conventions et Déclarations à vocation universelle posent néanmoins problèmes. Si un large consensus existe pour abolir l'exploitation économique, il s'effrite rapidement dès qu'il faut la définir précisément et fixer l'âge minimum du travail (Noguchi, 2007). En effet, la fixation d'un critère d'âge minimal renvoie à une délimitation entre la période d'enfance et celle d'adulte. Elle s'appuie sur une standardisation de la notion d'enfance (Boyden, 1990) selon laquelle chaque enfant, quel que soit l'endroit où il se trouve dans le monde, doit avoir la même enfance fondée sur l'éducation et les jeux afin d'accroître son développement mental. Cette vision universelle de l'enfance est assez récente (Aries, 1969) et correspond à l'association de l'enfance avec une période de transformations physiques. Cependant, comme le notent James et James (2001) si l'enfance est commune à tous les enfants, elle n'est pas la même pour tous, variant selon les facteurs culturels et les générations. Selon Punch (2001), y compris au sein d'un même pays, la notion d'enfance ne signifie pas la même chose selon la catégorie sociale d'appartenance. Le concept d'enfance ne pourrait pas être compris indépendamment du contexte social et local dans lequel il se trouve. En particulier, dans certains pays en développement, le passage d'un âge à un autre est établi par des rituels dont la diversité marque aussi celle de la notion d'enfance. Le relativisme de la notion d'enfance suggère alors que les activités productives peuvent faire partie de l'attribution de droits aux 'enfants' et éviter ainsi leur exclusion ou leur marginalisation (Myers, 1999), ce qui finalement suppose de reconnaître l'importance de la diversité des expériences de travail. Ainsi, la relativisation de la notion d'enfance interfère avec la reconnaissance des formes de travail, acceptables ou non.

Les articles de **Bonnet** et **Schlemmer** et de **Bhukuth** reviennent sur la problématique du travail des enfants. Bonnet et Schlemmer rappellent que la question du travail des enfants a connu une évolution en quatre grandes phases et que la vision abolitionniste a largement à voir avec l'idée que la place d'un enfant est à l'école. Bhukuth discute des limites mêmes de la définition, liées à la conception de la notion de travail. Une telle définition laisse de côté certains enfants, ne les comptabilise pas comme, par exemple, les enfants des rues ou

ceux qui effectuent des tâches domestiques. Dans un cas comme dans l'autre, ces catégories posent de sérieuses difficultés à la volonté d'éradiquer le travail des enfants² et de fournir une éducation pour tous. Ces enfants sont par ailleurs sujets à de nombreuses violences (UNICEF, 2000 ; Human Right Watch, 2003). Or, comme le souligne **Delaunay** dans son article, les mécanismes de prises en charge des enfants particulièrement vulnérables sont très limités. Dans le cas de l'abandon, cette faible prise en charge dans de nombreux pays en développement s'accompagne d'un vide statistique. La prise en charge est du ressort des familles élargies, avec toutes les limites qu'un tel mécanisme peut connaître, démystifiant bien souvent l'image de la solidarité dans certains pays en développement³. L'abandon peut provenir d'une défaillance des solidarités familiales, mais aussi et bien souvent, il n'est que le reflet d'un rejet de la part de la famille, rejet qui s'accompagne de violences parfois extrêmes envers les enfants.

Ces violences peuvent provoquer le départ des enfants dans la rue. L'article de **Ballet, Dumbi** et **Lallau** illustre un tel état de fait avec les enfants accusés de sorcellerie à Kinshasa. Ce cas montre combien la société entière devient prédatrice des enfants. La prise en charge des enfants soupçonnés de sorcellerie passe souvent par des traitements de désenvoûtement prodigués par les mouvements religieux néo-pencotistes dont les effets sur les enfants provoquent des souffrances considérables, et parfois la mort.

L'article de **Huyghebaert** revient sur le cas particulier des enfants-soldats. En effet, la Convention 182 de l'OIT adoptée en 1999 précise ce qu'elle entend par "les pires formes du travail des enfants". Cette convention complète ainsi la Convention 138 en incluant les enfants vendus et recrutés de force pour les conflits armés. La Convention 182 a été adoptée à l'unanimité et l'abolition des pires formes de travail des enfants constitue un objectif prioritaire pour l'OIT. L'article de Huyghebaert dresse un état des lieux des connaissances sur ce cas particulier d'enfants.

Continuant la réflexion développée dans l'article de Biggeri et *al.* (2005), **Biggeri** et **Anich** illustrent avec le cas des enfants des rues à Kampala que les enfants en situation les plus vulnérables sont aussi capables de s'exprimer sur leurs besoins et sur ce que les enfants en général devraient pouvoir faire et être. Cet article prend le contre-pied des démarches considérant les enfants comme de simples sujets passifs qu'il faut seulement protéger des dangers. Il montre, au contraire, que les enfants, quels qu'ils soient, sont capables d'exprimer leurs besoins et de faire valoir leurs droits, qu'ils définissent eux-mêmes, pourvu qu'on leur en donne l'occasion. Cet article ouvre alors la réflexion sur un enjeu majeur. Si la situation des enfants est un miroir de l'état de la société, ils doivent

² Voir par exemple Levison et Moe (1998), Sinha (2003), Cigno et Rosati (2005), Dumas et Lambert (2008) pour le cas des enfants domestiques, Ballet et *al.* (2006) pour le cas des enfants des rues.

³ En dehors des références indiquées dans l'article de Delaunay, le lecteur pourra consulter l'article de Lafdal et Sow (2006) sur la prise en charge des orphelins en Mauritanie.

être considérés comme parties-prenantes de cette société. Ils ne peuvent pas être réduits à des sujets passifs nécessitant une protection. Ils participent eux aussi à la construction de la société, et peut être plus que tout autre groupe de personnes. Leur donner la parole pour s'exprimer sur leur vie et leur devenir est un aspect crucial de la construction future de la société. En ce sens, penser l'enfance dans une société c'est aussi penser la société, telle qu'elle est mais aussi, au moins partiellement, telle qu'elle deviendra.

BIBLIOGRAPHIE

- ARIES P. (1969) *Centuries of Childhood*, Harmondsworth, Penguin.
- BALLET J., BHUKUTH A., RADJA K. (2006) Travail des enfants, enfants des rues et approche par les capacités. Liens méthodologiques et implications de politiques, *Ethique et économique/Ethics and Economics*, 4(1), <http://ethique-economique.net>.
- BIGGERI M., LIBANORA R., MARIANI S., MENCHINI L. (2005) Children Conceptualizing their Capabilities: Results of a Survey Conducted during the First Children's World Congress on Child Labour, *Journal of Human Development*, 7(1), 59-83.
- BOYDEN J. (1990) Childhood and the Policy makers: A Comparative perspective on the globalization of Childhood, in James A., Prout A. (eds), *Constructing and reconstructing Childhood: Contemporary Issues in the Sociological Study of Childhood*, London, Falmer Press.
- CIGNO A., ROSATI F. C. (2005) *The Economics of Child Labor*, Oxford, OUP.
- DUMAS C., LAMBERT S. (2008) *Le travail des enfants. Quelles politiques pour quels résultats ?*, Paris, Editions Rue d'Ulm/Presses de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (CEPREMAP).
- HUMAN RIGHTS WATCH (2003) Child Slaves Abandoned to India's Silk Industry, PUCL Bulletin, June.
- JAMES A. and JAMES A. (2001) Tightening the Net: Children, Community and Control, *The British Journal of Sociology*, 52 (2), 211-228.
- LAFDAL M., SOW A. (2006) Stratégies familiales de prises en charge des enfants orphelins et autres enfants vulnérables en Mauritanie, in Ballet J. et Hamzetta B. (eds), *Formes sociales de la pauvreté en Mauritanie*, Paris, L'Harmattan, 113-143.
- LEVISON D., MOE K. (1998) Household Work as a Deterrent to Schooling: an Analysis of Adolescent Girls in Peru, *Journal of Developing Areas*, 32, 339-56.
- MYERS W. (1999) Considering Child Labour, *Childhood*, 6(1), 13-26.
- NOGUCHI Y. (2007) ILO Standards on Child labour in Relation with the CRC-Enforcement Processes and What Family Law Specialists Can Contribute, in M. Rajasekhar (ed), *Child Labour. Global Perspectives*, Hyderabad, India, Icfai University Press, 27-54.
- PUNCH S. (2001) Household Division of Labour: Generation, Gender, Age, Birth Order and Sibling Composition, *Work, Employment and Society*, 15(4), 802-23.
- SINHA S. (2003) Schools as Institutions for the Elimination of Child Labour. the Experience of the MV Foundation in the Ranga Reddy District, in N. Kabeer, G. B. Nambissan et R. Subrahmanian (eds), *Child Labour and the Right to Education in South India: Needs versus Rights*, New Dehli, Sage, 321-334.
- UNICEF (2000) *Le travail domestique*, Innocenti Digest, Florence, UNICEF.

Aperçus sur le travail des enfants

Michel BONNET¹ et Bernard SCHLEMMER²

L'expression "travail des enfants" s'est aujourd'hui imposée jusque et y compris dans la littérature de sciences sociales, sans que pourtant elle puisse servir à désigner quoique ce soit qui permettrait de dire, devant cet énoncé, de quels enfants il s'agit, ni de quel travail il s'agit ; de quelle tranche d'âge, ni de quel type d'activité. Le consensus des grandes organisations internationales et du grand public (sinon des chercheurs) s'est fait sur l'idée qu'il fallait à terme éliminer le travail des enfants, ce qui presuppose que l'enfant est pensé comme radicalement différent de l'adulte "normal", puisqu'il semble impératif qu'il soit tenu à l'écart des activités économiques et, implicitement, puisqu'il existe une enfance "normale", qui doit se dérouler exclusivement au sein de la famille et à l'école. Mais rien n'est jamais explicitement dit sur les fondements qui justifient cette opposition ontologique.

Pourquoi affirme-t-on ainsi que le travail des enfants est à condamner, sans qu'on nous dise en quoi il y a incompatibilité entre travail et respect de l'enfant ? La position est donnée comme d'évidence, tenant tellement à la nature des choses (du travail ? des enfants ?) que le postulat n'est que rarement questionné. En toute logique, il s'agit de penser la complexité d'une question où il est nécessaire, à la fois, de protéger l'enfant de l'exploitation au travail et donc, de le poser comme victime potentielle, mais aussi de réaliser que cette surprotection l'enferme dans une alternative dont il ne peut sortir : il doit être un enfant "normal", c'est-à-dire un écolier, ou il doit s'attendre à être nié dans toute une partie de sa réalité : il n'est pas seulement un enfant privé de son droit à l'éducation scolaire, mais lui est aussi dénié le droit de participer à la survie de sa famille. S'il assume souvent avec fierté cette responsabilité économique, il doit apprendre à le faire dans un statut de non-droit, à travailler et à revendiquer dans une quasi-clandestinité.

Un trait marquant du siècle dernier est sans nul doute le bond en avant du phénomène global de mondialisation. La contradiction qui domine le rapport entre le capital et la force de travail dans le cadre actuel du capitalisme se trouve

¹ Ancien expert pour le Programme IPEC (International Programme on the Elimination of Child Labour) auprès du Bureau international du travail, michel.bonnet9@sfr.fr

² Sociologue, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Bernard.Schlemmer@ird.fr

exacerbée. Dans ce contexte, les enfants travailleurs révèlent des problématiques auxquelles on ne s'attendait pas il y a un siècle.

Pour en saisir la portée, nous ferons d'abord un rapide historique de la question. Nous interrogerons alors les conséquences de la permanence de la vision abolitionniste du travail des enfants, qui occulte le débat sur l'exploitation du travail. Nous examinerons ensuite l'irruption d'un nouvel acteur historique, le mouvement des enfants travailleurs, et le nouveau statut de l'enfant comme partenaire social. Nous verrons enfin comment se pose la question de la relation entre le travail et l'éducation, et comment le modèle scolaire que les institutions internationales cherchent à imposer exclut les enfants des familles les plus pauvres. Pour conclure, en questionnant les formes d'action entreprises pour lutter contre l'exploitation des enfants au travail, nous montrerons en quoi cette lutte doit être menée en liaison constante avec la lutte d'ensemble pour le respect du droit du travail.

1. HISTORIQUE : DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LES ENFANTS AU "TRAVAIL DES ENFANTS"

On peut distinguer quatre grandes phases, dans la question du "travail des enfants", dont on verra qu'elles se distinguent fondamentalement quant à leur approche de la question.

La première caractérise – malgré des évolutions et au regard d'aujourd'hui –, toute la longue période qui a précédé la révolution industrielle : c'est le temps durant lequel la question n'en n'est pas une. De tout temps il y eut des enfants au travail, mais pas de "travail des enfants" : jusqu'au XIX^e siècle, l'expression *ne pouvait faire sens*, tant il était évident que les enfants participaient, comme tout un chacun, à la vie économique (Ariès, 1960 ; Qvortrup, 2001). Il pouvait y avoir des abus, mais personne ne songeait à s'offusquer de ce qu'un enfant mette la main à la tâche, bien au contraire. Le travail d'un enfant liait son éducation, son processus de socialisation, et l'activité économique attendue de tous les membres de la collectivité.

La seconde période va de la révolution industrielle aux lendemains de la Première Guerre mondiale : c'est l'époque durant laquelle la question surgit brutalement, puis se résout progressivement dans les pays riches. Avec la révolution industrielle, le souci de rentabilité prime sur le souci éducatif, et l'exploitation capitaliste prend des formes extrêmes (Villermé, 1820 ; Engels, 1845 ; Marx, 1867). Mais, parallèlement à l'exploitation à laquelle ils sont soumis, naît dans la conscience publique la volonté de protéger de façon spécifique les enfants. D'autant que même dans la logique du développement capitaliste, à long terme, leur retrait du travail s'impose, comme s'impose celui d'améliorer leur niveau d'instruction et leurs conditions physiques. Le "travail des enfants" devient une question sociale (Schlemmer, 2006). Progressivement, et non sans lutte, la question va quitter le devant de la scène, au fur et à mesure que, dans les pays industrialisés, les lois sociales seront prises pour la protection

des travailleurs mineurs et, surtout, que l'éducation obligatoire parviendra à s'imposer (Cunningham 1991).

C'est dans ce contexte qu'est créé l'Organisation internationale du travail (OIT), en 1919 et parmi les grands principes qui lui sont assignés, on trouve "l'abolition du travail des enfants"³. S'ouvre ainsi la troisième période, qui s'étendra jusqu'à la crise économique consécutive aux chocs pétroliers des années 1970 : c'est une phase durant laquelle la question est pratiquement oubliée, parce qu'elle ne concerne que les pays colonisés ou dits "en voie de développement". En effet, "l'abolition du travail des enfants", pour l'OIT naissante, ne constitue pas tant, alors, un programme d'action, en vue de l'extension universelle d'un droit inégalement respecté, que simplement un rappel : celui du devoir de veiller sur cette conquête sociale, considérée comme acquise, dans l'oubli total de la situation coloniale⁴. Par la suite, lors des indépendances, les enfants au travail apparaîtront comme des exceptions, que la scolarisation universelle résorberait. Le poids grandissant de la dette et, surtout, les mesures drastiques imposées aux États du Sud par les plans d'ajustement structurel du FMI dans les années 1980, ont mis fin à cette illusion (Carnoy, 1995 ; Meillassoux, 1997 ; Vinokur, 1987).

La période contemporaine voit le problème resurgir, et apparaître comme un problème majeur de notre temps. La représentation dramatique qu'en donnent les médias a rapidement mobilisé le grand public. L'OIT peut alors s'appuyer sur son expérience encore faible, mais existante, les autres organisations internationales ne faisant d'abord, avec plus ou moins de retard, que découvrir la question. Le consensus se fait donc facilement autour du mot d'ordre qui est celui de l'OIT : "abolition du travail des enfants". D'autant que ce mot d'ordre conviendra parfaitement à l'Unicef, dont c'est la vocation de protéger les enfants en tant que tels, et à la Banque mondiale, qui trouve là un terrain où elle pourra apparaître comme étant du côté du progrès social et du respect du droit du travail : elles finiront par unir leur force autour de ce mot d'ordre.

2. LA DÉFINITION DU TRAVAIL DES ENFANTS

Lorsque l'OIT parle du "travail des enfants", elle en a une définition bien précise, et bien particulière (Schlemmer, 2005) : "le travail des enfants", pour elle, c'est exclusivement *les formes de travail accomplies par les enfants et qui sont interdites* par les Conventions 138 et 182. La première définit l'âge minimum

³ À l'époque, l'expression se comprend sans ambiguïté : le travail des enfants, c'est l'utilisation, dans les usines industrielles, d'une main-d'œuvre allant de 6 à 13 ans révolus (âge fixé pour la fin de l'instruction primaire). La force de travail des enfants pour les travaux agricoles les plus lourds sera libérée par l'école obligatoire, dont le calendrier s'accordera à leurs exigences saisonnières.

⁴ Certes, l'OIT a pour champ de compétence le monde entier, mais c'est un monde colonial, où les pays dominés comptent pour peu dans l'application des règles que se donnent les démocraties industrielles.

d'admission à l'emploi, en fonction de la nature des activités (plus ou moins dangereuses pour l'enfant) et de la durée du travail. La seconde définit les "pires formes de travail des enfants". Selon la convention, il s'agit, d'une part, des formes de travail infantiles déjà criminalisées, clandestines (toutes les formes d'esclavage ou de pratiques analogues, toute activité de prostitution ou de pornographie, toute autre activité illicite, tels que la production ou le trafic de stupéfiants), d'autre part, des "travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquels ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant". Mais l'OIT ne peut définir, comme "travail des enfants" que les seules formes décrites par ces Conventions 138 et 182, et ne peut prendre en compte certaines activités, soit qu'elles échappent à son domaine d'intervention, soit que le consensus est insuffisant pour les considérer comme n'étant pas légitimes. Parmi celles-ci, il faut compter tous les enfants qui consacrent de longues heures de leurs journées à accomplir des travaux domestiques. Dans les emplois formels, l'OIT interdit aux enfants de moins de 12 ans de travailler 14 heures par semaine ou plus : or, certains enfants de cet âge passent bien plus de temps à des travaux ménagers, aux dépens de toute scolarité (Bonnet, 1999 ; Reynolds, 1991 ; Nieuwenhuys, 1999).

L'OIT oppose l'enfant à l'adulte, par un clivage lié à l'âge biologique, mais définit le travail bien différemment, lorsque le travailleur est un adulte, ou un enfant. Quand il s'agit du travail "normal" (effectué par un adulte), l'OIT légifère par rapport à une norme positive, celle du "travail décent", dont elle va sanctionner les écarts. Pour l'enfant, au contraire, elle part du principe que le travail est un mal en soi, et légifère par rapport à cette norme négative en interdisant son accès aux enfants, même si elle concède que des formes de travail exercées par des enfants peuvent ne pas être condamnables en soi (Schlemmer, 2005)⁵.

Malgré (ou grâce à ?) son ambiguïté fondamentale, et au-delà des clivages théoriques qui séparent les courants de pensée qui se sont formé autour de la

⁵ De sorte que, pour revendiquer un droit au travail pour les enfants, une ONG anti-abolitioniste en vient à affirmer "*que le travail n'est pas une question d'âge, mais bien de force et de capacité à l'accomplir, et qu'il faut le limiter pour ne pas freiner leur épanouissement. L'article 32, al2a [de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui fixe un âge minimum d'admission à l'emploi] constitue un exemple patent des effets pervers d'une production normative excessive sur la question du travail des enfants*" (Bada & alii, 2000, 11). On imagine pourtant à quelles dérives s'exposeraient les enfants si un critère autre que l'âge biologique, le seul qui ne soit pas (trop) manipulable, était avancé pour déterminer l'âge minimum d'admission à tel ou tel emploi. Cet exemple illustre le risque qu'il y a à adopter, sans esprit critique, le point de vue des enfants, sous le sentiment que le chercheur se doit d'accompagner son objet lorsque ce dernier veut devenir sujet de son histoire et qu'il se heurte à l'oppression d'un consensus dominant qui lui dénie cette possibilité ; il s'agit, certes, de dénoncer cette imposture qui, pour mieux le protéger, l'asservit, mais pas au risque de le faire tomber d'un état de droit qui lui est défavorable dans un état de non-droit.

question, l'expression "le travail des enfants" s'est aujourd'hui imposée et le consensus (c'est un fléau qu'il faut éradiquer) reste largement dominant⁶.

3. PERMANENCE DE LA VISION ABOLITIONNISTE

Si on peut comprendre comment l'OIT s'est tout d'abord basée sur la vision traditionnelle d'une éradication (éradication considérée, rappelons-le, comme acquise), cette permanence de la vision abolitionniste pose question. Elle repose sur une hypothèse dont la pertinence est loin d'être prouvée, à savoir que l'instruction obligatoire ayant, dans les pays industrialisés, éliminé l'exploitation du travail des enfants, le reste du monde ne peut que suivre la même route. Or, la généralisation de l'instruction publique se heurte aujourd'hui à une double pression internationale, si bien que l'objectif de l'éducation pour tous, posé par les Nations Unies, en 1996, comme un objectif pour l'an 2000, ne cesse depuis d'être repoussé. Les mécanismes de la dette interdisent aux pays du Sud de modifier l'équilibre de leur budget en augmentant les dépenses d'éducation, si bien que les statistiques des enfants scolarisés dans le secteur public ont dramatiquement chuté (Henaff, 2003a, 2003b ; Lange, 2003). D'autant que la faiblesse des États du Sud leur interdit de développer une véritable politique éducative nationale, face à la marchandisation de l'éducation : l'école publique ainsi dévalorisée laisse la place à une floraison d'écoles privées et, donc, au développement d'une éducation à deux vitesses (Laval et Weber 2002 ; Laval 2003 ; Martin, 2003a ; Vinokur, 2004).

Faire comme si les différences historiques ou structurelles existantes entre le Nord et le Sud étaient insignifiantes, alors qu'elles ne cessent de s'aggraver, c'est masquer les vrais enjeux et dévoyer les luttes pour un véritable progrès. En ce sens, la profonde méconnaissance du phénomène du travail des enfants est un enjeu politique. Mis à part quelques rares spécialistes, le sujet n'est pas pris au sérieux par le monde de la recherche (Schlemmer, 1997). Il s'ensuit que la pression médiatique, nouvel opium du peuple au service du statu quo, est telle qu'analyses et discussions sont remplacées par un flot d'images, privilégiant le sensationnel, qui n'est le plus souvent que l'exceptionnel. On passe ainsi d'une vision cauchemardesque du travail des enfants à un irénisme angélique touchant leur avenir, quand le Directeur Général de l'OIT déclare : "il est en notre pouvoir de faire en sorte qu'un monde sans travail des enfants devienne réalité" (OIT, 2006, Préface, IX). Les progrès accomplis, dont on ne peut que se féliciter, ne justifient pas un tel slogan. Ces progrès portent sur les formes de travail (formel) les plus visibles, sur lesquelles le contrôle des conditions de travail et d'embauche, et l'application effective des conventions de l'OIT, sont les moins ardues. Mais prétendre qu'un monde sans exploitation des enfants est à notre portée, ce n'est pas une utopie mobilisatrice, c'est un masque mis à la réalité du monde tel qu'il est et restera : imparfait. Lutter contre les injustices ne

⁶ Jusqu'à la fin du 20^e siècle, il était quasi total.

relève pas seulement de programmes d'action spécifiques, mais de l'éradication des causes de ces formes d'exploitation, c'est-à-dire de l'éradication de la pauvreté et de l'instauration d'un système économique et social redistribuant les richesses et ne laissant personne acculé aux solutions les plus extrêmes.

La problématique actuelle du travail des enfants met en lumière un aspect de la contradiction capital/travail : sa relation structurelle avec l'environnement international comme la dépendance fondamentale des pays de la périphérie vis-à-vis de ceux du centre.

Par l'exploitation économique, tout d'abord : la rémunération de l'enfant travailleur, les revenus de sa famille autant que les profits de l'employeur sont fixés par les lois du marché, autant dire par les puissances financières internationales, à travers une cascade complexe d'intermédiaires dont l'un des rôles est de convaincre que changer la situation est impossible (Bonnet, 1998). La lutte même contre le "travail des enfants", financée par les pays "riches", impose aux pays "pauvres" une participation financière qui, à travers les rapports de ces pays avec la Banque mondiale et le FMI, canalise la richesse créée par les enfants travailleurs vers les décideurs du Nord.

Par impérialisme politique, ensuite : toute décision concernant le travail des enfants a une incidence immédiate sur la politique de l'emploi, de la formation de la main-d'œuvre, de la protection sociale, et plus un gouvernement a des contraintes budgétaires, plus cette incidence est forte. Le procès en protectionnisme déguisé intenté par les pays du Sud contre les clauses sociales que veulent imposer les pays du Nord n'est pas dénué de fondement. Qui prend réellement les décisions concernant le travail des enfants ? Certaines affirmations de l'OIT donnent à réfléchir : "c'est l'apport considérable de ressources de la part des États-Unis à travers le ministère du Travail qui a transformé les perspectives de l'IPEC après 1999, notamment sa capacité à soutenir les efforts nationaux aux fins de la mise en oeuvre de la convention n°182" (OIT, 2006, 327).

Et par l'hégémonie intellectuelle qui en forme le contexte, enfin : la recherche, la réflexion, la discussion du problème et de l'action à entreprendre se font toujours dans une langue internationale (l'anglais, la plupart du temps), alors que la quasi-totalité des principaux protagonistes, les enfants travailleurs, leurs familles, leurs employeurs et les responsables locaux, utilisent une autre langue au quotidien. Les concepts, et souvent les mots eux-mêmes, sans parler évidemment de la problématique, sont imposés de l'extérieur. La richesse culturelle et historique de la communauté populaire autochtone est bafouée, marginalisée, pour ne pas dire exterminée.

La question des limites entre les formes admissibles et les formes intolérables d'activités économiques pour les enfants relève, bien entendu, d'un choix politique, c'est-à-dire d'un compromis. Mais c'est justement ce débat qui est escamoté, en posant comme postulat l'abolition nécessaire du "travail des enfants". L'OIT est une institution internationale en charge du droit du travail et qui est composée par des représentants des États, des employeurs, et des travailleurs. Elle ne peut fonctionner qu'en obtenant un consensus entre ces

trois catégories de mandants, et le mot d'ordre d'abolition du travail des enfants permet d'éviter la véritable question : celle de la définition de l'exploitation des travailleurs, et notamment des travailleurs les plus fragiles. Chacune des trois composantes de l'OIT y trouve pourtant son intérêt :

- *les États*, qui ont d'autant moins de difficultés à signer les conventions sur le travail des enfants que leur législation est conforme aux voeux de l'OIT, seule sa mise en pratique souffrant de difficultés aisément explicables ;
- *les patrons*, qui trouvent une opportunité de manifester leur humanisme en condamnant ceux des leurs, généralement petits sous-traitants plus ou moins clandestins, qui ne survivent que par l'exploitation de cette main-d'œuvre bon marché et soumise ;
- et jusqu'aux *syndicats* qui voient dans les enfants des travailleurs vulnérables, ne sachant pas se défendre, fragilisant des droits durement acquis.

De même qu'il a fallu les luttes des femmes travailleuses pour revenir sur la décision de l'OIT de l'interdiction totale qui leur était faite du travail de nuit, de même faudra-t-il les luttes des enfants travailleurs pour espérer revenir sur la vision abolitionniste qui confond travail et exploitation du travail.

Le débat occulté, c'est celui sur l'exploitation du travail et, plus précisément⁷, sur la *surexploitation* liée au fait que le travailleur est un mineur. Il existe, en effet, un mode spécifique d'exploitation des enfants, lié au déni qui leur est fait d'être des sujets de droit et à leur statut de dépendant d'une autorité adulte en charge d'assurer leur parcours vers l'âge adulte. Dans tous les cas, l'employeur prend la figure paternelle, le rapport paternaliste tend à recouvrir et à occulter le rapport de production. L'enfant qui travaille est moins un partenaire d'un contrat de travail, qu'un "enfant" qui doit obéir à l'autorité du patron, corvéable à merci.

4. UN NOUVEAU PARTENAIRE SOCIAL : L'ENFANT

L'adoption, en 1989, de la Convention internationale des droits de l'enfant constitue un jalon dans la problématique des droits humains : l'enfant n'est plus seulement objet de l'attention des adultes, il est reconnu comme un acteur de son propre avenir, un sujet de droits, avec liberté de penser et de s'exprimer, individuellement et collectivement. Certes, il faudra de longues décennies pour faire passer ce texte dans les actes. Ici, la tendance à la victimisation de l'enfant, paradoxalement, joue contre les enfants. Leur prise de parole reste d'autant plus limitée que celle-ci risque de remettre plus radicalement en question les rapports sociaux qui fondent les systèmes de production du capitalisme libéral, ce qui est particulièrement le cas des enfants travailleurs. Il ne faut pas rêver : le point de vue et les revendications des enfants travailleurs sont encore loin

⁷ Marx n'a jamais rédigé de définition explicite du concept d'exploitation ; il faut reconstruire le concept à partir de sa définition de la plus-value donnée dans les chapitres IX et XXIV du livre 1 du *Capital* : l'exploitation y correspond à la plus-value confisquée par l'employeur, la part non rétribuée du travail fourni par l'employé.

d'influencer la marche du monde. Mais le changement radical dans le statut de l'enfant exprimé par la Convention reconnaît la légitimité de leur revendication à être un partenaire dans le jeu social.

Or les enfants travailleurs s'organisent et s'expriment, fait sans précédent historique connu et porteur d'une potentialité révolutionnaire. Au plan local, ces organisations d'enfants travailleurs, interlocuteurs parfois reconnus par les gouvernements, sont maintenant trop nombreuses pour être énumérées. Au plan international, des regroupements se sont mis en place⁸. Cet élan est devenu assez fort pour amener les institutions onusiennes (ONU, OIT, UNESCO, UNICEF) à tenir compte de leur existence, allant jusqu'à permettre la participation de délégués des mouvements d'enfants travailleurs à certaines réunions de travail. La prise de parole par les enfants travailleurs installe cette potentialité au cœur même du rapport capital/travail, renforçant ainsi les capacités de lutte de la classe ouvrière.

La Déclaration de Kundapur⁹ de 1996 est devenue une base incontournable pour qui veut les écouter (Bonnet, 2006). Citons l'article 10 : "Nous sommes contre l'exploitation de notre travail mais nous sommes pour le travail digne avec des horaires adaptés pour notre éducation et nos loisirs." Reconnaissions que c'est un renversement complet de la problématique du travail des enfants. Enfant et travail ne sont plus deux termes contradictoires entre lesquels il faudrait faire un choix. La malédiction originelle qui grève négativement la conception occidentale du travail est remise en cause. L'enfant n'est plus une sorte de valeur morale, souvenir nostalgique d'un paradis perdu, à protéger le plus longtemps possible ; c'est un membre de la communauté humaine qui, par son engagement dans le travail, crée de la valeur économique mais aussi se forme et s'épanouit. Lentement, ce souffle nouveau passe de l'enthousiasme des activistes à la réflexion sérieuse des chercheurs, et interroge les positions abolitionnistes dominantes¹⁰. Se donner les moyens de penser l'enfant travailleur et sa place réelle dans la société marchande contemporaine, c'est, avec des outils théoriques différents, savoir se placer du point de vue de l'enfant au travail. Le regard que ceux-ci portent sur leur propre situation conduit à cesser de les considérer *a priori* comme les plus démunis des exploités : tous ne le sont pas. C'est sans doute sur ce point que la controverse est aujourd'hui la plus vive, y compris, faute d'approfondissement suffisant, au sein de ceux qui se revendent de l'héritage de Marx et de la lutte anti-capitaliste (Invernizzi, 2003). Les uns voient l'enfant travailleur comme la victime emblématique du capitalisme, martyr innocent sacrifié sur l'autel de la logique du profit (Godard, 2001 ; Vaneighem, 2001). Le risque existe alors, au nom de leur protection,

⁸ Les deux plus importants sont le "Mouvement des enfants et jeunes travailleurs", dont la coordination est à Dakar (www.enda.sn) et la "Marche mondiale contre le travail des enfants", dont le secrétariat est à Delhi (www.globalmarch.org).

⁹ www.workingchild.org/prona2.htm

¹⁰ Voir le Colloque international de Bondy, (novembre 2000), "Repenser l'enfance. Le défi des enfants travailleurs aux sciences sociales", ou celui de Berlin (avril 2004), "What does Work mean to Children ? Theoretical Approaches and International Empirical Reports".

d'un déni de leur droit à agir comme des acteurs sociaux, responsables, en proportion de leur maturité. Les autres, au contraire, défendent une vision de l'enfant travailleur comme acteur libre et conscient d'orienter son destin à travers le travail, contribuant à la transformation du monde en une société plus juste et plus harmonieuse (Cussianovich, 2001 ; Liebel, 2003 et 2004). Le risque, ici, est de développer une mystique de l'enfant travailleur, héros positif, comme a pu être mythifié "le prolétariat" pendant une bonne partie du 20^{ème} siècle. En réalité, les enfants sont *à la fois* des victimes *et* des sujets de droits, en tant qu'acteurs sociaux et en tant que travailleurs. En ce sens, ils sont semblables à l'ensemble des travailleurs : victimes d'un même système économique qui met l'homme au service du profit, et partenaires indispensables pour la mise en cause de ce système. Dans le même temps, ils forment une catégorie spécifique de travailleurs, parce que plus fragiles, parce qu'en devenir, et parce que victimes d'une oppression spécifique qui s'appuie sur leur absence légale de droit à la parole.

5. LA RELATION FORMATION-EMPLOI

Le problème du travail des enfants est dominé par la relation entre le travail et l'éducation. Déjà Marx, s'il se prononce pour "l'abolition du travail des enfants dans les fabriques tel qu'il est pratiqué aujourd'hui" (Marx, 1848, thèse X), insiste aussi sur la nécessaire "combinaison de l'éducation avec la production matérielle", et critiquera le mot d'ordre d'interdiction du travail des enfants, dans la mesure où "le fait de combiner de bonne heure le travail productif avec l'instruction est l'un des moyens de transformations de la société actuelle" (Marx, 1875, IV, B, 3). Au cours du 20^{ème} siècle, des tentatives pour lier travail productif et éducation ont été conduites, dans des contextes historiques particuliers : édification de l'URSS (Volpicelli 1954 ; Dietrich, 1973), indépendance de l'Inde (Agrawal & Biswas, 1994) ; et des débats théoriques sur le thème ont été nombreux, notamment à l'Unesco durant les années 1960-70. "Puis, vers la fin des années 1980, l'intérêt international pour relier travail et éducation semble avoir proprement disparu" (Myers, 2000), avec la perte d'influence du camp socialiste, la montée des thèses néo-libérales, et la dévaluation idéologique de la valeur du travail. Quelques expériences ont encore cours, essentiellement à l'initiative d'ONG, mais aucun bilan solide n'en a été tiré. Aujourd'hui, le paradigme dominant est que la place des enfants est à l'école, et que l'école est une activité exclusive du travail productif. Le mot d'ordre "l'éducation pour tous" est universellement admis. Même l'OIT, dont le mandat est la défense de l'organisation du travail, pose ainsi que "le travail des enfants doit être la cible principale des activités de suivi et de promotion menées dans le domaine de l'éducation pour tous" (OIT, 2006, §258). Mais ce droit à l'éducation (qui, par ailleurs, semble de plus en plus ne concerner que les enfants) est devenu synonyme d'un devoir de scolarité, et d'une interdiction pure et simple du travail (Martin, 2003b ; Schlemmer, 2003).

Pourtant, l'alternative "travail vs éducation" semble mener à une impasse. Une des raisons en est qu'elle se résume, dans les politiques et les programmes d'action, à un choix non pas tant entre deux genres de vie, ou deux périodes de la vie, qu'entre deux lieux précis et concrets, l'entreprise ou l'école. Or, l'image qui domine la conception de l'entreprise est celle des usines du 19^{ème} siècle où des enfants en grand nombre étaient exploités dans des conditions inhumaines ; aujourd'hui, s'il y a toujours exploitation, parfois éhontée, du travail, celui-ci se déroule soit en milieu urbain, dans de petits ateliers de type artisanal ou dans des familles (comme domestiques), soit en milieu rural, dans le cadre familial des travaux agricoles. En somme, en des lieux fort peu concernés par les discussions des experts et des décideurs des institutions internationales. En face, comment se présente l'école ? L'image dominante est celle des "bonnes" écoles occidentales ; mais, manque de locaux, d'enseignants, de formation, de moyens pédagogiques et, peut-être plus grave encore, de perspectives quant à l'obtention d'un diplôme débouchant sur un emploi, elle ne correspond nullement à la réalité pour les enfants des familles pauvres des pays du Sud. L'alternative travail ou éducation s'est tellement coupée des réalités de leur vie quotidienne qu'elle en perd tout pouvoir d'attraction ; pire même, elle est, de plus en plus, considérée par les enfants travailleurs et leurs familles comme un piège dans lequel il ne faut pas se laisser prendre. En outre, la réforme nécessaire des systèmes éducatifs ne saurait se limiter à augmenter le taux de scolarisation : elle doit comprendre des modifications des horaires, des contenus et des cursus, qui rendent l'instruction compatible avec une activité extra scolaire, transmettent des valeurs qui ne stigmatisent pas le travail manuel et les savoirs pratiques, et offrent à chaque échelon de scolarité une porte de sortie utile, au lieu de tout orienter vers le franchissement de l'échelon supérieur.

"Un travail digne avec des horaires adaptés pour notre éducation et nos loisirs"¹¹. Cette revendication des enfants travailleurs évacue la fausse opposition entre travail et éducation et rejoint le grand courant qui parcourt actuellement le monde du travail pour le droit à une formation permanente adaptée à l'évolution de l'emploi. Ce que l'enfant travailleur sait, comme tous les travailleurs adultes d'ailleurs, c'est que le travail, outre qu'il est un moyen de gagner de quoi vivre, est aussi un moyen de formation, un lieu où l'être humain se construit par un rapport vivant avec la matière première, avec les outils, avec les techniques, un lieu où se construit aussi une communauté humaine. Un des effets majeurs de l'irruption de l'enfant travailleur en tant que partenaire dans le champ social est, par son refus de se laisser enfermer dans l'alternative travail ou éducation, d'interroger nos conceptions du travail et de l'éducation.

¹¹ Déclaration de Kundapur.

6. LES FORMES D'ACTION

C'est peut-être dans le domaine de l'action vis-à-vis du travail des enfants qu'on peut le mieux se rendre compte que la problématique est en train d'amorcer un virage tel, qu'il paraît difficile d'en arrêter le processus.

Jusqu'à la crise financière des États du Sud, l'action a été dominée par une approche législative, se résumant, au niveau international, à l'adoption de nombreuses conventions par l'OIT, plus ou moins ratifiées ensuite, au plan national, par les États. En 1999, la Convention n°182 sur "les pires formes de travail des enfants" répond à la pression des opinions publiques, marquées par l'action des médias et l'importance grandissante donnée aux problèmes de l'enfance, en restreignant son champ d'action dans l'espoir d'une plus grande efficacité. Mais c'est le développement des programmes dits "par projets" qui va modifier profondément les formes d'action. Il s'agit de se fixer une cible très précise, à laquelle on adapte une action spécifique, avec une durée déterminée. Cette façon d'agir, d'abord lancée par les organisations non gouvernementales, est entrée à l'OIT par le biais du Programme IPEC, aujourd'hui le plus grand programme mondial d'action dans le domaine du travail des enfants.

Ces programmes concrets ont un effet bénéfique pour les enfants directement touchés ; toutefois, leur nombre est insignifiant, au regard de celui des enfants travailleurs. De plus, ces projets à durée déterminée ont peu de résultats sur le long terme, par manque d'impact sur les infrastructures ; leur principal intérêt, (pour ne pas dire leur but premier) est de servir de modèle d'action pour les pays et les communautés touchés par le même problème ; or, le manque flagrant de ressources est un handicap quasi insurmontable pour multiplier ces actions et, à plus forte raison, pour en faire des éléments d'une politique plus globale. Enfin, dernier aspect qui n'est pas le moindre, ces programmes ne sont pratiquement financés que par les pays riches du Nord (une analyse plus fine montre que la part des USA dans le budget de l'IPEC augmente au fil des ans, avec le pouvoir politique inhérent à la position de tout donateur). Ce système renforce la pression des pays du Nord, donateurs, sur les pays du Sud, bénéficiaires. Certaines expressions officielles soulèvent le risque de dérives graves, comme lorsque le rapport de 2006 de l'OIT (2006, § 162) parle "de sanction (qui pourrait être appliquée par exemple par le siège d'institutions financières internationales et d'organismes bilatéraux de donateurs)" vis-à-vis de pays réticents à intégrer les plans d'action dans leurs politiques. On est en droit de se demander si la lutte contre le travail des enfants ne devient pas un outil de plus pour maintenir la pression des pays du Nord sur ceux du Sud.

Cette vision pessimiste doit être tempérée par un élément qui, bien qu'encore très modeste, offre des chances de développement durable. Il s'agit de l'entrée en scène des enfants travailleurs comme partenaires. En 1996, ils terminaient la Déclaration de Kundapur par un véritable défi : "Jusqu'à maintenant vous avez pris vos décisions sans nous et elles ont conduit à des échecs. Si à partir d'aujourd'hui vous écoutez les solutions que nous proposons, ça marchera beaucoup mieux". Certaines ONG étaient déjà à l'écoute des enfants

travailleurs, les aidant dans l'élaboration de leurs activités, comme à faire entendre leur voix sur la scène internationale. Parmi les institutions de l'ONU, c'est d'abord l'UNICEF qui a pris au sérieux la participation des enfants, y compris les enfants travailleurs. L'OIT suit plus lentement ; en 1998, elle accueille à Genève des délégués de la Marche mondiale contre le travail des enfants, mais sans les faire participer à ses travaux. En 2001, les enfants ont été impliqués dans les travaux préparatoires à l'Assemblée générale des Nations Unies, et l'OIT (2006, note 69) reconnaît que ce fut "un modèle de participation responsable des enfants à des réunions internationales". Toutefois, les réticences de l'OIT à entrer dans ce mouvement mondial restent fortes (invitant, par exemple, les syndicats à étudier la question, mais pour "servir les intérêts de ces jeunes travailleurs qui ont atteint l'âge minimum légal" (OIT, 2006, § 357), ce qui limite singulièrement la portée du propos). L'IPEC, cependant, a de plus en plus d'activités en lien avec des groupes d'enfants travailleurs et favorise, notamment, leur expression dans l'élaboration des programmes d'action. De façon spécifique, on ne peut que se réjouir du développement des actions de l'IPEC.

CONCLUSION

Ainsi, le paysage se transforme : le temps n'est plus de l'opposition irréductible, qui voyait les tenants de la ligne abolitionniste traiter les défenseurs d'un droit du travail pour les enfants d'esclavagiste, et ceux-ci classer les premiers comme complices objectifs de l'impérialisme. Les arguments s'échangent et les positions évoluent, de sorte qu'enfin commencent les études concrètes des situations de travail, sans parti pris, et au-delà des seules formes de travail définies de façon trop restreinte par les Conventions internationales.

Certes, le maintien du mot d'ordre "éradication du travail des enfants" empêche l'OIT de remplir son mandat de défense des droits du travail, appliqué aux enfants travailleurs. Mais, si imparfaitement soit-il, cet organisme défend par ailleurs les principaux droits du travail, donnant l'accès à un "travail décent", selon ses propres termes, qui se trouvent rejoindre la revendication des organisations d'enfants travailleurs d'un "travail digne". Et le respect du droit du travail en général ne peut aller que de pair avec celui des enfants. C'est bien là où il n'est pas respecté que sévit le plus l'exploitation éhontée du travail des enfants. Si chacun de ces deux fronts demande des mesures spécifiques, on ne résoudra pas une question indépendamment de l'autre. Il faut considérer les enfants travailleurs *aussi* comme des travailleurs de droit. Mettre tout l'accent sur le retrait de l'enfant des conditions de travail inadmissibles, même en compensant la perte induite du revenu, ne suffit pas. Prendre le point de vue de l'enfant montre qu'il ne s'agit pas tant de le *retirer* du travail que d'en *transformer* les conditions d'exercice, pour rendre ce travail digne, valorisant, et compatible avec le droit à l'éducation, à la formation et aux loisirs.

Plus s'étend la logique du marché et la rentabilité à court terme, plus nombreux seront les enfants mis au travail au déni de leur éducation. Toutefois, la problématique du travail des enfants est en train de changer : les opinions publiques ainsi que le monde de la recherche s'éveillent à la question, les actions se rapprochent des conditions réelles du terrain et les enfants se veulent de plus en plus actifs dans la marche du monde. Ces éléments, mis en perspective avec le mouvement général "alter-mondialiste", poussent à penser que nous allons vers un monde à la construction duquel les enfants eux-mêmes commencent à participer, un monde qui leur garantirait à la fois leur droit à l'éducation, et à un travail respectant leur dignité.

BIBLIOGRAPHIE

- AGRAWAL S. P., BISWAS A. (1994) *A Historical Survey of Educational Documents Before and After Independence*, New Delhi, Concept Publishing House.
- ARIES P. (1960) *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil.
- BADA A. et al., (2000) *The 12 Rights of the African Movement of Working Children and Youth (AMWCY). Juridical Foundation, Platfrom of Demands or Instrument for Development? (Les 12 droits du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT): fondement juridique, plate-forme revendicative ou instrument de développement ?)*, Dakar, Enda Jeunesse Action http://eja.enda.sn/docs/jeuda_104.doc
- BONNET M. (2006) La "Déclaration de Kundapur". Et si on écoutait les enfants travailleurs ?, in Bonnet M. et alii, *Enfants travailleurs. Repenser l'enfance*, 59-100.
- BONNET M. (1999) *Le travail des enfants : terrain de luttes*, Lausanne, Editions Page 2.
- BONNET M. (1998) *Regards sur les enfants travailleurs. La mise au travail des enfants dans le monde contemporain, analyse et études de cas*, Lausanne, Editions Page 2.
- CARNOY M. (1995) L'ajustement structurel et l'évolution de l'enseignement, *Revue internationale du travail*, 134, 6.
- CUNNINGHAM H. (1991) *The Children of the Poor - Representations of Childhood Since the Seventh Century*, Oxford, Blackwell.
- CUSSIANOVICH A. (2001) The Paradigm of Integral Protagonism Promotion, in Liebel M. et al., (eds.), *Working Children's Protagonism. Social Movements and Empowerment in Latin America, Africa and India*, Frankfurt and London, IKO, 309-319.
- DIETRICH T. (1973) *La pédagogie socialiste*, Paris, Maspero.
- ENGELS F. (1845) *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, (traduction française : éditions sociale, 1961).
- GODARD P. (2001) *Contre le travail des enfants*, Strasbourg, Desmaret.
- HENAFF N. (2003a) Quel financement pour l'école en Afrique?, *Cahiers d'études africaines*, n°169-170 ("Enseignements", M.-F. Lange, coord.), 167-188.
- HENAFF N. (2003b) Le double obstacle économique de l'accès à l'école dans les pays pauvres, in Henaff G. et Merle P. (eds.), *Le droit et l'école : de la règle aux pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 173-186.
- INVERNIZZI A. (2003) Des enfants libérés de l'exploitation ou des enfants travailleurs doublement discriminés : positions et oppositions sur le travail des enfants, *Déviance et société*, 27 (4), 459-481.

- LANGE M.-F. (2003) Ecole et mondialisation, vers un nouvel ordre scolaire ?, *Cahiers d'études africaines*, n°169-170 ("Enseignements", M.-F. Lange, coord.), 143-166.
- LAVAL C. (2003) *L'école n'est pas une entreprise. Le néo-libéralisme à l'assaut de l'enseignement public*, Paris, La Découverte.
- LAVAL C., WEBER L. (eds.) (2002) *Le nouvel ordre éducatif mondial*. OMC, Banque mondiale, OCDE, Commission européenne, Paris, Nouveaux regards/Sylepse.
- LIEBEL M. (2003) Working Children as Social Subjects: The Contribution of Working Children's Organizations to Social Transformations, *Childhood*, Vol. 10 (3), 265-285.
- LIEBEL M. (2004) *A will of their own, cross-cultural perspectives on working children*, London, ZED.
- MARTIN J.-Y. (2003a) Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne, champ éducatif et contre-champ scolaire, *Cahiers d'études africaines*, n°169-170 ("Enseignements", M.-F. Lange, coord.), 19-40.
- MARTIN J.-Y. (2003b) Droit à l'école et obligation scolaire, in G. Henaff et P. Merle, (eds.) *Le droit et l'école, de la règle aux pratiques*, Rennes, PUR, 161-172.
- MARX K. (1875) *Critique du programme de Gotha et d'Erfurt* (traduction française, Éditions sociales, 1972).
- MARX K. (1867) *Le Capital* (traduction française : Éditions sociales, 1976).
- MARX K. (1848) *Manifeste du Parti communiste* (traduc. française, Éditions sociales, 1962).
- MEILLASSOUX C. (1997) *L'économie de la vie - démographie du travail*, Lausanne, Éditions Page 2.
- MYERS W. (2000) Lemon into Lemonade? A Critical Assesment of Experiences in Making Children's Work Educational, communication au Colloque "Repenser l'enfance" (paru dans le Bulletin de liaison n° 4, 2000).
- NIEUWENHUYSEN O. (1999) *Children's Lifeworlds - Gender, Welfare and Labour in the Developing World*, New Delhi, Social Science Press.
- OIT (2006) *La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée*, Genève, OIT.
- QVORTRUP J. (2001) Children's schoolwork: useful and necessary, *Brood & Rozen. Tijdschrift voor de geschiedenis van sociale bewegingen*, n° 4, 145-161.
- REYNOLDS P. (1991) *Dance, Civet Cat: Child Labour, in the Zambezi Valley*, Londres, Zed Books Athens, Ohio University Press.
- SCHLEMMER B. (2006) Le "travail des enfants", étapes et avatars dans la construction d'un objet, in Sirota R. (ed.), *Eléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, 173-183.
- SCHLEMMER B. (2005) Le BIT, la mesure du "travail des enfants" et la question de la scolarisation, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors série n° 1, "Pouvoirs et mesure en éducation" (A. Vinokur, coord.), 229-248.
- SCHLEMMER B. (2003) Droit au travail et droit à l'éducation : compatibilité et hiérarchie de ces droits appliqués aux enfants ?, in G. Henaff et P. Merle (eds.) *Le droit et l'école, de la règle aux pratiques*, Rennes, PUR, 187-200.
- SCHLEMMER B. (1997) Propositions de recherche sur l'exploitation des enfants au travail, faites aux sciences sociales qui, en France, ignorent encore la question, *Recherches internationales*, automne, 50, 67-88.
- VANEIGHEM R. (2001) Préface, in Godard P.

- VILLERMÉ L. R. (1820) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, J. Renouard ed., (réédition : Editions La Découverte, Paris, 1986).
- VINOKUR A. (1987) La Banque mondiale et les politiques d'ajustement scolaire dans les pays en voie de développement, *Revue Tiers-monde*, oct.-déc., 919-934.
- VINOKUR A. (2004) Public, privé... ou hybride ? L'effacement des frontières dans l'éducation, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°3 ("Ecole publiques, écoles privées au "Sud" : usages pluriels, frontières incertaines", S. Guth et E. Lanoue, coord.), 13-33.
- VOLPICELLI L. (1954) *L'évolution de la pédagogie soviétique*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Le travail des enfants : limites de la définition

Augendra BHUKUTH¹

Le travail des enfants a pris une place importante en économie du développement à la suite de la Convention sur les droits de l'enfant ratifiée par l'ensemble des pays membres des Nations Unies (hormis les États-Unis et la Somalie), et la création de l'IPEC (International Programme for Eliminating Child Labour), un organisme de l'Organisation internationale du travail (OIT) ayant pour objectif d'éradiquer le travail des enfants. L'IPEC s'est assigné la tâche de recenser le nombre d'enfants travailleurs dans le monde et de déterminer les facteurs les poussant sur le marché du travail.

Selon le dernier recensement du BIT (2006), 317 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent dans le monde, dont 218 millions dans les pires formes du travail des enfants. Le phénomène est d'une ampleur considérable. Dans les années 1980 et 1990, la délocalisation des entreprises dans les pays en développement à faible revenu a fait surgir la peur que le travail des enfants détruise l'emploi des adultes dans les pays développés, comme dans les pays en développement. Il devenait donc primordial de comprendre l'interaction entre le travail des enfants et celui des adultes. À cet effet, le modèle de Basu et Van (1998) permet de donner un éclairage. Dans cet article, nous voulons apporter une brève critique de la définition du travail des enfants adoptée par le BIT, dans la mesure où tous les enfants ne contribuent pas forcément à accroître le revenu des ménages. C'est le cas des enfants de la rue, une catégorie des enfants travailleurs qui n'est pas comptabilisée dans la statistique des enfants travailleurs. La première partie présente la définition adoptée par le BIT du travail des enfants. La seconde partie en discute les limites en prenant l'exemple du phénomène des enfants de la rue.

1. LES DIFFÉRENTES DÉFINITIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS

1.1 *Les enfants économiquement actifs*

Le BIT (2002) se réfère au Système de comptabilité nationale (SCN) pour définir le travail des enfants. Un enfant est économiquement actif s'il est

¹ C3ED, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. augendra@gmail.com

impliqué dans une activité marchande, c'est-à-dire un travail dont le produit est destiné au marché. La définition du travail des enfants retient toutes les activités dont la production est destinée au marché, mais aussi les biens fabriqués à des fins de consommation personnelle. De même, les enfants exerçant une activité non rémunérée dont le produit est destiné au marché sont considérés comme des acteurs économiquement actifs. Un enfant peut être économiquement actif tant au sein d'une entreprise familiale (travail non rémunéré) qu'en dehors, dès lors que le produit fabriqué est destiné au marché. C'est le cas des enfants engagés en tant qu'employés de maison, notamment des filles employées comme petites bonnes chez un employeur (travail à domicile) (UNICEF, 2000 ; Jacquemin, 2002). Par contre, les enfants effectuant des activités domestiques dans la maison familiale ne sont pas des acteurs économiquement actifs (activité non marchande). Il découle de cette définition que le travail, quelle que soit sa nature, doit générer un revenu, même si l'enfant n'en bénéficie pas directement (c'est le cas des petites bonnes dont les parents/gardiens ou agents intermédiaires récupèrent le salaire, ou quand celui-ci est gagé auprès de l'employeur pour constituer une épargne) (UNICEF, 2000).

Cette définition du travail des enfants permet de dégager plusieurs groupes d'enfants ayant des statuts différents. Le BIT (2002) distingue quatre catégories d'enfants :

- 1) ceux ayant le statut de travailleurs, c'est-à-dire qui consacrent tout leur temps au travail ;
- 2) ceux qui consacrent tout leur temps à l'école ;
- 3) ceux qui combinent le travail et l'éducation. Ces enfants travaillent soit pour financer leur propre éducation, soit celle des autres enfants du ménage ;
- 4) ceux qui ne sont ni à l'école ni au travail. Le BIT (2002) appelle cette dernière catégorie d'enfants la catégorie des *no where children* ou *idle*. Leur statut n'est pas bien défini.

Le BIT comptabilise dans les *no where* les enfants qui sont engagés dans une activité domestique familiale ainsi que ceux ayant une incapacité physique et mentale les empêchant d'être scolarisés et d'exercer une activité rémunératrice. Les apprentis font partie de cette catégorie, de même que les enfants de la rue (BIT 2002). Les enfants de la rue posent problème car, pour survivre dans la rue, ils travaillent, c'est-à-dire qu'ils exercent une activité marchande, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés comme enfants travailleurs.

Fukui (1996, 181) donne une définition plus large du travail des enfants : "*n'importe quelle activité dont le but direct et indirect est celui de la prise en charge de la vie. Lorsque cette même responsabilité repose sur l'enfant, il est question du travail des enfants*". L'ONG Save the Children (2003) en adopte une similaire : "*le travail des enfants inclut toutes les activités exercées par les enfants à leur fin personnelle ou celle de leur famille*". Ces définitions plus larges du travail permettent de prendre en compte l'activité des enfants *no where* et de ceux engagés dans les activités illicites. Elles vont au-delà de la simple définition économique retenue par le BIT.

1.2 *Child labour and child work*

La Convention des Nations Unies de 1989 sur les droits de l'enfant interdit le travail nuisible au développement physique, moral des enfants, en d'autres termes est interdit le travail interférant avec la scolarisation. Les enfants travaillent généralement dans le secteur informel en milieu rural ou urbain, mais aussi dans le secteur formel. La diversité du travail des enfants a conduit le BIT à adopter une stratégie particulière en matière de lutte contre leur travail. Le BIT s'est aperçu qu'il serait difficile d'éliminer le travail des enfants dans son intégralité (Schlemmer, 1997). Cette institution internationale distingue, en particulier, deux principales catégories de travail des enfants qualifiées de *child work* et *child labour* en s'appuyant sur la nature dangereuse et intolérable, ou non, du phénomène. L'usage de ces termes n'est pas neutre. En effet, le *child work* est défini comme une activité non nuisible au développement physique et mental des enfants, alors que le terme *child labour* est utilisé pour les activités considérées comme dangereuses pour leur épanouissement. Le *child work* fait référence aux travaux n'interférant pas avec leur scolarisation, par opposition au *child labour*. Selon Leiten (2006) la prise en compte du travail des enfants dans son ensemble accroît la difficulté de la lutte, compte tenu du nombre d'enfants travailleurs dans le monde. Le BIT s'est assigné la tâche immédiate d'éliminer en priorité les pires formes du travail des enfants. À cet effet, il a promulgué la convention C182. La notion de *child labour* est associée à l'exploitation ; elle comprend deux sous-ensembles d'activités dangereuses : le *travail hasardeux (hazardous work)*, comprenant les activités mettant en danger le développement physique et mental des enfants, et *les inconditionnelles formes du travail des enfants (the unconditional forms of child labour)*. Ressortent de cette deuxième catégorie : l'esclavage moderne (le travail forcé et la servitude pour dette), la prostitution, les enfants engagés dans les conflits armés, le commerce illicite (trafic de drogue), le travail dans l'industrie du sexe.

Les pires formes du travail des enfants dépendent de l'âge de l'enfant, des types de travail, des conditions dans lesquelles ils travaillent et des objectifs des États membres (BIT, 2002). De 1919 à 1971, toutes les conventions concernaient les activités industrielles et excluaient le travail dans le cadre de l'activité domestique. En 1965, la convention N°123 définissait l'âge minimum du travail des enfants à 18 ans dans les industries jugées dangereuses pour la santé des enfants, car menaçant leur développement physique et mental. Ainsi, les travaux considérés comme pénibles, présentant de hauts risques d'exposition à la radiation (convention N°115, 1960) et aux substances chimiques dangereuses (convention N°136, 1971) entrent dans la catégorie des travaux dangereux pour le développement physique et mental des enfants. Toutefois, le travail dans l'unité familiale échappait à toute forme de réglementation. Pour combler cette lacune, une nouvelle convention a été adoptée, dont le champ d'application plus large englobe également le travail dans l'unité domestique. Dans ce contexte, la convention N°138 de 1973 a été adoptée en vue d'améliorer les instruments de lutte déjà en place, de mieux protéger les enfants et d'être en

parfaite harmonie avec les législations nationales. Cette convention ne vise plus le secteur industriel mais l'ensemble des travaux effectués par les enfants. Tout État ratifiant la présente convention s'engage à poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition du travail des enfants et à éléver progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi. Cette convention laisse la liberté aux États de fixer l'âge minimum d'admission au travail. Selon le BIT, l'âge minimum légal au travail ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire. La particularité de la convention N°138 est de faire la distinction entre les travaux légers et dangereux. Ainsi, l'âge minimum de référence au travail étant 15 ans, celui-ci peut être descendu à 13 ans et 12 ans pour les pays ayant un très faible niveau de développement. Elle répond au besoin de main-d'œuvre de ces pays compte tenu de la situation économique et financière des ménages. L'âge minimum légal du travail dans les activités dangereuses est fixé à 18 ans et cela quelle que soit la situation économique du pays. Cependant, une dérogation est accordée pour les ménages faisant face à une situation économique défavorable, l'âge peut alors être descendu à 16 ans. Compte tenu de ces définitions du travail des enfants, une catégorie des enfants échappe au recensement du BIT, ce sont les enfants de la rue.

2. LES LIMITES DE LA DÉFINITION ÉCONOMIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS : L'EXEMPLE DES ENFANTS DE LA RUE

L'UNICEF (1988) distingue trois types d'enfants dans la rue : les enfants à risque, les enfants dans la rue et les enfants de la rue. Selon Lalor (1999), *les enfants à risque* sont des pauvres de milieu urbain qui constituent un réservoir d'enfants de la rue. *Les enfants dans la rue* sont les enfants travaillant dans la rue pour assurer la survie du ménage. Ils ont des parents et rentrent tous les soirs à la maison (Le Roux, 1996). *Les enfants de la rue* comprennent plusieurs catégories : les enfants fugueurs, les orphelins, les abandonnés et les enfants à risque. Seuls ces derniers ont des contacts irréguliers avec leurs parents, les autres n'en ont plus. Selon Densley et Joss (2000), les enfants de la rue considèrent la rue comme leur maison, c'est l'endroit où ils vivent, travaillent et construisent des liens familiaux avec d'autres enfants de la rue. Ils ne sont pas comptabilisés en tant qu'enfants travailleurs alors qu'ils exercent une activité marchande pour survivre dans la rue pour la simple raison qu'ils n'ont pas de parent. La méthodologie d'enquête du BIT (SIMPOC) s'adresse aux ménages. Donc, les enfants de la rue n'ayant pas de parent échappent à la statistique, au sens du BIT. Ces enfants de la rue travaillent pour survivre dans la rue, ils reçoivent un salaire ou une rémunération en nature. Économiquement actifs, ils ne sont pas comptabilisés comme enfants travailleurs. L'intégration des enfants de la rue dans les statistiques du BIT viendrait augmenter le nombre des enfants travailleurs dans le monde. La méthodologie d'enquête SIMPOC est donc limitée car elle ne permet pas de recenser l'ensemble des enfants travailleurs

dans le monde. Ceux qui sont mis à la marge sont les plus vulnérables, ne disposant d'aucune protection. Ils ne possèdent pas la protection de leur parent ni celle de l'État qui, au contraire, exerce une violence à leur encontre car ils sont considérés comme des marginaux, des parias de la société.

Certains pourraient arguer que la problématique du travail des enfants et celle des enfants de la rue sont différentes. Dans le premier cas, les enfants travaillent pour assurer la survie du ménage. Dans le second, ils travaillent pour leur propre survie. Les raisons du travail des uns et des autres diffèrent. En effet, les facteurs explicatifs du travail des enfants de la rue trouvent leur origine dans les approches sociologiques, ils sont constitutifs aux problèmes internes des ménages. Cependant, il s'agit moins ici d'étudier ce qui distingue les deux problèmes (Ballet et al., 2006) que de définir le travail de ces deux types d'enfants. En milieu urbain, les enfants dans la rue et les enfants de la rue se côtoient au quotidien, leurs activités sont identiques. La seule différence réside dans le fait que les enfants dans la rue travaillent sous le contrôle de leurs parents, alors que les enfants de la rue ont fuit l'autorité parentale pour être autonomes.

CONCLUSION

Dans son dernier rapport, le BIT (2006), en présentant les résultats de l'estimation du travail des enfants dans le monde, a montré une certaine satisfaction devant son recul et plus spécifiquement de ses pires formes. La définition retenue par le BIT pour recenser le travail des enfants sous-estime, toutefois, l'ampleur du phénomène et notamment les pires formes. Les enfants de la rue ne sont pas pris en compte dans ce recensement et ils sont les plus susceptibles de sombrer dans les pires formes du travail des enfants, telles que la prostitution, le commerce illicite (trafic de drogue). La non-prise en compte de ces enfants est problématique dans la mesure où ils ne bénéficient pas de leurs droits fondamentaux, garantis par la Convention sur les droits de l'enfant. Cette limite de la définition a un objectif précis, ne s'occupant que de ceux qui peuvent être sauvés dans l'immédiat par des mesures politiques, économiques et législatives. La prise en compte des enfants économiquement actifs s'insère dans une logique de lutte contre le travail préjudiciable à celui des adultes. Dans la mesure où le travail infantile est supposé être substituable au travail des adultes, il entraîne une baisse de salaire des adultes sur le marché du travail, induisant de ce fait une trappe à pauvreté (Basu et Van, 1998). Cependant, la pauvreté intergénérationnelle n'est pas la seule conséquence de la pauvreté monétaire, l'aspect non monétaire contribue aussi à expliquer l'interrelation entre travail des enfants et pauvreté (Emerson et de Sousa, 2003). Selon le BIT, lutter contre la pauvreté peut enrayer le phénomène du travail des enfants. Ainsi, le phénomène des enfants de la rue n'est qu'une conséquence de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté passe donc par une politique d'éducation. Le potentiel de croissance d'un pays est élevé lorsque sa population est éduquée. C'est dans cette logique que le Programme d'éducation pour tous est

appliqué dans les pays en développement. Or, les études sociologiques montrent que le phénomène des enfants de la rue trouve ses racines dans la structure interne des ménages, comme la maltraitance et la négligence.

La mise à l'écart des enfants de la rue dans la lutte contre les pires formes du travail des enfants souligne une certaine incompréhension du problème car, livrés à eux-mêmes sans la protection familiale, ces enfants ne peuvent pas se développer pleinement dans la rue. Les ONG les prennent en charge pour qu'ils puissent recevoir une éducation. Une recherche approfondie est nécessaire pour rendre compte des difficultés rencontrées par ces enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLET J., BHUKUTH A., RADJA K. (2006) Travail des enfants, enfants des rues et approches par les capacités : liens méthodologiques et implications pour les politiques, *Ethique et Economique* 4(1), <http://ethique-economique.net>
- BASU K., VAN P. H. (1998) The Economics of Child Labour, *American Economic Review*, Vol. 88, n° 3, 412-427.
- BIT (2006) *La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée*, BIT, IPEC, Genève.
- BIT (2002) *Every Child Counts New Global Estimates on Child Labour*, ILO/IPEC/SIMPOC, April, ILO, Geneva.
- DENSLEY M. K., JOSS D. M. (2000) Street Children: Causes and Consequences, and Innovative Treatment Approaches, *Work*, 15, 217-225.
- EMERSON P. M., DE SOUZA A. P. (2003) Is There a Child Labor Trap ? Intergenerational Persistence of Child Labor in Brazil, *Economic Development and Cultural Change*, 51(2), 375-398.
- FUKUI L. (1996) Pourquoi le travail des enfants est-il toléré ? Le cas du Brésil, in Schlemmer B. (ed), *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation* ; Paris, Karthala, Orstom.
- JACQUEMIN M. (2002) Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), *Revue Tiers Monde*, Vol XLIII, n°170, avril-juin, 307-326.
- LALOR K. (1999) Street Children: A Comparative Perspective, *Child Abuse & Neglect* 23(8), 759-770.
- LE ROUX J. (1996) Street Children in South Africa: Findings from Interviews on the Background of Street Children in Pretoria, South Africa, *Adolescence*, Summer, 423-431.
- LEITEN C. (2006) Child Labour: What Happened to the Worst Forms?, *Economic and Political Weekly*, January 14-20, 103-107.
- SAVE THE CHILDREN (2003) *Save the Children's Position on Children and Work*, Save the Children Report, London, March.
- SCHLEMMER B. (1997) Propositions de recherche sur l'exploitation des enfants au travail, faites aux sciences sociales qui, en France, ignorent encore la question, *Recherches internationales*, automne, 50, 67-88.
- UNICEF (1988) *Methodological Guide for the Evaluation of Programs for Children in Especially Difficult Circumstances*, Bogota, Colombia.
- UNICEF (2000) *Les enfants domestiques*, Unicef, Innocenti Digest, Florence.

Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant

Valérie DELAUNAY¹

L'enfant et le respect de ses droits sont au cœur de nombreux débats. Enfants vulnérables, négligés, victimes, exploités, "trafiqués", abusés sexuellement, sont autant de groupes identifiés comme cibles par les programmes de protection de l'enfance.

Actuellement, les savoirs sur l'enfance, particulièrement en Afrique, sont fortement orientés par la vision de l'enfance véhiculée par les grandes organisations internationales (Programme des Nations unies pour le développement, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, UNICEF), qui se fonde sur le concept de "protection de l'enfance". L'enfant est vulnérable, il subit différentes formes de violences, maltraitances, négligences, exploitation et les États se doivent de les protéger. Ceux-ci s'engagent à travers la ratification de textes internationaux tels que la Convention des droits de l'enfant (1989) à mettre en place une réelle politique de protection de l'enfance. Des efforts sont menés par les organisations internationales pour produire des indicateurs mesurant le niveau de vulnérabilité et visant à évaluer les progrès accomplis (ODEROI, 2006 ; UNICEF, 2002, 2007a, 2007b). Les résultats sont quantitatifs et renseignent sur l'évolution de la survie de l'enfant (niveaux de mortalité, causes probables de décès, malnutrition, vaccination), sur son éducation (taux de scolarisation).

Si les progrès sont considérables en termes de recherche sur la protection de l'enfance dans les pays du Nord (Leventhal, 2003), force est de constater les lacunes en termes de descriptions, de définitions et de compréhension des différents aspects touchant à la protection de l'enfant en Afrique (Lachman, 2004). En effet, de nombreux aspects demeurent ignorés. Les situations de violence, négligence, maltraitance, abandon, les conditions de prise en charge, y compris des orphelins, et les réponses institutionnelles mises en place, sont très peu documentées. Les difficultés de l'étude de ces phénomènes sont en partie

¹ Chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR151 Université de Provence/IRD, IRD BP434 Antananarivo, Madagascar, Valerie.Delaunay@ird.fr

liées au fait qu'en Afrique la perception de la maltraitance envers les enfants demeure du domaine de la sphère privée et familiale (Lachman, 1996). La violence sexuelle envers les enfants n'est abordée que dans certains pays (surtout en Afrique du Sud) et auprès de groupes spécifiques (universitaires ou cas cliniques) (Lalor, 2004). Les données produites restent parcellaires et anecdotiques, utilisées de manière illustrative pour justifier les recommandations en matière de mise en place de politique de protection.

Face au manque de données, la vision des organisations internationales prend donc appui sur une approche *a priori* qui permet seulement de constater la complexité des situations et des comportements à travers les sociétés et les cultures comme au sein d'un même groupe. Le savoir, anecdotique ou hypothétique, est utilisé comme bon ou mauvais exemple relativement à une certaine éthique ou morale, accusant ou valorisant des acteurs et des pratiques et visant à protéger l'enfant (contre qui ? contre quoi ?), jugé vulnérable.

Comment la recherche peut-elle alors contribuer à élaborer des éléments nécessaires pour une réflexion *a posteriori* sur la protection de l'enfance ? À la lecture et à l'analyse des différents travaux de sciences sociales disponibles, une problématique apparaît centrale dans le concept de protection de l'enfance : il s'agit de sa prise en charge. Qu'elle soit familiale, extra-familiale ou institutionnelle, ce sont effectivement les ruptures de cette prise en charge qui conduisent l'enfant à des situations d'exploitation, de maltraitance, de négligence ou d'abandon. Les problèmes rencontrés par les enfants à travers le monde, qu'il s'agisse de la pauvreté, la guerre, la dislocation familiale, la violence familiale, l'abandon, le VIH/sida, se cristallisent autour de leur prise en charge. À qui revient la prise en charge de l'enfant à sa naissance ? Qu'adviennent-il lors de situation de crise, lorsque les tuteurs naturels ne sont plus en mesure de prendre l'enfant en charge ? Quelles solutions offrent le milieu familial ? Quelles solutions sont proposées par la société civile ? Par l'État ?

La sociologie et l'anthropologie de l'enfance ont permis de mettre en évidence la pluralité de l'enfance et ses fondements sociaux variant à travers le monde. Dans un article récent, Bonnet et de Suremain (2008, 16) rappellent que, en Afrique notamment, la mère est rarement l'unique responsable du développement de l'enfant et que sa prise en charge est habituellement partagée. L'enfant n'est pas l'enfant de l'individu ou du couple, mais celui du lignage, de la "famille élargie" ou encore de la "grande famille", selon les expressions consacrées. Des systèmes de circulation, au sein de la parenté ou de l'entourage proche, facilitent la prise en charge des enfants que les tuteurs immédiats, généralement le père et la mère biologiques, ne parviennent pas toujours à assurer lors des situations de crise (séparation, décès, maladie, perte d'emploi, famille trop nombreuse).

La question de la prise en charge de l'enfant et de son abandon, prend dès lors place dans un contexte social et culturel caractérisé à la fois par des systèmes de représentations et de normes dans lesquels les comportements de rejet, y compris extrêmes (infanticide), prennent leur signification et par des pratiques de circulation et de *confiage* des enfants, ou *fosterage* selon la terminologie adoptée

par les anthropologues (Lallemand, 1993). Les pratiques d'abandon font partie intégrante de cet ensemble de comportements et de croyances qui leur donne sens. Il est clair que l'abandon ne peut être compris que dans son contexte culturel, social et historique particulier (Panter-Brick & Smith, 2000). L'abandon prend diverses formes qui peuvent conduire au décès de l'enfant (pratiques d'infanticide), à grossir le nombre des enfants des rues (pratiques de négligence, de maltraitance), des enfants domestiques (pratiques d'exploitation), tout comme il peut se rapprocher d'un confiage, temporaire ou définitif, dans l'intérêt de l'enfant (pratiques de confiage ou de don).

L'objectif de cet article est de faire le bilan de la connaissance, à travers la littérature disponible, de la question de l'abandon et de la prise en charge de l'enfant dans le contexte africain, de décrire les différentes situations existantes et de contribuer à l'amélioration des définitions et des savoirs. Nous observerons comment les fondements culturels et sociaux de l'abandon d'enfant aident à comprendre les pratiques de rejet et conduisent à s'interroger sur leur disparition et/ou leurs transformations actuelles. Nous verrons aussi comment les systèmes harmonieux de circulation des enfants répondent aux situations de crise familiale dans la prise en charge des enfants mais présentent actuellement des formes perverties dont les conséquences sont au détriment des enfants. Nous discuterons, enfin, comment le concept de prise en charge de l'enfant, central en matière de protection de l'enfance, peut être appréhendé par l'analyse de données existantes et par des approches de terrain appropriées.

1. LES FONDEMENTS CULTURELS ET SOCIAUX DE L'ABANDON

1.1 *L'infanticide : des pratiques abandonnées ?*

Les systèmes de représentations du processus de procréation confèrent couramment à un esprit ou à une divinité le rôle d'insuffler la vie, le souffle pour donner au nouveau-né le statut d'être social à part entière. La cérémonie du nom est souvent le marqueur de ce passage et intervient dans un certain délai après la naissance. Certaines naissances "anormales" (enfants malformés, jumeaux, naissances par les pieds...) font l'objet d'infanticide, généralement de manière immédiate, alors que l'enfant est aux portes de la vie. Cet acte n'est pas assimilé à un meurtre, d'autant que le véritable être reviendra dans un autre corps : *Le faire mourir n'est pas le supprimer, mais simplement l'ajourner. Il demeure un candidat immédiat à la vie prochaine* (Erny, 1988). Ces enfants ou naissances anormales sont interprétées comme un signe néfaste, une malédiction, un acte de sorcellerie, dont le préjudice pour l'entourage ne laisse d'autre issue que la mort de l'enfant ou son abandon par exposition. La survie de la mère, des parents, voire du clan en dépend. Ces pratiques répondent à des obligations sociales mettant en jeu l'ensemble du groupe et leur justification est *celle d'un ordre (tant culturel que naturel) qui doit faire face au désordre* (Singleton, 2004).

Les travaux ethnologiques ont décrit de nombreuses pratiques d'infanticide ou d'abandon. Ainsi, certains enfants sont soupçonnés d'être des revenants : *ceux qui naissent pour mourir* (Lolo, 1991). Dans les sociétés traditionnelles du Sud Cameroun, *les nouveaux-nés affligés d'une pathologie organique importante étaient voués à la mort, et parmi eux, des enfants autistes* (Lolo, 1991, cité par Ezembé, 2003). Au Bénin, les enfants malformés, les nouveaux-nés issus d'un accouchement ayant causé la mort de la mère, ou d'un accouchement "anormal" (présentation dystocique) étaient victimes d'infanticide (Agossou, 2003 ; Mattern, 2007). Chez les Chaga du nord de la Tanzanie, l'infanticide était pratiqué en cas de naissances conçues hors mariage, de naissances anormales, de nouveaux-nés malformés, de jumeaux (Raum, 1967 ; Singleton, 2004). Au Ghana, les enfants malformés, ayant des dents, ou même nés après une grossesse difficile, sont suspectés d'être un esprit. Si l'esprit est découvert, il ne peut pas rester au monde. L'enfant doit absorber une potion毒ique ; s'il y survit, on le pose dans la brousse pendant deux nuits ; si toutefois il survit à ces deux nuits, il pourra reprendre sa place (Allotey & Reidpath, 2001).

Les jumeaux font fréquemment l'objet de traitement particulier. Leur arrivée peut être interprétée positivement, comme chez les *Kedjom* du Cameroun (Diduk, 1993, 2001). Mais ils ont plus généralement été l'objet de fortes discriminations (Ball & Hill, 1996). Au sud-est du Nigeria, dans l'aire culturelle *Igbo*, les jumeaux, considérés comme une abomination envers la divinité de la terre, étaient systématiquement éliminés (Achebe, 1967). Chez les *M'bali* d'Angola, la naissance de jumeaux représentait une calamité pour tout le pays, c'est pourquoi on les tuait (Erny, 1988). Chez les *Antambahoaka* du sud-est de Madagascar, ils étaient éliminés par l'intervention d'un sorcier pour protéger leurs parents (Van Gennep, 1904). La plupart de ces études relatent des observations de terrains relativement anciennes. Renne et Bastian (2001) relèvent le fait que les jumeaux ont attiré l'attention des ethnologues dans les années 1920, puis à la fin des années 1960 et dans les années 1970, mais que les études récentes sont rares.

Dans une réflexion visant à réévaluer l'infanticide des jumeaux, Ball et Hill (1996) s'interrogent sur la validité à le considérer comme un phénomène culturel. Les auteurs proposent de faire entrer l'élimination des jumeaux dans une catégorie qui justifie l'infanticide. Selon Renne et Bastian (2001, citant Schapera, 1927, 135), les pratiques relatives aux naissances gémellaires doivent être considérées comme une variation de celles relatives aux naissances simples. Il y a des catégories d'enfants qui justifient l'infanticide. C'est parce que les jumeaux entrent dans ces catégories qu'ils sont sujets à ces pratiques.

On suppose aujourd'hui que les pratiques d'infanticide ont cessé, sous l'influence des missionnaires religieux qui, pendant la période coloniale, ont joué un rôle important dans la rupture avec les pratiques ancestrales d'infanticide (Bastian, 2001). Des pratiques alternatives sont décrites, visant à ce que les enfants "extraordinaires" et leur géniteur payent une amende (par des danses et des cérémonies), les lavant de tout soupçons (Singleton, 2004). De plus, dans la plupart des pays, la mise en place d'une législation classant

l'infanticide comme un crime lui confère un caractère illégal et puni par la loi. La création de centres d'accueil pour enfants handicapés, ou pour jumeaux, contribue fortement à limiter les pratiques d'infanticide et d'abandon en offrant une alternative acceptable aux parents. Néanmoins, les pratiques d'infanticide ont-elles totalement disparues ? Et quand ces enfants "extraordinaire" ne sont plus tués, sont-ils victimes de certaines discriminations ?

Des enfants sont victimes de discrimination, qualifiée de négligence affective (Lolo, 1991), négligence sociale (Bonnet, 1997) ou d'abandon symbolique (Ezembé, 2003) de la part de leur mère ou de leur groupe social relativement à certaines croyances. Chez les *Igbos* du Nigeria, les pratiques de meurtre de jumeaux ne sont plus socialement valorisées. Néanmoins, des comportements de mises à distance physique (confiage d'un jumeau) ou sociale (refus d'habiller les jumeaux de manière identique, de partager leur anniversaire) sont observés (Bastian, 2001). Une étude qualitative récente montre que chez les *Antambahoaka* de Madagascar la pratique d'infanticide s'est transformée en une pratique d'abandon, soit par confiage dans une parenté éloignée, soit auprès de centres d'accueil en place depuis la fin des années 1980. Certains parents, choisissant d'élever leurs jumeaux, sont victimes de discrimination (Fernandes, 2008).

Il reste encore très difficile de définir précisément les pratiques discriminatoires (à l'égard des enfants ou des parents qui choisissent de ne pas respecter l'interdit) et de les quantifier, comme de s'assurer de la disparition de pratiques d'infanticide. Les études sur les pratiques d'infanticide contemporaines demeurent quasi-inexistantes. Les statistiques font cruellement défaut, et l'incomplétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil ne permet pas d'en établir une mesure fiable. Un exemple est cependant à relever. Au Nord Ghana, le site de suivi démographique de Navrongo constitue une zone d'enquêtes fines et répétées, qui a permis une identification de ces pratiques. L'analyse des causes de décès néonatales sur une période de sept années (1995-2002) a montré que les décès attribués à l'infanticide représentent 5% des décès néonataux (Baiden et al., 2006). Cet indicateur, difficile à obtenir par ailleurs, serait pourtant d'un grand intérêt pour orienter les programmes d'action. Des progrès peuvent et doivent être réalisés dans l'amélioration de l'enregistrement des données nécessaires à la production de statistiques sur le devenir de ces enfants nés de circonstances "anormales". Cela passe, notamment, par l'amélioration de l'enregistrement des naissances et des décès à l'état civil.

1.2 *Les naissances conçues hors union : un autre facteur de rejet*

Les travaux de démographie historique en Europe montrent que l'une des principales causes d'abandon d'enfants entre le 17^{ème} et le 20^{ème} siècles est la stigmatisation des naissances illégitimes (Fuchs, 1992 ; Morel, 2003). Les naissances illégitimes de mères célibataires ou adultères ne trouvent aucune place au sein des familles. Elles forment l'essentiel des effectifs des centres

d'accueil au 17^{ème} siècle. Au 18^{ème} siècle, l'Eglise met au point un système d'anonymat pour préserver la bourgeoisie de la honte des naissances illégitimes. Il s'agit *des tours, compartiments pivotant à deux portes qui permet de recueillir sans délai le bébé, tout en ignorant l'identité de celui qui l'abandonne* (Morel, 2003).

Cette pratique d'anonymat se retrouve en France dans les pratiques "d'accouchement sous X", fortement remises en cause par les défenseurs du droit à la connaissance des origines (Faqué, 2004 ; Guillain, 1996 ; Iacub, 2003). L'arrivée de la contraception au milieu du 20^{ème} siècle et la libéralisation de l'avortement en Europe ont permis l'accès à une prévention efficace des naissances non voulues et ont réduit d'autant le nombre des abandons. En France, en 1996, la proportion d'enfants abandonnés à la naissance est estimée à 1 pour 1000 (Marinopoulos, 1997).

En Afrique, hormis quelques rares exceptions, la sexualité hors mariage est encore fortement stigmatisée. Les normes sociales rejettent très souvent l'enfant né hors union, qu'il s'agisse de l'enfant adultérin ou de l'enfant du célibat, et cela de manière si forte que cette pression sociale a pour conséquence de nombreux abandons. Au Cameroun, l'accroissement des enfants abandonnés est cité comme l'un des signes les plus dramatiques de la marginalisation socio-économique des mères célibataires et de leur enfant (Calvès, 2006). On constate que les enfants recueillis dans les institutions (pouponnières, orphelinats) sont souvent abandonnés ou confiés par des mères célibataires. C'est particulièrement le cas en Algérie où une étude menée dans les années 1980 montre que les enfants abandonnés, dont le nombre est en augmentation constante, sont quasi exclusivement le fait de jeunes mères célibataires (Lacoste-Dujardin, 1986). Une étude au Sénégal analyse 33 dossiers d'expertise psychiatrique pour infanticide, entre 1968 et 1994. Seulement deux cas de pathologie mentale ont été identifiés. Il s'agit, en très grande partie, (30/33) de femmes célibataires ou mariées mais dont l'époux est parti en migration (Menick, 2000). Une autre étude de cas au Sénégal illustre l'infidélité comme cause de néonatocide (Sow et al., 1989). Une étude en milieu hospitalier à Brazzaville, présente le cas de 9 nouveau-nés hospitalisés pour prématurité ou infection néonatale en 1997 qui ont été abandonnés. Les mères étaient toutes jeunes (mineures pour les trois quarts) et sept d'entre elles célibataires (Miakayizila et al., 2000). En Tanzanie, l'analyse de 14 cas d'accusation pour infanticide par la Haute Cour de justice de Dar es Salaam, montre que les trois quarts des cas concernent des adolescentes (Rwebangira, 1994). C'est donc bien la peur du rejet familial et social qui conduit les jeunes mères célibataires et les mères adultères à l'abandon du nouveau-né, voire à l'infanticide.

2. LES SYSTÈMES FAMILIAUX DE CIRCULATION DES ENFANTS

L'appartenance de l'enfant au lignage plutôt qu'au couple, décrite dans de nombreuses sociétés africaines, autorise un système de don qui induit une

circulation des enfants au sein de la parenté au sens large. Il existe en Afrique un système traditionnel de circulation des enfants, qui va du confiage temporaire et non exclusif au don exclusif d'un enfant qui se traduit par son adoption (Bledsoe, 1990 ; Castle, 1995 ; Goody, 1982 ; Jonkers, 1997 ; Lallemand, 1988, 1993 ; Madhavan, 2004 ; Rabain, 1979). Ces pratiques visent notamment à créer ou à renforcer des rapports d'entraide et des liens de parenté. Elles prennent place dans un mode d'organisation sociale et familiale conçu sur le principe d'une redistribution des charges sur l'ensemble du réseau familial (Antoine et al., 1995 ; Marie, 1997 ; Oppong, 1999 ; Pilon & Vignikin, 2006).

C'est donc le don d'enfants qui domine les pratiques d'adoption décrites par les anthropologues, plutôt que leur abandon. Même lorsque le don d'enfant est exclusif et que le transfert des responsabilités est total, il n'y a pas de rupture avec les parents biologiques. Le don d'enfants en Afrique n'a pas pour condition *d'exiger l'instauration d'une distance entre donateurs et adoptants, et encore moins d'un secret* (Journet, 2004). Le don d'un enfant n'est pas honteux et ceux qui le reçoivent en sont gratifiés. Il se fait généralement quand l'enfant a atteint son autonomie et le contact avec les parents biologiques n'est pas coupé (Ezembé, 1997, 2003). *En Afrique, [...] le contenu des termes 'abandon', 'adoption' est d'un sens tout autre, ne serait-ce que parce que l'enfant appartient au groupe plus qu'à ses géniteurs* (Lallemand, 1988). Les transferts d'enfants sont fréquents au sein de la parenté, de manière temporaire comme définitive.

Aujourd'hui, l'urbanisation croissante et les évolutions du mode de production modifient l'organisation sociale et économique des familles, et par là, la place et le rôle de l'enfant en son sein. Différentes études mettent en évidence deux éléments : 1) les pratiques de confiage se diversifient et on voit apparaître des situations de crise mettant l'enfant en danger (travail, exploitation physique et/ou sexuelle) ; 2) la prise en charge familiale d'enfants de la lignée, répondant à l'exigence d'une solidarité familiale révèle certaines limites face à une demande toujours plus forte et à des conditions toujours plus difficiles.

2.1 *Les nouvelles formes de circulation*

Le schéma de circulation des enfants, motivé par l'échange social, tend à se diversifier. Les transferts d'enfants sont parfois motivés aussi par des raisons économiques. Depuis plusieurs décennies, l'accès à la scolarisation est une cause de confiage d'un enfant à une famille urbaine, en échange de quelques travaux domestiques (Jonckers, 1997 ; Vandermeersch, 2002). La pauvreté rurale conduit les familles à envoyer leurs enfants chercher un emploi à la ville. Ce phénomène tend à se généraliser et, en fonction du calendrier agricole, les adolescents, de plus en plus jeunes, partent à la recherche d'un revenu complémentaire (Delaunay et al., 2006 ; Erulkar et al., 2006). Le placement d'un enfant se transforme alors en une forme de service ou de travail (Oppong, 1997). Contrairement aux transferts d'enfants harmonieux au sein de la parenté, les transferts qui se développent sous une certaine contrainte peuvent placer

l'enfant dans un état de grande vulnérabilité, voire de danger. Ils sont exposés à plusieurs formes de discrimination (nutritionnelle, travail, violence, y compris sexuelle). L'accès au marché du travail se fait au travers de réseaux, au départ familiaux, désormais structurés et organisés, desquels le contrôle familial se trouve de plus en plus exclu. Les risques de dérives sont importants et ces aspects mériteraient d'amples investigations. Les modèles actuels de circulation des enfants s'apparentent alors à des formes perverties des modèles socialement justifiées et équilibrantes.

2.2 Prise en charge des enfants par obligation familiale : les limites sont-elles atteintes ?

La prise en charge d'enfants se fait parfois selon certaines règles d'obligation familiale. Ainsi, un enfant devenu orphelin est généralement accueilli par ses parents les plus proches (Goody, 1982 ; Lallemand, 1993). Néanmoins, le contexte de l'épidémie de VIH/sida multiplie dans certaines régions le nombre des orphelins. Les familles en proie à la perte de leurs membres les plus productifs ont du mal à assumer la charge supplémentaire que représentent ces enfants. D'une part, les ménages doivent faire face eux-mêmes aux soins d'adultes atteints du sida et leurs revenus économiques en pâtissent. D'autre part, le niveau encore élevé de fécondité implique que les ménages doivent aussi prendre soin de plusieurs orphelins en même temps. De fait, ce système de prise en charge familial est fortement compromis par l'épidémie du sida et les besoins de soutien extérieur sont croissants (Madhavan, 2004 ; Miller et al., 2005 ; Mishra & Bignami-Van Assche, 2008).

Par ailleurs, peu d'études se sont arrêtées sur la question des conséquences d'une naissance hors mariage sur les familles. L'accueil par une famille d'une jeune fille mère et/ou de son enfant n'est pas sans impact sur les conditions de vie de cette famille qui va devoir assumer la charge supplémentaire d'une ou de deux personnes improductives. Or, les naissances de mères célibataires sont de plus en plus nombreuses du fait du recul du mariage et de l'intensification de la sexualité juvénile (Delaunay & Guillaume, 2007) et on peut penser que le poids de la prise en charge de ces naissances va aussi contribuer à la remise en question du système d'entraide familiale dans la prise en charge des enfants.

DISCUSSION ET CONCLUSION

L'objectif de cet article était de dresser un bilan de la connaissance de la question de l'abandon et de la prise en charge de l'enfant dans le contexte africain. Le constat général est que, si la sociologie et l'anthropologie de l'enfance apportent un cadrage qualitatif des divers modèles de prise en charge de l'enfant en Afrique, tant passés que contemporains, force est de constater que la connaissance reste très parcellaire, la classification des situations incertaine et la quantification des différents phénomènes fait défaut, tant en termes de prévalence que de tendances. Pourtant, le contexte juridique impose

de plus en plus une prise en compte de la question de l'abandon dans les actions de protection de l'enfance. Le contexte de l'adoption internationale dans lequel s'engagent beaucoup de pays vient renforcer cette nécessité. En effet, la Convention des droits de l'enfant, proposée en 1989, a été ratifiée par l'ensemble des pays, y compris en Afrique (193 États). Face aux situations identifiées "d'enfants victimes", tels que les enfants soldats, les enfants prostitués ou objet de trafic, des protocoles facultatifs ont été proposés². Le Comité des droits de l'enfant, mis en place en 1991, est l'organe chargé de veiller à ce que les États s'accordent des obligations qu'ils ont contractées au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Chaque État doit produire un premier rapport deux ans après la ratification de la convention, puis un rapport tous les cinq ans. Ces rapports sont examinés et suivis d'observations. Le Comité des droits de l'enfant insiste sur la nécessité pour les États signataires d'organiser un suivi systématique de la réalisation des droits de l'enfant, en mettant au point des indicateurs appropriés et en recueillant des données suffisantes et fiables (Nations Unies, 2008).

Néanmoins, peu de résultats sont produits et la connaissance reste encore plus qu'approximative sur la description des situations, la mesure de leurs niveaux de prévalence, de leur tendance, de leurs causes et de leurs conséquences. Seule la multiplication des témoignages de types journalistiques³ et du développement visible des intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance (agences internationales, ONG)⁴, donnent une image de la diversité et de la complexité des situations rencontrées. Le vide statistique concernant la situation de la prise en charge de l'enfant est particulièrement éloquent : aucune statistique sur la prévalence, la tendance et les causes des différents types de transferts, d'abandons et de rejets d'enfants n'est disponible. Pourtant, les ruptures dans la prise en charge de l'enfant sont bien réelles. Les grandes causes de ces ruptures sont vraisemblablement encore la pauvreté et la stigmatisation sociale et

² Au 1er février 2008, date de la clôture de la quarante-septième session du Comité des droits de l'enfant, 193 États étaient partis à la Convention relative aux droits de l'enfant. Une liste actualisée des États qui ont signé la Convention ou qui ont déposé un instrument de ratification ou d'adhésion peut être consultée sur les sites www.ohchr.org ou <http://untreaty.un.org>. À la même date, 119 États parties avaient ratifié le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés ou y avaient adhéré et 122 États l'avaient signé. À la même date, également, 124 États parties avaient ratifié le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ou y avaient adhéré et 115 États l'avaient signé. La liste actualisée des États qui ont signé les deux Protocoles facultatifs ou qui ont déposé un instrument de ratification ou d'adhésion peut être consultée sur le site www.ohchr.org (Nations Unies, 2008).

³ Dans les zones urbaines, les cas de nouveaux-nés trouvés dans des lieux publics, dont la presse locale fait écho, les enfants des rues, de plus en plus visibles.

⁴ L'augmentation du nombre des établissements d'accueil, pour la plupart issus d'initiatives religieuses ou caritatives, témoigne que des enfants se trouvent en situation d'abandon et de grande vulnérabilité.

culturelle de certains types de naissances (naissances "extra-ordinaires", naissances illégitimes). Face à une pauvreté toujours présente, sinon croissante, en Afrique, à l'augmentation des grossesses et des naissances non voulues (Bearinger et al., 2007 ; Bledsoe & Cohen, 1993 ; Brown et al., 2001 ; Delaunay & Guillaume, 2007 ; Meekers, 1994 ; Singh, 1998 ; WHO, 2007), à l'accès toujours difficile à l'avortement (Guillaume & Molmy, 2003), à une mortalité maternelle toujours trop forte (UNICEF, 2009), on peut penser que le nombre des abandons tende à augmenter. À cette situation s'ajoute le nombre croissant des orphelins du sida et la question de leur prise en charge, qui viennent appuyer cette hypothèse. Incontestablement, la question de la prise en charge des enfants reste d'actualité, et cela dans une double perspective, à la fois celle des droits humains et celle de la santé publique.

Le développement de recherches en sciences sociales et juridiques sur ces questions apparaît donc nécessaire aux avancées politiques en matière de protection de l'enfance. Il est important d'avoir une meilleure description et compréhension des évolutions récentes. Les stratégies de prise en charge des enfants développées par les différents modèles de familles coexistants aujourd'hui (grande famille, famille nucléaire, famille monoparentale...) et les points de rupture conduisant les enfants vers des situations de grande vulnérabilité et d'exploitation doivent être explorés. Ces points de ruptures sont liés à des situations de crise conduisant à une déstructuration familiale (guerre, paupérisation, urbanisation, décès, VIH/sida). Ils le sont aussi à des phénomènes de rejet, soit de nature culturelle (croyances autour du handicap, des naissances "extra-ordinaires"), soit de nature sociale (naissances illégitimes). Pourtant, certaines données existantes peuvent être mobilisées. Les systèmes de suivi démographique et autres observatoires de population, par la finesse et la qualité d'enregistrement des événements démographiques, peuvent contribuer à identifier des pratiques d'infanticides, comme à Navrongo, Ghana (Baiden et al., 2006). En outre, ils renseignent sur le parcours de prise en charge des enfants dans les familles et donc sur le devenir des enfants socialement ou culturellement rejetés (Adjamaogo, Delaunay & Mondain, 2007). De même, les grandes enquêtes, telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS) ou les recensements, permettent l'analyse des structures des ménages et des transferts d'enfants. De plus, une approche biographique par le recueil d'événements et d'histoires de vie peut faciliter la compréhension, à l'échelle des familles, de la succession des événements conduisant l'enfant à sortir de la protection familiale. Enfin, d'autres données institutionnelles (archives, registres de centres d'accueil) peuvent également être mobilisées pour alimenter ces recherches.

Ces ressources qu'offrent les sciences sociales de l'enfance peuvent permettre de comprendre non seulement la dynamique des systèmes de prise en charge familiale de l'enfant et leurs points de rupture, mais aussi les systèmes de prise en charge institutionnelle qui s'organisent en réponse (État, société civile), et ainsi participer pleinement à l'élaboration des politiques publiques et aux actions de développement.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHEBE C. (1967) *Le monde s'effondre*, Paris, Présence Africaine, 254 p.
- ADJAMAGO A., DELAUNAY V., MONDAIN N. (2007) Les différents scénarios de la maternité prénuptiale en milieu rural sénégalais : entre déviance et tolérance, *Journées scientifiques du réseau Démographie de l'AUF*, Québec, AUF.
- AGOSSOU T. (Ed.) (2003) *Regard d'Afrique sur la maltraitance*, Paris, Karthala, 277 p.
- ALLOTEY P., REIDPATH D. (2001) Establishing the causes of childhood mortality in Ghana: the "spirit child", *Social Science And Medicine* 52 (7), 1007-1012.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A., GUISSE Y., NANITELAMIO J. (1995) *Les familles Dakaroise face à la crise*, Dakar, IFAN-ORSTOM-Ceped, 209 p.
- BAIDEN F., HODGSON A., ADJUIK M., ADONGO P., AYAGA B., BINKA F. (2006) Trend and causes of neonatal mortality in the Kassena-Nankana district of northern Ghana, 1995-2002, *Tropical Medicine And International Health*, 11(4), 532-539.
- BALL H., HILL C. (1996) Reevaluating Twin Infanticide, *Current Anthropology*, 37(5), 856-863.
- BASTIAN M. (2001) The Demon Superstition : Abominable twins and mission culture in Onitsha history, *Ethnology*, 40(1), 13-27.
- BEARINGER L. H., SIEVING R. E., FERGUSON J., SHARMA V. (2007) Adolescent health 2. Global perspectives on the sexual and reproductive health of adolescents: patterns, prevention, and potential, *Lancet*, 369 (9568), 1220-1231.
- BLEDSOE C. (1990) The politics of children: fosterage and the social management of fertility among the Mende of Sierra Leone, In W. Handwerker (Ed.), *Births and power: social change and the politics of reproduction*, San Francisco, Westview Press, 81-100.
- BLEDSOE C., COHEN B. (Eds.) (1993) *Social dynamics of adolescent fertility in sub-Saharan Africa*, Washington, National Academy Press, 208 p.
- BONNET D. (1997) Autorisés à mourir ou la notion de Négligence sociale : le cas de l'enfant malnutri en Afrique de l'Ouest, *Cahier de Marjuria*, 4, 43-49.
- BONNET D., DE SUREMAIN C. (2008) Quelle place pour l'anthropologie de l'enfance dans le développement ? *Sciences au Sud*, 44, 16.
- BROWN A., JEJEEBHoy S., SHAHI I., TOUNT K. (2001) *Sexual relations among young people in developing countries: evidence from WHO case studies*, Genève, WHO.
- CALVÈS A. (2006) Nouveau contexte familial à la naissance, reconnaissance paternelle et prise en charge des jeunes enfants à Yaoundé, In Aidelf (Ed.) *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours* (Vol. 1), AIDELF/INED, 101-112.
- CASTLE S. E. (1995) Child fostering and children's nutritional outcomes in rural Mali: the role of female status in directing child transfers, *Social Science & Medicine*, 40(5), 679-693.
- DELAUNAY V., ADJAMAGBO A., LALOU R. (2006) Questionner la transition de la fécondité en milieu rural africain : les apports d'une démarche longitudinale et institutionnelle, *Cahiers Québécois de Démographie*, 35(1), 27-50.
- DELAUNAY V., GUILLAUME A. (2007) Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique sub-Saharienne, In Adjamagbo A., Msellati P., Vimard P. (Eds.), *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 215-267.

- DIDUK S. (2001) Twinship and Juvenile Power: The Ordinariness of the Extraordinary. *Ethnology*, 40(1), 29-43.
- DIDUK S. (1993) Twins, Ancestors and Socio-Economic Change in Kedjom Society. *Man*, 28(3), 551-571.
- ERNY P. (1988) *Les premiers pas dans la vie d'un enfant d'Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 360 p.
- ERULKAR A., MEKBIB T.-A., SIMIE N., GULEMA T. (2006) Migration and Vulnerability among Adolescents in Slum Areas of Addis Ababa, Ethiopia, *Journal of Youth Studies*, 9(3), 361-374.
- EZEMBÉ F. (2003) Don et abandon des enfants en Afrique, In Szejer M. (Ed.) *Le bébé face à l'abandon, le bébé face à l'adoption*, Paris, Albin Michel, 225-246.
- EZEMBÉ F. (1997) Circulation des enfants en Afrique : d'hier à aujourd'hui, *Journal des Psychologues*, 153, 48-53.
- FAQUÉ P. (2004) *Né sous X : Enquête sur l'abandon*, Paris, Editions Carnot, 221 p.
- FERNANDES G. (2008) Twin children in Mananjary, Madagascar, Presented at 34th Biennal Congress of the International Association of Schools of Social Work Transcending Global-Local Divides, 20-24 July, Durban.
- FUCHS R. (1992) Child abandonment in European History, *Journal of family history*, 17, 7-13.
- GOODY E. (1982) *Parenthood and social reproduction. Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 348 p.
- GUILLAUME A., MOLMY W. (2003) L'avortement en Afrique : une revue de la littérature des années 1990 à nos jours, Ceped.
- GUILLIN J. (1996) *De l'oubli à la mémoire : un autre regard sur l'abandon*, Lyon, Editions Xavier Lejeune, 218 p.
- IACUB M. (2003) Pour X. L'inconvénient d'être né de personne, *Raisons Politiques*, 12, 55-76.
- JONCKERS D. (1997) Les enfants confiés. In Pilon M., Locoh T., Vignikin E., Vimard P. (Eds.) *Ménages et familles en Afrique . Approche des dynamiques contemporaines*, Paris, Ceped, 193-208.
- JOURNET, N. (2004) De l'abandon au don: l'adoption dans le monde, *Sciences Humaines*, Hors série 45 L'enfant, 64-67.
- LACHMAN, P. (2004) Understanding the current position of research in Africa as the foundation for child protection programs. *Child Abuse & Neglect*, 28(8), 813-815.
- LACHMAN, P. (1996) Child protection in Africa. The road ahead, *Child Abuse & Neglect*, 20(7), 543-547.
- LACOSTE-DUJARDIN C. (1986) Au Maghreb, l'enfance innomable. *Autrement (Abandon et Adoption)*, 96, 85-90.
- LALLEMAND S. (1993) *La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- LALLEMAND S. (1988) Un bien qui circule beaucoup. *Autrement (Abandon et Adoption)*, 96, 128-134.
- LEVENTHAL J. (2003) The field of child maltreatment enters its fifth decade, *Child Abuse and Neglect*, 27(1), 1-4.
- LOLO B. (1991) La dyade de la relation mère-enfant ou la prise en charge de l'enfant africain, *Transitions*, 31.

- MADHAVAN S. (2004) Fosterage patterns in the age of AIDS: continuity and change, *Social Science & Medicine*, 58(7), 1443-1454.
- MARIE A. (1997) Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation, In Pilon M., Locoh T., Vignikin E., Vimard P. (Eds.) *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Paris, Ceped, 279-300.
- MARINOPoulos S. (1997) Avant l'adoption : l'abandon, *Journal des Psychologues*, 153, 23-26.
- MATTERN C. (2007) *Etude de la pratique contumière d'infanticide et de rejet des enfants sorciers au sein de l'ethnie baribara du Nord Bénin*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 112 p.
- MEEKERS D. (1994) Sexual initiation and premarital chilbearing in Sub-Saharan Africa, *Population Studies*, 48(1), 47-64.
- MENICK D. M. (2000) Les contours psychosociaux de l'infanticide en Afrique noire: le cas du Sénégal, *Child Abuse & Neglect*, 24(12), 1557-1565.
- MIAKAYIZILA P., GANGA-ZANDZOU P., MAYANDA H. (2000) L'abandon du nouveau-né à la naissance à Brazzaville, *Médecine d'Afrique Noire*, 47(3), 145-148.
- MILLER C., GRUSKIN S., SUBRAMANIAN S., RAJARAMAN D., HEYMANN S. (2005) Orphan care in Botswana's working households: growing responsibilities in the absence of adequate support, *American Journal of Public Health*, 96(8), 1429-1435.
- MISHRA V., BIGNAMI-VAN ASSCHE S. (2008) *Orphans and vulnerable children in high HIV-prevalence countries in sub-saharan Africa*, DHS Analytical Studies, 15, Calverton, Maryland, Macro International Inc, 92 p.
- MOREL M. (2003) Les enfants abandonnés dans la France ancienne (XVIIe-XIXe siècle), In Szejer M. (Ed.) *Le bébé face à l'abandon, le bébé face à l'adoption*, Paris, Albin Michel, 19-45.
- NATIONS UNIES (2008) *Rapport du Comité des droits de l'enfant. Assemblée générale. Documents officiels. Soixante-troisième session*, New York, Nations Unies.
- ODEROI (2006) *La violence contre les enfants dans la région de l'Océan Indien. Rapport annuel de l'Observatoire des Droits de l'Enfant dans le Région de l'Océan Indien*, Maurice, ODEROI.
- OPPONG C. (1999) Les systèmes familiaux et la crise économique, In Adepodju A. (ed.), *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 221-254.
- OPPONG C. (1997) African family systems and socio-economic crisis, In Adepodju A. (ed.), *Family, Population and Development in Africa*, London, England Zed Book, 158-182.
- PANTER-BRICK C., SMITH M. (ed.) (2000) *Abandoned children*, Cambridge University Press, 248 p.
- PILON M., VIGNIKIN K. (2006) *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Paris, Ed. des archives contemporaines/AUF, Savoirs francophones, 131 p.
- RABAIN J. (1979) *L'enfant du lignage. Du servage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*, Paris, Payot, 237 p.
- RAUM O. (1967) *Chaga Childhood*, Oxford, Oxford University Press.
- RENNE E. P., BASTIAN M. L. (2001) Reviewing Twinship in Africa, *Ethnology*, 40 (1), 1-11.

- RWEBANGIRA M. (1994) What has the law got to do with it?, *in* Tumbo-Masobo Z., Liljeström R. (ed), *Chelewa, Chelewa. The dilemma of teenage girls*, Östersund, The Scandinavian Institut of African Studies, 187-215.
- SINGH S. (1998) Adolescent childbearing in developing countries: a global review, *Studies in Family Planning*, 29(2), 117-136.
- SINGLETON M. (2004) Infanticide. Notes de lectures anthropologiques à usage éthique, *Documents de travail du SPED, UCL Louvain-la-Neuve* 20, 48.
- SOW M., MOREAU J., MBAYE I., NDIAYE P., BENAIS J. (1989) Neonaticides au Sénégal : aspects sociologiques et médico-légaux, *Acta Medicinae Legalis et Socialis*, 39 (2), 277-283.
- UNICEF (2009) *La situation des enfants dans le monde 2009. La santé maternelle et néonatale*, New York, UNICEF, 158 p.
- UNICEF (2007a) *La situation des enfants dans le monde 2008. La survie de l'enfant*, New York, UNICEF, 154 p.
- UNICEF (2007b) *Progrès pour les enfants. Un monde digne pour les enfants : bilan statistique*, New York, UNICEF, 70 p.
- UNICEF (2002) *Un monde digne pour les enfants*, New York, UNICEF, 31 p.
- VAN GENNEP A. (1904) *Tabou et totémisme à Madagascar*, Paris, Leroux.
- VANDERMEERSCH C. (2002) Les enfants confiés âgés de moins de 6 ans au Sénégal en 1992-1993, *Population*, 57(4-5), 661-688.
- WHO (2007) *Adolescent pregnancy - Unmet needs and undone deeds. A review of the literature and programs*, Who Discussion Paper on Adolescence, 99 p.

Enfants sorciers à Kinshasa (RD Congo) et développement des Églises du Réveil

Jérôme BALLET¹, Claudine DUMBI², Benoît LALLAU³

Ces vingt dernières années, les enfants ont été particulièrement victimes des ajustements structurels qui ont marqué certains pays en développement (Cornia et al., 1987 ; Cagatay et al., 1995). Au-delà de ces "ajustements" imposés par les organisations internationales, certains pays se sont en outre enlisés dans des crises économiques et de violents conflits civils. La République Démocratique du Congo fait partie de ceux-là.

La défaillance de l'État et l'absence de capital social gouvernemental (Collier, 1998) sont en partie compensées par une "ONGisation" de la société, particulièrement à Kinshasa (Giovannoni et al., 2004). Cette ONGisation se traduit par un développement considérable des mouvements religieux, parmi lesquels figurent les mouvements fondamentalistes chrétiens, particulièrement les mouvements néo-pentecôtistes et apocalyptiques.

Parallèlement à cette présence marquée de la société civile, les accusations de sorcellerie n'ont cessé de croître depuis une vingtaine d'années (Douglas, 1999). Ce développement parallèle n'est, selon nous, pas un hasard ; nous posons, au contraire, l'hypothèse que l'un et l'autre s'alimentent. La République Démocratique du Congo est, en effet, marquée par une déstructuration sociale de grande ampleur, une crise du capital social (Luzolele, 2002), qui ouvre simultanément la voie à une recomposition, dont se saisissent les mouvements religieux. L'impression magique de pouvoir faire de l'argent à partir de rien (Andrew, 1997) favorise le développement de ces mouvements⁴. La religion devient une affaire de marché, ce qu'illustre bien l'expression "capitalisme millénariste" (Van Dijk, 2000).

¹ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, C3ED (UMR 063), jballetfr@yahoo.fr

² Institut Supérieur Agrovétérinaire de Kimwenza, Kinshasa, claudine_dumbi@yahoo.fr

³ Université des Sciences et Technologies de Lille, Clercé (UMR 8019), benoit.lallau@univ-lille1.fr

⁴ Par exemple, la Fondation américaine pour une Nouvelle Aire Philanthropique (*Foundation for New Era Philanthropy*), organisation créée pour "changer le monde pour la Gloire de Dieu" a persuadé 500 organisations sans but lucratif d'investir 354 millions de dollars avec la promesse de doubler l'argent en six mois (*Chicago Tribune* 1997, cité par Comaroff et Comaroff 1999).

Les accusations de sorcellerie font partie de la panoplie des outils déployés dans le contexte des économies en crise. La sorcellerie est un moyen de médiation et d'imaginaire du monde (Ruel, 1997) qui laisse place à de multiples interprétations. Parmi celles-ci, la République Démocratique du Congo a vu se développer des accusations de sorcellerie envers les enfants, un fait désormais dénoncé par les ONG internationales (Aguilar Molina, 2006 ; Human Rights Watch, 2006). Ces accusations sont si nombreuses qu'il est devenu impossible de les dénombrer. Elles alimentent le nombre d'enfants des rues - quelque 20 000 à 25 000 selon Pirot (2004), regroupés en *Moineaux, Shege, Phaseurs*, selon les tranches d'âge -, contribuant à la banalisation de ce phénomène.

Principales victimes de la déstructuration sociale en cours dans le pays, les enfants sont aussi les premières victimes de la recomposition sociale pilotée par les églises néo-pentecôtistes, victimes tant des violences de la rue (une description édifiante en est faite par Muwalawala, 1994) que de celles qui leur sont infligées lors des accusations (Madungu Tumwaka, 2002).

Cet article examine le rôle extrêmement ambigu des nouveaux mouvements religieux en RDC, en particulier les Églises dites du Réveil, affiliées à la mouvance néo-pentecôtiste et néo-apocalyptique. Après avoir caractérisé le développement de ces Églises (partie 1), en insistant en particulier sur le lien étroit qu'elles entretiennent avec le développement des nouvelles formes de sorcelleries, nous discutons du rôle de la sorcellerie comme forme de rationalisation du malheur (partie 2). Nous appuyons cet aspect par une recherche menée auprès d'enfants accusés de sorcellerie. Nous discutons ensuite du rôle ambigu des traitements aux cas de sorcellerie proposés par les Églises. Si ces traitements se veulent libérateurs, ils entretiennent surtout un marché de la sorcellerie dont les Églises sont les premières bénéficiaires.

1. LE DÉVELOPPEMENT DES ÉGLISES DU RÉVEIL ET LA SORCELLERIE

Le contexte kinois est marqué par un développement pléthorique d'Églises, 2 498 en 2000 (Malandi, 2000). La mouvance néo-pentecôtiste y est très fortement représentée, notamment avec les Églises du Réveil (Mvuezolo Bazonzi, 2006). Pour attirer les fidèles les églises se livrent à une surenchère de procédés. Comme le soulignent Comaroff et Comaroff (1999, 291) "*Pentostalism meets neoliberal enterprise: the chapel is, literally, a storefront in a shopping precinct.*" La religion trouve son créneau dans l'économie de marché et la concurrence entre les églises pousse certaines à des pratiques radicales. Parmi celles-ci les désenvoûtements constituent une pratique phare.

1.1 *Les Églises du Réveil au cœur des stratégies de survie*

La République Démocratique du Congo subit, selon l'expression désormais courante, une multi-crise. Celle-ci renvoie aux dimensions à la fois économiques et sociales, mais également au caractère imaginaire ou invisible, en

opposition au réel ou au visible. Ce deuxième monde de la magie ou de la sorcellerie connaît lui aussi une mutation profonde. Contrairement à l'image traditionnelle de la sorcellerie se référant essentiellement à des adultes, voire des personnes plutôt âgées, les enfants sont désormais au cœur de ce deuxième monde (De Boeck, 2000). Cette transformation est à mettre en relation avec la situation économique du pays où, si une élite s'enrichit, la plupart de la population se trouve dans une logique de survie.

La fréquentation des Églises constitue une modalité importante des stratégies de survie (Lallau et Dumbi, 2007). L'impact de cette fréquentation sur les dotations en capital social, et plus généralement sur l'autonomie des personnes, est ambivalent. D'une part, elle constitue une aide pour faire face aux contraintes du quotidien, dans une "famille" ainsi reconstituée : "Dans les sectes, nous nous encourageons entre frères et sœurs" ; "Je suis dans les sectes maintenant à cause de cette souffrance". Mais l'entraide qui se développe au sein des "sectes" est souvent moins matérielle que spirituelle. Il s'agit d'abord de trouver un réconfort moral et lorsqu'une protection concrète est proposée, elle concerne surtout les forces occultes.

La fréquentation des "sectes" peut contribuer à des "échecs d'aspirations" (Ray, 2004) ; on tend à attendre toute solution aux problèmes du quotidien de la volonté divine (*Nzambe akosala, akosunga*, " Dieu agira, protègera") ou de pratiques de délivrance. Elle freine alors la "capacité à aspirer" (Appadurai, 2004), ce que montre Luzolele (2002, 29) : "L'ambiguïté de cette forme de capital social, les réseaux religieux, provient du fait que l'on ne sait pas s'il (capital social) agit pour inhiber les tensions sociales qui feraient exploser la violence dans les rues ou s'il crée une complicité tacite entre la population qui ne sait plus revendiquer ses droits (c'est-à-dire pousser les autorités politiques à construire des plans d'action concrets qui épousent les aspirations de la population) et les gouvernants qui apprécient cette apathie de la population qui les arrangerait."

Cette dimension magico-religieuse des stratégies de survie conduirait ainsi à l'apathie, à la résignation. Et le recours systématique à cette causalité magico-religieuse réduirait l'autonomie des personnes en influençant leurs préférences et en induisant un enchaînement parfois beaucoup plus prégnant que celui vécu au sein des familles. Sur ce dernier point, il est notable de constater que certains pasteurs engagent leurs adeptes à se dégager de l'influence de leur famille naturelle et à se limiter à leur nouvelle "famille dans le Christ".

1.2 *La sorcellerie comme marché*

Les Églises utilisent une multiplicité de stratégies afin d'attirer de nouveaux fidèles. L'ensemble des outils marketing est mis à contribution. Sur les 17 chaînes de Télévision à Kinshasa, 9 sont possédées par des organisations de confessions religieuses (Delanaye, 2001). Les programmes visent à fournir une offre religieuse conséquente. Dans le contexte de décomposition sociale, il n'est pas exagéré de dire que l'offre crée sa propre demande. Comme le souligne de

Boeck (2000), la diabolisation de la figure du sorcier dans le discours des églises fondamentalistes a pour effet de rendre encore plus omniprésent celui-ci dans le champ social. Certes, les églises n'ont pas créé la sorcellerie, mais elles l'utilisent fortement comme fonds de commerce et de ce fait la légitime. Leurs discours, comme leurs pratiques, accroissent l'imaginaire autour de la sorcellerie, en même temps qu'elles fournissent la solution à ce problème.

La concurrence forte des églises semble actuellement être plutôt favorable au mouvement pentecôtiste parce que celui-ci reconnaît, contrairement aux églises traditionnelles, la sorcellerie comme une réalité (Meyer, 1999). Cependant, cette stratégie rattrape parfois ceux qui l'utilisent et certains personnages du mouvement pentecôtiste sont parfois aussi en difficulté en raison même de leur enrichissement trop visible. La conversion du prestige spirituel en consommation ostensible telle les 4x4, les avions... favorise la suspicion d'une partie de la population qui établit un lien entre la sorcellerie et la richesse des pasteurs. Eux-mêmes en viennent à être suspectés de sorcellerie.

1.3 Nouvelles figures de la sorcellerie

Fisiy et Geschiere (1991 et 1996) ont tenté d'expliquer les capacités de modernisation des discours sur la sorcellerie qui a cours en Afrique. Ils soulignent l'ambivalence d'un discours relevant de l'envie, appuyant aussi bien la jalouse que la réussite. Les discours sur la sorcellerie permettent de relayer le caractère injuste des inégalités de richesse et de pouvoir, mais aussi son utilité pour l'accumulation de cette richesse et de ce pouvoir. Les individus sont alors pris dans cette ambivalence entre dénoncer les autres et recourir eux-mêmes à la sorcellerie.

De tels discours sur la sorcellerie reflètent évidemment les transformations économiques en cours en Afrique et les tensions sociales qu'elles génèrent. Comaroff et Comaroff (1999) relèvent la place grandissante que prend l'économie au sein des discours et de l'imaginaire sur la sorcellerie. Les liens entre la sorcellerie et l'économie sont multiples et forment l'économie de l'occulte. Ils vont des besoins de transactions réelles telles que le prélèvement et la vente d'organes, aux relations dans le "second monde" fortement teintées de rapport de domination économique. L'exemple le plus souvent cité est celui de la personne envoûtée qui, durant son sommeil, va labourer le champ imaginaire d'une autre personne pour le propre profit de cette dernière ou d'une personne tierce, des sortes de zombis qui travaillent sur des plantations invisibles. Pour ne citer que quelques exemples, Geschiere (1998), à la suite de De Rosny (1981), ont bien relevé ce phénomène dans le cas du Cameroun, ainsi qu'Englund (2007) dans le cas du Malawi et De Boeck (2000) dans le cas de la République Démocratique du Congo. Les relations économiques dans le monde de la sorcellerie prennent en fait des formes multiples telles que l'évincement d'un concurrent, l'exploitation de la force de travail, etc., mais toutes ont un rapport étroit avec l'avènement d'une société où les inégalités deviennent de plus en plus criantes.

Une telle mutation de la sorcellerie n'est pas incompatible avec l'accusation des enfants. Au contraire, comme le note Englund (2007), dans le cas du Malawi, les enfants qui apparaissent trop fatigués pour effectuer leurs activités domestiques ou leurs devoirs scolaires sont interrogés sur leur activité nocturne. Dans de nombreux cas où la mère de famille n'est pas la mère biologique, l'interrogatoire recourt à des méthodes violentes. Dans un contexte où la survie familiale est peu garantie, les adultes de la famille voient les enfants non-biologiques comme une bouche en plus à nourrir dont ils se passeraient bien. Madungu Tumwaka (2002) confirme nettement cet aspect. Sur un échantillon de 350 enfants accusés de sorcellerie qu'il a enquêté en RDC, 80% ont vécu dans des familles où le chef de ménage n'était pas leur parent biologique.

2. LA SORCELLERIE COMME RATIONALISATION DU MALHEUR

La prégnance du magico-religieux permet, d'une part d'éviter les malheurs, d'autre part de rationaliser ces malheurs ou coups du sort lorsqu'ils surviennent (Lallau, 2007). Le système magico-religieux, reposant fondamentalement sur l'incertitude, permet de trouver systématiquement une explication *a posteriori* (Desjeux, 1987). Or ce sont, là aussi, souvent les plus vulnérables qui sont désignés comme coupables du malheur subi, et en premier lieu les enfants (De Boeck, 2004). Une telle mutation de la sorcellerie, se focalisant sur les enfants, apparaît comme une inversion paradigmatische de la solidarité de groupe, largement relevée par les théories microsociologiques de la sorcellerie (Englund, 2007). Nous appuyant sur une enquête qualitative auprès de 31 enfants accusés de sorcellerie, nous avons tenté de vérifier le rôle de rationalisation du malheur joué par la sorcellerie.

2.1 Option méthodologique de l'enquête

Concernant la méthodologie permettant de mener à bien ce travail, deux éléments principaux peuvent être avancés. En premier lieu, aller à la rencontre des enfants accusés de sorcellerie n'est pas chose aisée : la plupart d'entre eux vivent dans la rue, une "rue" dans laquelle tout travail d'enquête, autre que fugace, s'avère délicat, voire dangereux. Une solution de compromis consiste alors à se rendre dans les centres d'accueil des enfants des rues (22 des 31 entretiens), car elle permet, simultanément, de réaliser des entretiens en toute sécurité pour les deux parties et de rencontrer des enfants qui ont un vécu parfois assez long à rapporter.

En second lieu, ce vécu est recueilli à l'aide d'un guide d'entretien fondé sur une approche de type "récit de vie", qui permet de dépasser les réticences des enfants et d'aller assez loin dans la compréhension des mécanismes en jeu dans la "sorcellerie infantile".

Le travail d'enquête mené auprès de 31 enfants dits sorciers ne vise pas à être représentatif, d'autant que même si nous le voulions, nous nous heurterions à l'absence de statistiques fiables sur la population de référence. Il ambitionne de fournir des éléments qui attestent de la problématique et soulèvent les enjeux essentiels, et mobilise en parallèle la littérature sur la sorcellerie.

2.2 *Une rationalisation des malheurs*

Les accusations sont souvent portées à la suite d'un malheur familial, ou du moins un évènement vécu comme un malheur. L'accusation de sorcellerie permet de rationaliser *a posteriori* l'évènement, créant de la certitude là où il n'y a qu'incertitude. Seize enfants parmi les trente et un sont dans cette situation. Pour les autres, les réponses sont insuffisamment claires. "*Maman est morte quand j'avais deux ans. Papa n'a pas voulu rester avec moi parce que je tombais souvent malade. Il disait que je suis un enfant maudit par ma mère. Pour lui et sa femme, j'étais sorcier*" (Nsiala Nsimba Reagan). "*J'ai été frappé par Papa qui m'accusait de sorcellerie parce qu'il n'avait pas de travail*" (Patrick Musungani Gemuso). Par ailleurs, huit enfants ont été accusés en raison de symptômes physiques et psychiques. Ces résultats soulignent les imbrications entre des formes anciennes de l'imaginaire de la sorcellerie et les formes nouvelles. Les signes distinctifs, souvent reconnaissables dès la naissance ou à un jeune âge, constituent dans certaines formes anciennes de l'imaginaire de la sorcellerie un élément central (Evans-Pritchard, 1937). Les nouvelles figures de la sorcellerie ouvrent, au contraire, un champ plus vaste de reconnaissance puisque la dimension économique, particulièrement l'enrichissement, se traduit souvent à l'âge adulte. Dans un bon nombre de cas, les formes nouvelles de la sorcellerie se combinent avec des formes plus anciennes. Il faut noter ici que certaines églises utilisent fortement les aspects physiques et psychiques des enfants comme reflet de leur état de sorcier. Certaines brochures qu'elles diffusent sont éloquentes à ce sujet. Elles procèdent d'une description des symptômes physiques et psychiques si large qu'elles laissent la porte ouverte à toutes les accusations possibles. Les signes qui permettent de reconnaître si un enfant est sorcier sont, par exemple, le fait qu'il soit trop sage ou au contraire trop agité, qu'il soit docile ou au contraire tête, qu'il soit intelligent ou au contraire peu doué, etc. La palette des signes distinctifs est telle qu'assurément aucun enfant ne peut échapper à une catégorie ou à une autre.

3. LE "TRAITEMENT" RELIGIEUX, UNE LIBÉRATION ?

La crise de solidarité intergénérationnelle se traduit au sein des familles par les accusations de sorcellerie des enfants et des violences faites à leur encontre. Les églises peuvent apparaître, par les solutions qu'elles proposent, comme un moyen de soustraire les enfants à la violence familiale et de les libérer des accusations qui pèsent sur eux. Cependant, même si dans la plupart des cas elles

ne sont pas à l'origine d'une accusation particulière, par les diagnostics qu'elles proposent et par les discours qu'elles véhiculent à longueur de temps à travers les médias, elles légitiment non seulement les accusations, mais, de surcroît, les confirment. Si, comme le note De Boeck (2000, 41), "de cette façon, l'espace de l'Église de guérison permet de résister et de reformuler la violence physique et psychologique, quelquefois extrême, qu'ont à subir les enfants accusés à l'intérieur de leur groupe familial", la plupart des églises offrent des méthodes de "guérison" qui passent aussi par des violences physiques et psychologiques.

3.1 *La libération comme marchandise*

La libération proposée par les églises participe surtout d'une marchandisation de la souffrance. La souffrance des parents, au lieu de se reporter sur les enfants, trouve un exutoire par le paiement d'une thérapie pour les enfants. Cette thérapie suppose implicitement que, d'une part, la famille doit payer monétairement cette guérison, d'autre part, l'enfant doit souffrir pour expier son emprise démoniaque. La souffrance trouve ainsi une délivrance par un double processus de libération par l'argent et par transfert sur l'enfant. Mais ces thérapies, si elles libèrent en partie les familles, renvoient aussi au sacrifice de l'enfant et de sa capacité à agir.

Delanaye (2001) relève un certain nombre de cas de désenvoûtement dans lesquels le coût de la pratique est non négligeable pour la famille. Ainsi, une adolescente fût amenée par sa mère auprès d'un évangéliste qui aurait exigé 20 \$ pour l'exorciser. Il aurait demandé en plus à la mère qu'elle amène ses deux autres filles, elles aussi envoûtées selon lui et pour lesquelles elle aurait également payé 20 \$ pour chacune. Cas tout à fait significatif, une des trois filles devait mourir quelques temps plus tard de la méthode violente de désenvoûtement pratiquée par l'évangéliste.

Notre enquête atteste de ces pratiques parfois extrêmement violentes et auxquelles succombent certains d'enfants. *"Les séances de guérison ont eu lieu dans les églises de réveil. Un pasteur m'a brûlé le corps avec des bougies. Une autre maman prophète m'a couvert le corps de drap rouge. Dans une autre église encore, on m'a versé dans les yeux de la sève tirée d'un arbre. Cela piquait très fort. Le guérisseur avait dit que la sorcellerie était partie. J'avais si mal aux yeux"* (Glodi Mbete, 11 ans). *"Mes tantes Emilie et Dinzolele nous ont amenés chez le pasteur Okono à Kingasani. Celui-ci nous a fait boire de l'eau bizarre soit disant pour chasser les esprits mauvais. Nous sommes allés là-bas avec mes frères et sœurs Estella, Christelle, Dieudonné, Véronique, Tipy, Luyeye, et Putu. Quand j'ai bu cette eau, j'ai vomis des choses noires. Les autres sont tous morts, sauf Putu et moi"* (Fabrice Khasa).

Parler de libération par les églises du simple point de vue d'une échappatoire par rapport aux violences physiques reviendrait à compter les décès évités dans un cadre familial par rapport à ceux impliqués par les cures de "guérison". Un tel calcul n'a évidemment guère de sens.

Une autre manière de parler de libération serait de s'intéresser à la réinsertion des enfants accusés après leur traitement par l'église. Or, les enfants sont

souvent définitivement écartés des familles et sont conduits à vivre dans la rue ou recueillis par des centres d'accueil. Du point de vue des enfants, les pratiques de libération n'aboutissent pas à quelque chose de très différent de ce que les enfants auraient eu à vivre sans ces pratiques.

Une dernière manière de concevoir la libération serait de ne pas se focaliser sur les enfants mais de concevoir la libération comme un processus global pour la société, lui permettant de se recomposer en se libérant de ses peurs et de ses souffrances, en rationalisant les malheurs. Cependant, là encore, les résultats sont loin de favoriser une telle interprétation. En effet, les aveux des enfants se dirigent souvent vers la mise en accusation d'autres adultes, renforçant du même coup la décomposition sociale au niveau intra-générationnel cette fois, d'autant plus qu'ils sont très souvent faits en public.

En outre, ces aveux accroissent l'angoisse des personnes, chacun sachant qu'il peut être accusé, ou être victime, de fait de sorcellerie. Ce qui donc peut être perçu comme une libération au niveau individuel à un moment précis d'une histoire familiale, constitue aussi, au niveau collectif cette fois, un facteur d'angoisse et de tensions sociales. Loin de permettre à la société de se reconstruire, le "traitement" religieux favorise sa délinquance.

3.2 De l'aveu à l'intériorisation des accusations

Sur les 31 enfants interrogés, 15 ont avoué être ou avoir été sorciers. *"Cette fois là c'était trop. J'ai tout avoué à l'oncle ; (...) ; L'oncle ne m'a pas frappé. Il m'a emmené chez son ami prêtre. On a prié. J'ai fait la confession (ntubela) chez monsieur l'abbé. Il a longtemps parlé. Il m'a donné de l'eau bénite"* (Papy Nseka). Ces aveux sont souvent, on l'a dit, l'occasion d'une mise en accusation d'un autre adulte. Sur les 15 enfants ayant avoué, 14 ont déclaré avoir été envoutés par un adulte proche de la famille. *"J'ai été ensorcelée par ma grand-mère (la maman de mon père). Un jour elle m'avait donné des bananes (bitabe). Elle est revenue la nuit pour me demander de lui donner ma mère"* (Mayi L'Or, 7 ans). L'aveu, en "libérant" l'enfant, se transforme en accusation pour un adulte.

Ces aveux peuvent avoir plusieurs ressorts. Il peut s'agir d'aveux stratégiques, instrumentalisant la peur des adultes, ou profitant de cette occasion pour assouvir une vengeance envers un adulte. Il peut s'agir d'un aveu non autonome, reconstruisant le réel à la suite du traitement subi par l'enfant. Quoi qu'il en soit, dans de très nombreux cas, ils repositionnent la souffrance et la violence entre adultes. Ils provoquent des violences réelles à l'encontre des adultes accusés, pouvant aller jusqu'à leur mort. Ainsi, le parcours de libération de la violence trouve son achèvement, passant d'un adulte à un enfant pour revenir à un autre adulte. Avec Geschiere (1998), on peut alors avancer que le nouvel imaginaire de la sorcellerie ne doit pas s'interpréter simplement comme une sorte de version capitaliste de la sorcellerie, mais qu'il reste très lié aux relations de proximité et particulièrement aux relations familiales. Pour le paraphraser, toute forme de thérapie requiert avant tout un aller au cœur de la famille.

Néanmoins, dans le cas qui nous occupe, la thérapie a ceci de pervers qu'elle ne libère pas, elle emprisonne. 13 des 15 enfants ayant avoué se déclarent "guéris", tandis que les deux autres ne pensent pas l'être encore. Mais dans tous ces cas, l'accusation a été totalement intériorisée, de sorte que la libération ne se réalise que par l'acceptation de la sorcellerie. La libération n'est que temporaire et la remise en cause des accusations elles-mêmes est très rare. Le processus de "guérison" s'apparente plus à un processus d'inactivation qu'à un processus d'élimination. Il conforte le nouvel imaginaire de la sorcellerie et l'alimente pour les générations futures. Le marché du désenvoûtement assure de la sorte sa demande future.

CONCLUSION

Les nouvelles formes que prend l'imaginaire de la sorcellerie se développent dans un contexte marqué par un double processus de destruction et de reconstruction du capital social. Si les éléments concourant à la destruction sont nombreux (guerre civile, crise économique, SIDA, etc.), ceux participant à sa reconstruction relèvent pour beaucoup du rôle des Églises, et particulièrement des mouvements néo-pentecôtistes. Cette reconstruction porte en elle une certaine ambivalence. D'une part, elle permet à la population de retisser des liens nouveaux mais, d'autre part, elle apporte une légitimation des violences faites aux enfants. La reconstruction du capital social intra-générationnel passe par la violence intergénérationnelle. L'effet en retour de ce mouvement de reconstruction se réalise avec l'achèvement du cycle de la violence lors des aveux des enfants, un cycle qui à la fois renvoie la violence aux adultes entre eux et imprègne les enfants de cette violence pour leur vie future.

Le prix à payer pour cette reconstruction paraît élevé, probablement parce que le social devient lui aussi un espace marchand où l'imaginaire des relations trouve un prix de marché, i.e. le prix à payer pour un traitement. Ce prix à payer n'est néanmoins pas simplement monétaire ; il se traduit aussi en nombre de vies humaines, ou, pour le moins, en pertes durables de capacités à agir de manière autonome. Et les coûts humains de ce processus de "recomposition de survie" concernent au premier chef les enfants, affectés dans leur résilience, ou leur existence même.

Est-ce qu'un enfant démon peut-être délivré ?

"Ne vous laissez pas tromper avec le mot "enfant". Un démon est un démon, et ne peut jamais être délivré. Avec les enfants démons, ni le fouet, ni la correction ne changent rien. Voilà pourquoi dans l'ancienne alliance, Dieu avait plutôt demandé de lapider de tels enfants. (...) *Deutéronome 21:18-21.*"

Source : <http://www.mcreveil.org>

BIBLIOGRAPHIE

- AGUILAR MOLINA J. (2006) *The Invention of Child Witches in the Democratic Republic of Congo. Social cleansing, religious commerce and the difficulties of being a parent in an urban culture*, Save the Children, London.
- ANDREW E. L. (1997) Behind the Scams: Desperate People, Easily Duped, *New York Times*, january 29, 3.
- APPADURAI A. (2004) The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition, in Rao V. and Walton M. (Eds), *Culture and Public Action*, Stanford, Stanford University Press, 59-84.
- BIAYA T. K. (2000) Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar, Kinshasa), *Politique africaine*, n°80, décembre, 12-31.
- BOULDING E. (1979) *Children's Rights and the Wheel of Life*, New Brunswick, Transaction Books.
- CAGATAY N., ELSON D., GROWN C. (1995) Introduction: gender adjustment and macroeconomics, *World Development*, 23, 238-253.
- CASE A., LIN I-F., MCLANAHAN S. (1999) Household resource Allocation in Stepfamilies: Darwin Reflects on the Plight of Cinderella, *American Economic Review*, 89(2), 234-238.
- CHICAGO TRIBUNE (1997) Charity Pyramid Schemer Sentenced to 12 Years: New Era Organizer Collected \$354 Million soliciting 500 Groups, *Chicago Tribune*, September 23, 6.
- COLLIER P. (1998) Social Capital and Poverty, Social Capital Initiative, Working Paper n°4, Washington, World Bank.
- COMAROFF J., COMARROFF J. (1999) Occult Economies and the Violence of Abstraction: Notes from the South African Postcolony, *American Ethnologist*, 26(2), 279-303.
- CORNIA G., JOLLY R., STEWART F. (1987) *Adjustment With A Human Face*, Oxford, Oxford University Press.
- DE BOECK F. (1999a) Domesticating Diamonds and Dollars : Identity, Expenditure and Sharing in South-Western Zaïre (1984-1997), in Meyer B. and Geschiere P. (eds), *Globalization and Identity. Dialectics of Flow and Closure*, Oxford, Blackwell.
- DE BOECK F. (1999b) Dogs breaking their Leash: Globalization and Shiffting gender categories in the Diamond Traffic between Angola and DRCongo (1984-1997), in De Lame, Zabus C. (eds), *Changements au féminin en Afrique noire. Anthropologie et littérature*, vol.1, Tervuren/Paris, Musée Royal de l'Afrique central/L'Harmattan.
- DE BOECK F. (2000) Le deuxième monde et les enfants sorciers, *Politique africaine*, 80, 32-57.
- DE BOECK F. (2004) Etre Shege à Kinshasa : les enfants, la rue et le monde occulte, in Trefon T. (ed.), 173-192.
- DE ROSNY E. (1981) *Les yeux de ma chèvre: Sur les pas des maîtres de la nuit en pays douala*, Paris, Plon.
- DE VILLERS G., MONNIER P. (eds.) (2002) *Kinshasa : manières de vivre*. Bruxelles/Paris, ASDOC/L'Harmattan, Cahiers Africains, n°49-50.
- DELANAYE P. (2001) *Les chrétiens face aux accusations de la sorcellerie*, Kinshasa, Le senevé.

- DESJEUX D. (1987) *Stratégies paysannes en Afrique noire, le Congo. Essai sur la gestion de l'incertitude*, Paris, L'Harmattan.
- DEVISCH R. (1998) La violence à Kinshasa, ou l'institution du négatif, *Cahiers d'Études Africaines*, 150-152, XXXVIII-2-4, 441-469.
- DERCON S. (2002) *Risk, Poverty and Public Action*, United Nations University/World Institute for Development Economics Research, Discussion Paper N° 2002/22, February.
- DOUGLAS M. (1999) Sorcery accusations unleashed : the lele revisited, 1987, *Africa*, 69(2).
- EDWARDS M. (1996) New Approaches to Children and Development: Introduction and Overview, *Journal of International Development*, 8(6), 813-827.
- ELSON D. (1982) The Differentiation of Children's Labour in the Capitalist Labour Market, *Development and Change*, 13, 479-497.
- ENGLUND H. (2007) Witchcraft and the Limits of Mass mediation in Malawi, *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 13, 295-311.
- EVANS-PRITCHARD E. E. (1937) *Witchcraft, Oracles and Magic among the Azande*, Oxford, Clarendon Press.
- FALANGANI MVONDO PASHI (2002) *Paupérisation de familles petites-bourgeoises et transformation des valeurs en période de crise*, in De Villers G., Monnier P. (eds), 113-140.
- FISIY C. F., GESCHIERE P. (1991) Sorcery, Witchcraft and Accumulation: regional Variations in South and West cameroon, *Critique of Anthropology*, 11(3), 251-278.
- FISIY C. F., GESCHIERE P. (1996) Witchcraft, Violence and Identity: Different Trajectories in Postcolonial Cameroon, in Werbner R. and Ranger T. (eds), *Postcolonial Identities in Africa*, London, Zed Books, 193-222.
- GESCHIERE P. (1998) Globalization and the Power of Indeterminate Meaning: Witchcraft and Spirit in Africa and East Asia, *Development and Change*, 29, 811-837.
- GIOVANNONI M., TREFON T., KASONGO-BANGA J., MWEMA C. (2004) Agir à la place - et en dépit - de l'État : ONG et associations de la société civile à Kinshasa, in Trefon T. (ed.), 119-134.
- HUMAN RIGHTS WATCH (2006) *Quel avenir ? Les enfants de la rue en République démocratique du Congo*, Volume 18, n°2(A), avril.
- LALLAU B. (2007) Capacités et gestion de l'incertitude : essai sur les stratégies des maraîchers de Kinshasa, République Démocratique du Congo, *Journal of Human Development*, 8(1), 153-173.
- LALLAU B., DUMBI C. (2007) L'éthique du mayélé : Les fins et les moyens de la "débrouille" dans la filière maraîchère de Kinshasa, *Mondes en Développement*, tome 35, n°137, 67-80.
- LAST M. (1994), Putting Children First, *Disasters*, 18, 192-202.
- LUZOLELE LOLA NKAKALA L. (2002) *Congo-Kinshasa : Combattre la pauvreté en situation de post-conflit. Synergie entre l'État, le marché et le capital social*, Paris, L'Harmattan, collection Etudes africaines.
- MADUNGU TUMWAKA P. (2002) La violence faite à l'enfant dit sorcier à Kinshasa, 11^e Colloque de l'AIDELF (Enfants d'aujourd'hui : Diversité des contextes, pluralité des parcours), Dakar, 10-13 décembre.
- MALANDI K. (2000) *Guide pour l'option religieuse ou chrétienne pour la ville de Kinshasa*. Mimeo, Kinshasa

- MEYER B. (1999) *Translating the Devil. Religion and Modernity among the Ewe in Ghana*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- MONZENU M. (2001) Tu me verras le soir, *Afrique-espoir*, 16, 25-26.
- MUSENGE MWANZA G. (2005) *Évangélisation à Kinshasa : une stratégie d'exploitation ou l'expression d'une foi ardente*, Centre d'Études Politiques, Université de Kinshasa, février.
- MUWALAWALA KIPANDA (1994) Les formes d'oppression subies par les enfants de la rue à Kinshasa, in Marjuvia (Coll.) *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard, Collection Les Enfants du Fleuve, 361-375.
- MVUEZOLO BAZONZI J. (2006) *Les Églises du réveil de Kinshasa à l'ombre du mouvement néopentecôtiste mondial : entre nivellement et déconstruction culturels*, Centre d'Études Politiques, Université de Kinshasa.
- NZEZA BILAKILA A. (2004) *La "coop" à Kinshasa : survie et marchandage*, in Trefon T. (ed.), 33-46.
- PIROT B. (2004) *Enfants des rues d'Afrique centrale. Douala et Kinshasa. De l'analyse à l'action*, Paris, Karthala.
- RAY D. (2004) *Aspirations, Poverty and Economic Change*, BREAD Policy Paper n°002, Bureau for Research in Economic Analysis of Development, April.
- RUEL M. (1997) *Belief, Ritual and Securing of Life: Reflexive Essays on a Bantu Religion*, Leiden, E. J. Brill.
- SAVE THE CHILDREN FUND (1995) *Towards a Children's Agenda : new Challenges for Social Development*, London, Save the Children Fund.
- TOLLENS E. (2003) *Sécurité alimentaire à Kinshasa : un face à face quotidien avec l'adversité*, Katholieke Universiteit Leuven, Faculté des Sciences Agronomiques et de la Biologie Appliquée, Working Paper n°77, septembre.
- TREFON T. (2004) *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'État*, Bruxelles/Paris, ASDOC/L'Harmattan, Cahiers Africains, 61-62.
- VAN DIJK R. (2000) *Christian Fundamentalism in Sub-Saharan Africa : The Case of Pentecostalism*, Center of African Studies, University of Copenhagen.

Les enfants dans les conflits armés : une analyse à l'aune des notions de vulnérabilité, de pauvreté et de "capabilités"

Patricia HUYGHEBAERT¹

Les enfants sont de plus en plus victimes des conflits armés. Il faut entendre par enfant, "tout être humain âgé de moins de 18 ans" comme le définissent la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant de 1989 et la Charte africaine de l'Organisation de l'Unité Africaine relative aux droits et au bien-être de l'enfant de 1990.

Différents rapports des Nations Unies, tant de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés que du Secrétaire général, indiquent aujourd'hui les répercussions suivantes : "On évalue à plus de 2 millions le nombre d'enfants tués dans des situations de conflit armé ; à plus de 6 millions les enfants rendus handicapés à vie. Plus de 250 000 d'entre eux continuent d'être exploités en tant qu'enfants soldats. La guerre fait de plus en plus de victimes parmi les femmes et les enfants et la disproportion du nombre de décès parmi des civils n'a jamais été aussi élevée. Des milliers de filles sont victimes de viols et d'autres formes de violence et d'exploitation sexuelle. Selon certaines informations, le trafic transfrontalier d'enfants en provenance et à destination des zones de conflit tend à s'intensifier. Et ce, à travers de complexes réseaux internationaux criminels qui alimentent les conflits en aidant à monnayer des ressources naturelles comme les diamants, le coltan et le bois d'œuvre contre des armes et des instruments de guerre. Ces trafics ont conduit

¹ Chargée de programme au Secrétariat exécutif du Réseau IMPACT, réseau d'appui aux politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités, basé au GRET. De sincères remerciements aux personnes qui ont apporté des critiques constructives à ce papier : Jean-Luc Dubois, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement et au Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Président du Réseau IMPACT ; Manuel Fontaine, Représentant de l'UNICEF en Algérie ; Boris Martin, écrivain et rédacteur en chef de la revue *Humanitaires* éditée par Médecins du Monde et Sandrine Revet, anthropologue et professeur au Centre d'études et de recherches internationales. Huyghebaert@gret.org

à augmenter le nombre de victimes parmi les enfants et à les associer davantage aux conflits.²

Ces impacts ne révèlent pas l'ampleur des dommages psychosociaux, la perturbation des processus de socialisation, la perte de valeurs traditionnelles qui les protègent³. Ils sont sans compter les difficultés d'accès à l'éducation, aux soins de santé, ni les risques de séparation des enfants de leurs familles lors de déplacements de populations... Le rapport historique de l'ONU réalisé par Graça Machel, expert désigné par le Secrétaire général en 1996, intitulé "*Impact des conflits armés sur les enfants*", évalue à près de 25 millions le nombre d'enfants qui ont été déplacés lors de conflits en dix ans.

Les conflits exacerbent les situations où les enfants sont abusés et augmentent les risques d'exploitations et de sévices sexuels. Ces abus, souvent, perdurent durant la période de transition, "post-conflit": travail domestique se transformant en servitude, recrudescence de la traite d'enfants, violence sexuelle accrue, exploitation sexuelle dans les camps de réfugiés, par exemple... On se souvient des allégations récentes d'exploitation et d'abus sexuels de mineurs par des agents chargés du maintien de la paix selon lesquelles des fillettes, à peine âgées de 13 ans, ont reçu de la nourriture en échange de services sexuels⁴.

Plus spécifiquement, certaines formes d'exploitation apparaissent au moment du conflit, comme le recrutement et l'utilisation d'enfants dans un conflit armé. Le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants de moins de 18 ans dans un conflit armé constitue, selon la Convention 182 de l'Organisation internationale du travail, une des "pires formes de travail des enfants"⁵. Toutefois, les situations qui conduisent à l'enrôlement des enfants, leurs expériences dans les forces ou les groupes armés, constituent certains aspects d'un *continuum* qui affecte leur bien-être et leur développement. Dans ce sens, il faut remettre ce

² Voir le site de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés : <http://www.un.org/children/conflict/french/conflicts.html>

³ Au moment du conflit, les structures sociales comme les familles, les communautés, le système éducatif et les services de santé sont rarement à même de jouer leur rôle dans la protection des enfants pour garantir leur développement harmonieux.

⁴ Voir Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, A/62/228, 13 août 2007.

⁵ Selon l'article 3 de cette Convention, *les pires formes de travail des enfants* comprennent : a) toutes les formes d'esclavage ou de pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ; b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ; c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes ; d) les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

phénomène dans une perspective plus large de développement qui existe avant, pendant et après le conflit.

En outre, il faut noter, qu'aujourd'hui, la frontière entre "conflit" et "situation de paix" n'est pas toujours aisée à délimiter, même si, en droit international, des règles spécifiques s'appliquent aux conflits armés. Les conflits, actuellement, sont de plus en plus des conflits armés qui impliquent des situations de crises prolongées qui s'avèrent instables et qui ont un impact considérable sur les conditions de vie et de survie des populations. C'est le cas, par exemple, des guerres dites "de ressources" où des intérêts économiques pour l'exploitation frauduleuse de ressources naturelles, comme les diamants, commercialisent et prolongent les conflits. Les négociations de retours à la paix prennent parfois plusieurs années, reculent, avancent et à nouveau reculent... Certaines situations de retour à la paix s'avèrent fragiles lorsque les perspectives de retour à une vie "normale", à un "travail", à "l'école", sont incertaines, en particulier pour des combattants démobilisés dans l'attente de la mise en place de programmes de réintégration et de reconstruction du pays.

Le conflit armé est fréquemment source d'appauvrissement, même s'il contribue à enrichir certaines catégories de personnes. Il peut entraîner une exclusion des modes d'accès aux ressources productrices de revenus, ainsi qu'un appauvrissement en termes de conditions de vie, de liens sociaux, accentuant la "vulnérabilité" des populations affectées, diminuant leur capacité à s'adapter aux chocs et aux risques ultérieurs. Le Secrétaire général a noté que "l'exploitation illicite des ressources naturelles ne faisait qu'accroître la vulnérabilité des enfants dans les situations de conflit, dans les situations de transition et au lendemain des conflits." En accroissant la vulnérabilité des segments de population qui sont déjà dans des situations de pauvreté, les conflits entraînent une accumulation de handicaps qui rendent d'autant plus difficile leur sortie de la pauvreté. Toutefois, comme l'écrivent les auteurs du *Rapport mondial 2005 sur le développement humain du PNUD*, tenter de savoir si ces pays sont pauvres en raisons des conflits ou s'ils sont en conflit parce qu'ils sont pauvres est un exercice futile et largement inutile. Car ce qui est clair, c'est que la pauvreté fait partie du cycle vicieux qui crée et perpétue les conflits violents, lesquels engendrent et accroissent la pauvreté.

Dans certains cas, qui restent encore peu documentés, le conflit opère des changements structurels qui produisent une restructuration des normes sociales existantes et un remaniement des mécanismes de distribution d'accès aux ressources productives et stratégiques. En brisant certaines chaînes d'inégalités structurelles⁶, le conflit peut alors avoir un impact bénéfique sur certains

⁶ Pour montrer comment les inégalités s'imbriquent et se cumulent, deviennent structurelles et causes structurelles de la pauvreté, des chercheurs de la Banque mondiale parlent de "trappes à inégalités". Par cette notion, ils désignent un cumul d'inégalités qui, de fait, se figent, s'institutionnalisent et enferment dans leur situation les personnes qui les subissent. Ce type d'analyse présente l'intérêt d'aider à mieux comprendre les rapports de force et les jeux de pouvoir qui existent entre différents groupes d'acteurs sociaux, économiques et politiques, qui entravent la recherche de moins d'inégalités (Dubois et Huyghebaert, 2008).

groupes d'acteurs. On pense aux témoignages de ces jeunes filles qui, recrutées au Népal, indiquaient qu'elles avaient un rôle qu'elles percevaient comme plus émancipateur au sein du groupe armé que dans leur communauté d'origine : elles avaient appris un métier (d'infirmière) et avaient été autorisées à couper leurs cheveux, à porter des pantalons et à prendre la parole en public dans les processus de prise de décision (Justino, 2008).

1. LES ENFANTS ASSOCIÉS AUX FORCES ET GROUPES ARMÉS

L'utilisation des enfants s'avère la règle plutôt que l'exception. Il s'agit en général d'adolescents de 15 ans ou plus. Néanmoins, le recrutement de tout jeunes enfants, parfois âgés de 7 à 8 ans, tend à devenir de plus en plus fréquent (BIT, 2006). Certains enfants sont enlevés en grand nombre, depuis la rue ou le foyer (au Nord de l'Ouganda, par exemple), voire l'école (au Népal, par exemple) et enrôlés de force pour participer au conflit armé et servir dans des groupes d'opposition armés comme dans des troupes gouvernementales. Une étude menée en 2002 par *Human Rights Watch* sur les enfants soldats en Birmanie révélait une majorité d'enfants dans les troupes gouvernementales ; certains très jeunes puisque leurs armes étaient aussi grandes qu'eux (*Human Rights Watch*, 2002) !

Ce phénomène ne se retrouve pas qu'en Afrique. Il existe de nombreux enfants soldats en Asie (Birmanie, Philippines, Sri Lanka...) et en Amérique latine (Colombie...), comme le relèvent les listes de parties qui recrutent ou utilisent des enfants, annexées aux rapports annuels du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation des enfants dans les conflits armés⁷.

On ne considère comme enfants soldats pas uniquement les enfants qui prennent part, ou auraient pris part, directement aux hostilités ou qui portent des armes, comme on le voit sur nombre de photos d'enfants dits "soldats" qui montrent des garçons en train de poser avec une kalachnikov à la main. Ces photos stigmatisent ces enfants dans cette vision, ce qui est contraire aux principes éthique mis en avant par l'UNICEF à l'intention des médias⁸ lorsqu'il s'agit de faire des reportages consacrés aux enfants. Ces images ne donnent qu'une vision partielle des enfants soldats. Car parmi les enfants recrutés et utilisés dans les forces ou les groupes armés, il existe aussi des filles. Dans certains pays, les filles représentent jusqu'à 40% de l'ensemble des enfants soldats, comme, par exemple, au sein des Tigres de libération de l'Eelam tamoul au Sri Lanka. Ces enfants sont, par ailleurs, amenés à exercer plusieurs

⁷ Rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur les enfants dans les conflits armés au Conseil de Sécurité : 26 mars 2009 (A/63/785-S/2009/158) ; 21 décembre 2007 (A/62/609-S/2007/757) ; 26 octobre 2006 (A/61/529-S/2006/826) ; 9 février 2005 (A/59/695-S/2005/72) ; 10 novembre 2003 (A/58/546-S/2003/1053) et 26 novembre 2002 (A/ 56/342-S/2002/1299)

⁸ http://www.unicef.org/french/media/media_tools_guidelines.html

fonctions. Les filles jouent différents rôles dans une même journée ; elles sont combattantes, cuisinières, messagères, espionnes, infirmières, porteuses et/ou esclaves sexuelles, voire "épouses captives" comme au Sierra Leone. Leurs besoins restent encore trop négligés, en particulier dans les programmes de démobilisation et de réintégration d'enfants soldats (Mac Kay, Mazurana, 2004). La conférence de Paris, organisée en 2007 par l'UNICEF, avec le Comité français de l'UNICEF et le Ministère français des Affaires étrangères, a permis de réunir 59 délégations de pays, dont certains touchés par des conflits, qui se sont engagées à respecter les Engagements de Paris et les Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés, qui fournissent des directives sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration de toutes les catégories d'enfants associés à des groupes armés. Cette conférence a permis, à travers l'adoption de ces principes pour l'action, d'entériner une définition commune des enfants soldats. Cette définition est large afin de pouvoir protéger au mieux, lors des programmes de réinsertion et de réintégration mis en place, les enfants enrôlés et utilisés lors de conflits. C'est pourquoi il est préférable, aujourd'hui, de parler d'enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés plutôt que d'enfants soldats. Cette définition est la suivante : "Un enfant associé à une force armée ou à un groupe armé est toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou employée par une force ou un groupe armé, quelle que soit la fonction qu'elle y exerce. Il peut s'agir, notamment mais pas exclusivement, d'enfants, filles ou garçons, utilisés comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles. Le terme ne désigne pas seulement un enfant qui participe ou a participé directement à des hostilités."⁹

2. LES RÉPONSES APPORTÉES

Face à ces impacts, il existe différentes réponses, différents modes d'intervention : sur le plan politique, sur le plan juridique et judiciaire, et sur le plan des programmes et des opérations à mettre en place. Ces interventions, qui font face à de nombreux défis, sont complémentaires et mobilisent différents types d'acteurs institutionnels.

2.1 *Sur le plan politique*

La question de l'exploitation des enfants lors de conflits armés est de plus en plus sur l'agenda politique du Conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis 1999, six résolutions du Conseil de sécurité ont été adoptées sur les enfants dans les conflits armés¹⁰ et, chaque année, le Secrétaire général des Nations

⁹ Les Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés, février 2007 : <http://www.un.org/children/conflict/french/childsoldiers.html>

¹⁰ Résolution 1261 (1999), résolution 1314 (2000), résolution 1379 (2001), résolution 1460 (2003), résolution 1539 (2004) et résolution 1612 (2005).

Unies soumet son rapport sur la situation des enfants dans les conflits armés au Conseil de sécurité. Depuis 2002, est annexée à ces rapports, une liste des parties recrutant ou utilisant des enfants dans les conflits armés. Cette liste s'inscrit dans une optique visant à nommer et à blâmer les groupes ou les forces armés qui, illégalement, recrutent et/ou utilisent des enfants. Elle promeut la négociation et le dialogue avec ces parties afin de préparer la démobilisation de ces enfants, ou tout au moins leur libération, et cela, avant même que ne soient signés des accords de cessez-le-feu. Le défi est alors de pouvoir négocier et mettre en œuvre des programmes spécifiques de démobilisation et de réintégration de ces enfants lorsque le conflit bat encore son plein...

2.2 *Sur le plan juridique et judiciaire*

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) constitue le cadre le plus complet en ce qui concerne les responsabilités des États parties à l'égard de tous les enfants vivant à l'intérieur de leurs frontières : en ratifiant la Convention, les gouvernements des États se sont engagés à protéger et à garantir les droits de tous les enfants, sans discrimination aucune, y compris les droits des enfants et des adolescents réfugiés et déplacés. Cette Convention est un instrument de droit international qui est accepté presque universellement¹¹, et qui s'applique tant en période de paix que de conflits. Elle s'applique à toute situation dès lors qu'elle touche les enfants ; ce qui est commode. La perspective des droits qu'apporte la Convention sur les droits de l'enfant permet d'apprécier les "capacités évolutives" de l'enfant.

En ce qui concerne la participation des enfants aux conflits armés, le Protocole facultatif de la CDE relatif à ce sujet qui est entré en vigueur en 2002 revêt une importance particulière, dans la mesure où il renforce la protection des enfants contre la participation aux conflits armés. Le Protocole porte de 15 à 18 ans l'âge légal de la participation aux conflits armés et interdit l'enrôlement obligatoire en dessous de 18 ans (Coalition et UNICEF, 2003). Il faut noter que nombre d'États africains ont accepté l'âge de 18 ans comme âge standard unique pour toutes formes d'enrôlement dans les forces armées et de participation aux conflits, conformément à la Charte africaine relative aux droits et au bien-être de l'enfant.

Le Statut de la Cour pénale internationale (CPI) renferme des dispositions de droit international pénal permettant de traduire en justice les personnes coupables de crimes de guerre, de génocide, d'agression et de crimes contre l'humanité. Parmi la liste des crimes de guerre figurent "*le fait de procéder à la conscription ou à l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans les forces armées ou dans des groupes armés ou de les faire participer activement à des hostilités*". Ce sont les responsables, les dirigeants et commandants adultes qui sont tenus comme responsables pénallement. C'est le cas, par exemple, de Thomas Lubanga, chef

¹¹ La Convention relative aux droits de l'enfant a été ratifiée par tous les États, hormis les États-Unis et la Somalie.

d'une milice en Ituri, un district de la Province orientale de la République démocratique du Congo qui est accusé d'avoir commis des crimes de guerre consistant à procéder à l'enrôlement et à la conscription d'enfants âgés de moins de 15 ans dans les rangs des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC)¹². Son procès s'est ouvert à la CPI le 26 janvier 2009. Il s'agit d'un premier procès à la CPI et, qui plus est, en matière de recrutement d'enfants comme soldats.

Il existe une disposition concernant l'âge minimum de 18 ans pour la responsabilité criminelle devant la CPI. Cela veut dire que les enfants de moins de 18 ans sont reconnus comme des victimes selon le droit international. Comme il a été soulevé lors d'un colloque organisé par Médecins du Monde sur les enfants et la guerre, la question des enfants soldats pose cependant un dilemme à la justice : "D'un côté, en effet, les enfants ne sont pas censés posséder en principe la capacité de discernement suffisante pour les tenir pleinement responsables de crimes qu'ils auraient pu commettre lors de conflits armés ; d'un autre côté, les atrocités qu'ils peuvent commettre et la considération des victimes plaignent pour une reconnaissance de leur responsabilité pénale. Conformément à son statut, la CPI est incomptétente pour juger les enfants ; la tâche incombe donc aux juridictions nationales [...] Dans la pratique, beaucoup de juridictions nationales optent cependant pour l'amnistie [...] Des alternatives à la justice telles que les Commissions Vérité et Réconciliation ont pu être instaurées. Ces processus extrajudiciaires offrent [...] une forme de reconnaissance des souffrances infligées, et donc une [certaine] forme de réparation morale."¹³

2.3 Sur le plan opérationnel

Pour être le plus approprié possible, il est communément admis, parmi la communauté qui travaille en faveur de la protection des enfants dans les conflits armés, que les programmes doivent agir sur les causes profondes du recrutement d'enfants en vue d'établir des programmes de réintégration durables. Ces causes, quelles sont-elles ?

Pour les commandants, "les enfants sont plus faciles à recruter que les adultes et coûtent moins cher. Alors que les adultes doivent être rémunérés, les enfants se laissent convaincre par des promesses de protection ou de nourriture."¹⁴ Du point de vue des enfants, ces causes sont multiples, complexes et souvent reliées entre elles, comme l'indique l'extrait ci-après :

¹² Communiqué de presse de la CPI du 23 janvier 2009, "Ouverture du premier procès de la Cour le lundi 26 janvier 2009 : les victimes participeront pleinement au procès pour la première fois dans l'histoire du droit international".

¹³ Colloque "Enfants et Guerres", organisé en février 2005, au Sénat, par Médecins du Monde <http://www.medecinsdumonde.org/fr/content/search?SearchText=enfants+soldats>

¹⁴ Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, A/63/227, 6 août 2008

La protection

Les expériences vécues par les enfants peuvent créer chez eux un sentiment de vulnérabilité qui les pousse à s' enrôler dans les forces gouvernementales ou dans les groupes d'opposition armée pour se protéger et protéger leurs familles contre le harcèlement. La vengeance peut constituer un motif de volontariat, bien que celle-ci soit associée dans de nombreux cas à la prise de conscience par les enfants de leur propre vulnérabilité et de la nécessité de se protéger. L'enrôlement volontaire dans les groupes d'opposition armée est influencé, dans une large mesure, par les expériences personnelles de harcèlement des enfants par les forces armées gouvernementales, y compris la torture, la perte du foyer ou des membres de la famille ou le déplacement forcé ou l'exil.

Raisons culturelles

La participation aux activités militaires ou guerrières est très souvent glorifiée et on apprend aux enfants à vénérer les chefs militaires. Les systèmes de valeurs qui considèrent le port des armes comme un signe de virilité peuvent attirer ou pousser les jeunes dans les groupes d'opposition armée, en particulier lorsque ceci est lié à une tradition de vengeance du sang. Certains enfants peuvent adhérer à ces groupes suite à des pressions de pairs, en particulier dans les zones urbaines ou les villes garnison, pour l'aventure ou pour échapper à l'ennui.

Raisons idéologiques

Certains enfants se portent volontaires pour combattre aux côtés des groupes d'opposition armée en raison de leur attachement à la cause qu'ils défendent : une guerre sainte, la liberté religieuse, la liberté ethnique ou politique, un désir général de justice sociale. L'engagement des enfants à l'égard de la cause de l'opposition peut avoir été suscité en eux pendant leur éducation et renforcé par l'idéalisation d'une culture de violence. Nombre d'entre eux peuvent avoir été témoins d'abus perpétrés à l'encontre de leurs familles ou communautés.

Raisons économiques et sociales

Le volontariat peut être motivé par la recherche de la survie ou du soutien, en particulier lorsque le chômage constitue l'alternative à l'enrôlement. Dans ce cas, la famille peut influencer l'enrôlement de l'enfant, car elle a besoin de revenu, étant donné que, dans certains cas, le salaire de l'enfant est payé à la famille ou il existe d'autres stimulants tels que la nourriture ou les médicaments. La motivation économique peut aller au-delà de la simple survie, dans la mesure où l'armée peut constituer le seul moyen d'avoir de l'influence ou de gravir l'échelle sociale. Les filles peuvent s'engager aux côtés des groupes d'opposition armée pour échapper au mariage précoce ou imminent, ou au contraire elles peuvent être encouragées à se faire enrôler par leurs parents parce que les perspectives de mariage pour elles sont sombres.

Source : Extrait du module de formation sur les enfants soldats d'*Action for the Rights of the Child*¹⁵.

Il est communément admis qu'il faut agir sur les facteurs de risques et de vulnérabilité au recrutement. La prévention du (re-)recrutement des enfants doit faire systématiquement partie des programmes de démobilisation et de réintégration. Pour être efficace, la prévention doit s'orienter vers les causes profondes liées à la participation des enfants aux conflits, y compris les facteurs sociaux, économiques et idéologiques (Legrand, 2001, 124).

Des études récentes ont montré que la majorité des enfants soldats, dans la quasi-totalité des conflits, provient des couches les plus pauvres, les moins

¹⁵ *Action for the Rights of the Child*, Initiative inter-agences avec UNHCR, Save the Children, UNICEF, OHCHR, International Rescue Committee et Terre des Hommes, <http://www.savethechildren.net/arc/files/french/main.html>

instruites et les plus marginalisées de la société. Ceux vivant dans les zones de conflit et/ou qui sont séparés de leurs familles ou dont la vie familiale a été perturbée, en particulier au sein des populations de réfugiés et de personnes déplacées, sont particulièrement exposés au risque. Le rapport de Graça Machel (1996) a montré que la faim et la pauvreté sont des facteurs qui expliquent le recrutement des enfants. Des parents sont, dans certains cas, amenés à offrir leurs enfants en échange de services.

Ou bien les enfants eux-mêmes sont amenés à volontairement se joindre à une force ou à un groupe armé s'ils pensent qu'ils auront alors la garantie d'avoir un repas, des vêtements, un suivi médical, d'avoir la sensation d'être en sécurité, parfois d'avoir la perspective d'une formation au sein du corps armé : "La pauvreté met en péril la vie des enfants. Elle accroît leur vulnérabilité face à d'autres dangers, en favorisant la violence et l'exploitation, notamment le travail des enfants dans des conditions dangereuses et la traite des enfants. Les prédateurs qui vendent des enfants aux fins de l'esclavage ou de l'exploitation sexuelle ne vont pas chercher leurs proies dans les banlieues aisées ; ils recrutent dans les bidonvilles les plus pauvres ou dans les régions rurales les plus défavorisées, là où la pauvreté extrême rend les enfants plus vulnérables" (UNICEF, 2004, 17).

Si, sur le plan conceptuel, on comprend qu'il s'agit de prévenir l'enrôlement des enfants issus de familles pauvres ou vulnérables, en pratique, l'identification de ces enfants et de ces familles pauvres ou vulnérables peut s'avérer problématique dès lors que l'on souhaite approcher la pauvreté de façon multidimensionnelle, avec ses composantes tant monétaires que non monétaires. De même, la notion de vulnérabilité (que l'on peut définir comme une insuffisance de *capabilité*¹⁶) s'avère problématique étant donné la multitude de perceptions et de représentations que cette notion véhicule (Revet, 2009). En Afghanistan, par exemple, les personnes entre 14 et 18 ans sont davantage perçues comme de jeunes adultes que comme des "enfants vulnérables et innocents".

Selon la définition des enfants vivant dans la pauvreté proposée par le rapport sur *La Situation des enfants dans le monde 2005*, ces derniers "sont privés des ressources dont ils ont besoin sur les plans matériel, spirituel et affectif pour survivre, se développer et s'épanouir, ce qui les empêche de jouir de leurs droits, de donner la pleine mesure de leurs capacités ou de participer à la vie de la société en tant que membres à part entière et à parts égales" (UNICEF, 2004, 18). Cette définition renvoie à une approche multidimensionnelle de la pauvreté en termes de conditions de vie, d'opportunités, de liens sociaux, de participation et d'accès aux droits. En outre, elle renvoie, dans une certaine mesure, à l'approche par les "*capabilités*", rendue célèbre par les travaux du prix Nobel d'économie 1998, Amartya Sen, qui met l'accent sur ce qu'une personne

¹⁶ Selon Dubois, "la vulnérabilité est déterminée par l'ensemble des capacités combinées de sorte à produire une capacité de résilience des personnes ou des sociétés face aux risques", (in Ballet, Dubois et Mahieu, 2005, 23).

peut faire ou peut être, autrement dit les possibilités ou les libertés réelles qu'ont les personnes de faire des choix pour atteindre une finalité qui leur importe (Dubois et al., 2008).

Comment distinguer alors parmi les enfants et leurs familles ceux qui sont en capacité de faire des choix et ceux qui ne le sont pas, en particulier dans les territoires contrôlés par les groupes armés ? Et qu'en est-il des enfants qui choisissent "volontairement" de s'enrôler ? Car tous ne sont pas enrôlés de force, ni par la contrainte. Certains deviennent " volontairement" membres d'un groupe ou d'une force armée pour protéger leur famille ou eux-mêmes. D'autres, dont les membres de la famille ont été victimes du conflit, sont animés par un désir de revanche ou de vengeance (Brett, 2003). Cette notion de liberté de choix est un sujet complexe. Autant un des principes fondamentaux en matière de droits des enfants est celui de la participation des enfants (ce qui implique de les écouter et de les associer aux choix qui les concernent, et à les associer aux processus de décision, tout en prenant en compte leur âge et leur maturité) ; autant, lorsqu'il s'agit d'enrôlement d'enfants, cette notion de choix est relativisée.

Dans ce dernier cas, pour des raisons de protection, ces enfants sont davantage vus comme victimes : victimes de manipulations, de fausses promesses et d'endoctrinement de la part d'adultes, souvent autoritaires, armés, constituant des sortes de modèles pour les enfants eux-mêmes¹⁷. C'est pourquoi les notions de recrutement "volontaire" ou "forcé" n'apparaissent plus dans le Statut de la CPI : tout recrutement d'enfants de moins de 15 ans est un crime de guerre.

Les programmes mis en place sont généralement des programmes de démobilisation et de réintégration spécifiquement adaptés aux enfants associés aux forces ou groupes armés. Pour les enfants affectés par le conflit, il existe des programmes plus généraux de réintégration sociale, d'éducation (enseignement de rattrapage accéléré, par exemple), de formation professionnelle, d'activités culturelles, sportives et/ou génératrices de revenus (par exemple, créations de petits commerces). Destinés à l'intention de l'ensemble des enfants affectés par le conflit et non spécifiquement ciblés sur les enfants "soldats" ou les enfants victimes de violences sexuelles, ces programmes, en privilégiant une réinsertion communautaire qui soit la plus inclusive possible, constituent, par ailleurs, de solides programmes de prévention de (re)-recrutement. À cet égard, la participation des enfants et des communautés concernées dans les choix d'orientation de ces programmes de réinsertion trouve pleinement sa place pour optimiser ces derniers.

Cependant, chaque situation est à analyser au cas par cas. Il n'y a pas de recettes uniques. Les interventions doivent être adaptées au contexte social et culturel et s'inscrire dans une perspective de long terme. Cela a été souligné lors de la Conférence de Paris. Au cours de celle-ci, les États présents ont endossé des principes pour l'action et pris des engagements pour soutenir davantage les

¹⁷ Voir Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, A/63/227, 6 août 2008.

activités de réinsertion et ne pas cibler les financements des pays donateurs uniquement sur des activités à court terme de démobilisation. Selon un représentant de l'UNICEF, "le principal défi, aujourd'hui, dans des pays qui sont marginalisés au niveau économique est d'identifier de véritables alternatives à la vie militaire pour les enfants avec qui nous travaillons : il ne s'agit plus d'offrir une formation de six mois à un adolescent qui restera ensuite inemployé ; il s'agit de donner à ces adolescents la capacité et les moyens de trouver eux-mêmes les moyens de leur réinsertion économique" (Legrand, 2001, 125).

C'est au moment où les institutions sont les plus faibles, les réseaux sociaux les moins opératoires, les infrastructures détruites en grand nombre, les rôles sociaux modifiés, qu'il s'agit de mettre en place des programmes de réintégration qui se doivent ainsi d'offrir des perspectives réelles, de véritables alternatives à ces enfants, en vue d'éviter leur (re)recrutement dans les mêmes forces, voire dans d'autres pays. Les défis sont alors de taille, en situation de post-conflit, au moment de la démobilisation ou de la libération des enfants, pour réintégrer durablement ces derniers dans leur communauté d'origine, voire une autre. D'autant qu'il y a eu des cas malheureux où le programme de réintégration offrait une récompense en espèce aux enfants démobilisés pouvant atteindre des montants conséquents par rapport au pouvoir d'achat dans le pays (c'était de l'ordre de 300 \$ USD au Libéria, en 2004), ce qui a créé des effets pervers d'enrôlement massif d'enfants aux fins de bénéficier de telles sommes.

Ces programmes ont attiré un nombre de plus en plus important d'enfants se disant avoir été associés aux forces ou aux groupes armés et un marché de commercialisation d'armes légères et de munitions se mit en place afin que les enfants se présentent avec une arme ou une munition à l'entrée des postes de désarmement pour bénéficier de cette somme. Or, porter une munition n'était, en réalité, pas un critère d'éligibilité pour les enfants pour bénéficier du programme de démobilisation et de réintégration.

Autre défi : celui d'assurer une réinsertion communautaire réussie lorsque les liens avec les familles ou la communauté d'origine ont été coupés, parfois de façon brutale, par les groupes de combattants recrutant les enfants afin de les "déshumaniser" et d'établir un lien étroit entre les enfants et les commandants. Ainsi, sont-ils parfois forcés de participer à l'assassinat d'autres enfants ou de membres de leur famille parce que ces groupes savent qu'après de tels crimes, tout retour est rendu impossible. De même, les filles qui ont été enlevées et qui, au cours de leur captivité, ont donné naissance à des bébés, voient leur retour dans leurs familles et leurs communautés difficile, en particulier lorsque leurs bébés ne sont pas acceptés (Mac Kay, Mazurana, 2004). La réinsertion s'avère alors un processus complexe de réadaptation et, parfois, d'expiation communautaire, ainsi que de négociation avec les familles (notamment étendues) pour qu'elles acceptent de reprendre leurs enfants et, dans certains cas, les enfants de leurs enfants.

Cependant, il ne faut pas forcément considérer que la génération des enfants ayant vécu un conflit armé est une "génération perdue", ni que tous les enfants associés à une force ou à un groupe armé soient traumatisés. Tous n'ont pas vécu la même expérience. Les expériences des enfants varient selon leur âge et le niveau de responsabilités qui leur a été confié au sein de la force ou du groupe armé. Elles varient aussi en fonction des règles de conduite qui présidaient au sein du corps armé. Pour beaucoup d'enfants, après le conflit, ce sont les problèmes pratiques tels que la recherche de moyens d'existence qui s'avèrent prioritaires¹⁸. Seul un faible pourcentage de la population aurait besoin d'une assistance psychologique spécialisée en situations d'urgence¹⁹. Sur la base de l'expérience du travail avec les enfants soldats au Liberia, *Save the Children* (UK), par exemple, pense que, lorsqu'une assistance psychologique spécialisée est nécessaire, il faudrait différer les conseils à donner aux enfants jusqu'à ce que leur environnement devienne normal, qu'ils fassent l'objet d'une évaluation et soient eux-mêmes prêts à parler de leurs expériences. Elle souligne la nécessité d'utiliser le mot "traumatisme" avec prudence et de "l'éviter", de parler plutôt de souffrance, de perte, de solitude, de terreur et d'anxiété²⁰.

Une étude récente menée conjointement par l'Université de Columbia et *Save the Children* (US) au Mozambique a permis de retrouver, 16 ans après le conflit, des anciens "enfants soldats" devenus adultes. L'étude tentait de voir ce que ces enfants étaient devenus et s'ils avaient réussi, ou non, à reprendre une vie normale. Elle a permis de montrer que nombre d'entre eux étaient devenus pères ou mères de famille, avaient une activité génératrice de revenus et étaient bien considérés dans leur communauté. Ils avaient retrouvé une vie normale. Les cérémonies rituelles ou traditionnelles organisées par leur communauté pour les "guérir" et les "laver" de tout le mal qu'ils avaient vécus les avaient aidés à "oublier" leurs expériences, à résoudre des conflits sociaux latents et à recréer un climat de confiance et de cohésion communautaire (Boothby, Crawford, Halperin, 2006).

CONCLUSION

Ces dernières expériences mettent en évidence une capacité de résilience, d'adaptation, extraordinaire, qui leur a permis de traverser des étapes difficiles dans leur vie, au moment du conflit et après, pour construire et trouver une "vie normale" (Lowicki, 2000). En ce sens, ces enfants ne sont pas uniquement des victimes de la guerre. Il faut aussi les voir comme des acteurs ayant

¹⁸ Cf. Les Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés : <http://www.un.org/children/conflict/french/childsoldiers.html>

¹⁹ Cf. Directives du Comité permanent inter-organisations concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, IASC, 2007.

http://www.who.int/mental_health/emergencies/iasc_guidelines_french.pdf

²⁰ Voir module de formation sur les enfants soldats d'*Action for the Rights of the Child* (ARC) : <http://www.savethechildren.net/arc/files/french/main.html>

(sur)vécu des situations parfois extrêmes qui sont en capacité de rebondir si de nouvelles et réelles perspectives d'avenir ou d'opportunités leur sont proposées. Ces perspectives doivent leur permettre de répondre à leurs besoins et à leurs droits. L'investissement dans un environnement protecteur pour l'ensemble des enfants est, à terme, doublement rentable : il contribue à corriger les violations de droits dont les enfants sont victimes et promeut des opportunités, l'accès des enfants à ces opportunités ainsi que le renforcement de leurs "capabilités", c'est-à-dire leurs aptitudes à agir et à réaliser les choix de vie auxquels ils accordent de l'importance afin de pouvoir devenir de véritables acteurs au sein de leurs communautés.

BIBLIOGRAPHIE

- ACTION FOR THE RIGHTS OF THE CHILD, *Module de formation sur les enfants soldats*, <http://www.savethechildren.net/arc/files/french/main.html>
- BALLET J., DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R. (2005) *L'Autre développement. Le développement socialement soutenable*, Paris, L'Harmattan, 129 p.
- BIT (2006) *La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée*, Genève, 47 p.
- BOOTHBY N., CRAWFORD J., HALPERIN J. (2006) Mozambican Child Soldier Life Outcome Study: Lessons learned in Rehabilitation and Reintegration Efforts, *Global Public Health*, 1 (1), 87-107.
- BRETT R. (2003) *Why do adolescents volunteer for armed forces or armed groups?*, Paper for Spanish Red Cross International Conference "Adding Colour to Peace", Valencia, Spain, 5-7 November, Quaker United Nations Office.
- COMITE PERMANENT INTERORGANISATIONS (2007) *Directives concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence*, IASC, 205 p. http://www.who.int/mental_health/emergencies/iasc_guidelines_french.pdf
- DUBOIS J.-L. (dir.), HUYGHEBAERT P. (coord.) (2008) Actes du Forum international *Equité et développement : pratiques de mise en œuvre de l'équité*, CD-ROM, Paris, Réseau IMPACT.
- DUBOIS J.-L., BROUILLET A.-S., BAKHSI P., DURAY-SOUNDRON C. (dir.) (2008) *Repenser l'action collective. Une approche par les capacités*, Paris, L'Harmattan-Réseau IMPACT, 277 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH (2002) *My Gun was as Tall as me: Child Soldiers in Burma*, New York, 220 p.
- JUSTINO P. (2008) *Poverty and Violent Conflict: A Micro-Level Perspective on the Causes and Duration of Warfare*, HiCN (Households in Conflict Network) Working Paper 46, The Institute of Development Studies, 33 p. <http://www.hicn.org/papers/wp46.pdf>
- LEGRAND J.-C. (2001) Démobilisation et réintégration des enfants-soldats. Relever le défi d'une véritable rupture avec le cycle de la violence. Quel est le bilan après 10 années d'expériences dans la démobilisation et la réinsertion des enfants-soldats ?, in *La guerre Enfants admis, 300.000 enfants-soldats dans le monde : comment combattre ce fléau ?*, Bruxelles, Croix-Rouge de Belgique, Amnesty International, UNICEF, Coédition Grip - Editions Complexes, pp. 118-126.

- LES PRINCIPES DE PARIS (2007) *Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés*
<http://www.un.org/children/conflict/french/childsoldiers.html>
- LOWICKI J. (2000) *Untapped Potential: Adolescents affected by armed conflict. A review of program and policies*, Women's Commission for Refugee Women and Children, New York, 162 p.
- MACHEL G. (1996) *Impact of Armed Conflict on Children: Report of the Expert to the Secretary-General*, United Nations.
- MC KAY S., MAZURANA D. (2004) *Where are the girls? Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone and Mozambique: Their Lives During and After War*, Montréal, Rights and Democracy, 145 p.
- MEDECINS DU MONDE (2005) Actes du Colloque *Enfants et Guerres*, Paris,
<http://www.medecinsdumonde.org/fr/content/search?SearchText=enfants+soldats>
- NATIONS UNIES, Rapports de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, du 6 août 2008 (A/63/227) et du 13 août 2007 (A/62/228).
- NATIONS UNIES, Rapports du Secrétaire général des Nations unies sur les enfants dans les conflits armés au Conseil de sécurité : 26 mars 2009 (A/63/785-S/2009/158) ; 21 décembre 2007 (A/62/609-S/2007/757) ; 26 octobre 2006 (A/61/529-S/2006/826) ; 9 février 2005 (A/59/695-S/2005/72) ; 10 novembre 2003 (A/58/546-S/2003/1053) et 26 novembre 2002 (A/ 56/342-S/2002/1299).
- NATIONS UNIES (2008) Stratégie de l'UNICEF pour la protection de l'enfance, Conseil économique et social, 20 mai, (E/ICEF/2008/5/Rev.1).
- REVET S. (2009) *De la Vulnérabilité aux vulnérables. Approche critique d'une notion performative*, 11p.
<http://w3.coll-vulnerabilites-2008.univ-tlse2.fr/resume/Un%20regard%20danthropologue.pdf>
- SAVE THE CHILDREN ALLIANCE (1996) *Promoting Psychosocial Well-Being Among Children Affected by Armed Conflict and Displacement: Principles and Approaches*, Geneva, WP n°1, <http://www.savethechildren.org/publications/psychsocwellbeing2.pdf>
- UNICEF (2004) *L'enfance en péril, Rapport sur la Situation des enfants dans le monde 2005*.
- UNICEF (2002) *Factsheet: Child Soldiers*
www.unicef.org/protection/files/childsoldiers.pdf

The Deprivation of Street Children in Kampala: Can the Capability Approach and Participatory Methods Unlock a New Perspective in Research and Decision Making?

Mario BIGGERI¹ and Rudolf ANICH²

During the design of the research, which aims to understand the deprivation of street children³ in Kampala (Uganda), we embraced the view of children as social actors. This view is now quite well-established and it is based on the results of several studies that redefine the role of children from passive recipients to participants playing an active role in the lives of their families, communities and societies (see for instance, Feeny and Boyden, 2004 ; Ballet *et al.*, 2006)⁴. Furthermore, more studies are providing evidence that there are many issues that even very small children are capable of understanding and to which they can contribute thoughtful opinions (Lansdown, 2001)⁵.

¹ University of Florence, mario.biggeri@unifi.it

² International Organization for Migration (IOM), ranich@iom.int

³ Definitions of street children living in different contexts should take into consideration the perceptions of each single child on his/her living conditions (Wernham, 2001). Different authors (Dallapé, 1996 ; Aptekar, 1996 ; Lusk, 1992 ; Shanahan, 1998), used a general definition by utilising various dimensions for categorisation, such as time lived in street, absence of contact with a responsible adult, relation and involvement with own family, type of working engagement, number of deviant attitudes, etc. According to CIDA (2001) a more suitable term to use is "street-involved children", which describes 'better' the large spectrum of relationships in which children engage within the socio-economic, cultural and physical space of the street environment. For definitions of children 'of' and 'on' the street, see Anich (2006).

⁴ "Instead of viewing children as separate entities that become capable of social involvement, we may consider children as being inherently engaged in the social world even from before birth, advancing throughout development in their skill in independently carrying out and organizing activities of their culture" (Rogoff, 1990, 22). According to Legerstee (2007) the mechanism through which adults operationalize children's agency is the 'emotional syntonization' (Biggeri and Bonfanti, 2009).

⁵ In other words, following Article 12 of the Child Rights Convention of the United Nations (UN CRC, 1989), a milestone for the advocacy of child participation, there is no lower age limit imposed on the exercise of the right to participate. Other articles in CRC set out children's rights to freedom of expression (Article 13), of conscience, thought and religion (Article 14), right to information (Article 17), right to education that promotes human rights and democracy (Article 29).

Therefore, in this study children are no longer seen merely as recipients of services or beneficiaries of protective measures, but rather as human beings entitled to rights and participants in actions affecting them, human beings having certain capabilities and social actors, able to express their points of view and priorities, and endowed with agency⁶, values, and aspirations that need to be taken into account by wider society (Biggeri *et al.*, 2009, forthcoming).

These considerations determine the need for a more child-centered approach including 'vulnerable' children⁷ both in research and decision making. In the research design, however, other crucial questions arise: which informational space should be used for the analysis? What are the best methods for children participation in research and decision making? In this research, we decided to explore street children deprivation in Kampala through the innovative combination of Amartya Sen's capability approach (CA) and participatory methods. Even if the literature on child poverty and street children has grown recently, it is still the case that few papers concentrate on children and the capability approach (Biggeri *et al.*, 2009, forthcoming). Furthermore, in Uganda little academic research on street children in Kampala⁸ has been carried out so far, and none of these studies apply the CA⁹. This research project conducted in 2005 was the first study to adopt the capability approach with children using a wide range of participatory methods and exploring the informational space of capabilities, including non-material aspects of well-being¹⁰ (Anich *et al.*, 2009).

This paper is structured in two parts. The part following this introduction provides a brief background on street children in Kampala and outlines the research design and methodology used in the field research. In particular, we detail our survey-based method and participatory tools. In the second part, we present the main results, with a focus on the main capabilities dimensions of child well-being identified by the street children of Kampala.

⁶ Sociological theories have contributed to this debate in two ways: on the one hand, they have shown how the social structure is able to shape individual life (Corsaro, 2003; Corsaro and Molinari, 2005); on the other one (Baraldi, 2008, 64), through the micro-analysis of the social process, they have highlighted that each person participates to the creation of social life (for a pioneer study on this dichotomy see Giddens, 1979).

⁷ For the concepts of poverty and vulnerability see Sirven (2007). Street children are amongst the most vulnerable groups of population (UNESCO, 2005; UNICEF, 2002; MGLSD, 1999; Wernham, 2001), and are thus of increasing concern to international agencies and policy-makers. Reports from major international agencies and NGOs explore central issues regarding these children and document best practices (e.g. UNICEF, 2002; CIDA, 2001; Witter, 2002).

⁸ Main relevant studies include Munene and Nambi, 1993, 1996 ; FOCA, 1999 ; Young and Barrett, 2001a, 2001b ; Jacob *et al.*, 2004 ; Young, 2004 ; van Blerk, 2005, 2006.

⁹ So far, only one study has been adopting the CA with street children, i.e. a field study in Mauritania carried out by Ballet, Bhukuth and Radja (2004) which indicates affective deprivation as principal causes of the phenomenon and as one of the main poverty dimensions (with monetary poverty having an important but indirect role) (Ballet *et al.*, 2004, 3).

¹⁰ Biggeri *et al.* (2006a), in the research of 2004, use a survey based method accompanied by Focus group discussions. Ballet *et al.* (2004) in the same year use interviews.

1. BACKGROUND AND RESEARCH DESIGN

Sen (1999) and many other scholars¹¹ have enriched the informational base of social welfare assessments and in particular of multidimensional poverty through the capability approach. Indeed, the capability concept was introduced by Sen to respond to the informational constraints of contemporary welfare economics because, he argued, these excluded kinds of information are of substantive importance (Alkire, 2008). The capability approach can be very useful, both as a framework of thought and a normative tool, in analyzing children's well-being and poverty and in individuating social policies since it incorporates a non-market dimension and takes into consideration her/his freedom to achieve something, i.e. the process of freedom.

The capability approach defines human development as an expansion of capabilities (Sen, 1999) i.e. opportunity and capacities of individuals. « A functioning is an achievement, whereas a capability is the ability to achieve. Functionings are, in a sense, more directly related to living conditions, since they are different aspects of living conditions. Capabilities, in contrast, are notions of freedom, in the positive sense: what real opportunities you have regarding the life you may lead » (Sen, 1987, 36).

Rooted in Aristotelian philosophy, capabilities expansion has been often characterized by Martha Nussbaum with the verb "flourishing", in order to indicate the "multiple dimensions realization" of a person (Nussbaum, 2000, 87). In the case of children, 'flourishing' implies their autorealization in the capabilities dimensions, first as children and later as adults.

According to Biggeri and Libanora, "operationalization" is the sequence of the activities transforming a theoretical framework into a more or less standardized procedure of practical value for planners, users and beneficiaries (in our case, children) (Biggeri and Libanora, forthcoming, 2009). According to the authors, the capability approach when used in project design and social evaluation (including impact assessment) should focus on what children have reason to value being and doing that give quality to their lives. Thus, the subjective, cognitive and reflective position of the children should always be linked to the actual constraints and opportunities of the concerned domestic, cultural, social, economical and political environments. "Agency, knowledge and empowerment have become the common grounds where capability, participatory and process approaches (PA) have increasingly engaged themselves, showing to development scholars and practitioners new ways to deal with quantitative and qualitative data, subjective and objective perceptions, virtual or actual involvement of people in matters that they have reason to value" (*Ibid.*).

¹¹ See Human Development and Capability Association (HDCA)
<http://www.capabilityapproach.com/>

1.1 Street children in Kampala

Before entering into the detail of the research design we will briefly discuss the phenomenon of street children in Kampala¹². Although the “market boys” who have been found on the streets of Kampala, since the early 1970s, were typically homeless children engaged in informal activities to earn a daily survival (Farrant, 1970 ; Naliwaiko, 1990), street children are considered a ‘new phenomenon’ due to their increasing numbers and visibility. Several estimates have been carried out to establish the number of street children in the city. In 2002, according to the Government of Uganda (GOU, 2003), the population of street children in Uganda was estimated to be over 10,000; in 1999, Kampala was ‘home’ to 2000 of them (NCC (National Council for Children), 1999)^{13 14}. Although it is relevant to remark that the different causes must not be considered singularly, but as a combination of social, economic, political, cultural, religious and biological reasons which influence and impinge on each other, according to the literature and our analysis, the major causes of this phenomenon can be divided into two sub-groups. The first are push factors, including, among others, civil war and conflicts with neighbouring states, poverty, HIV and an associated upsurge of disrupted or unstable family structures (e.g. Kasagga, 1998; Awatta, 2001; Munene and Nambi, 1993). Violence often underlies the major push factors, which include the lack of love and care by parents, domestic abuse and violence or conflict in the region. For example, Young (2004) underlines that almost 90% of the street children interviewed in her field study cited negative factors (mainly mistreatment by parents or guardians, diffuse poverty or parental death) as main catalysts in their decision to move to the street; it is also notable that street children in Kampala mainly come from central and western regions due to mistreatment, domestic violence and poverty. Others are driven by drought and famine in

¹² For details please see Anich 2006 ; Anich *et al.*, 2009 ; Witter, 2002 ; Munene and Nambi, 1993, 1996 ; FOCA, 1996 ; El-Wambi *et al.*, 1999 ; Young and Barrett, 2001a, 2001b ; Jacob *et al.*, 2004 ; Young, 2004 ; van Blerk, 2005, 2006 ; Save The Children UK, 2003.

¹³ In a follow-up study to the reports done by NGO FOCA, the number of street children in Kampala alone is considered to be 2,500. The differing estimates are related to the issue of definition as well as to the fact that street children are often not easy to identify.

¹⁴ Kasagga (1998) observes that 53% of the street children in Kampala live in Mengo-Kisenyi - a densely populated with informal work opportunities. Looking for scrap, collecting empty bottles or tins, cleaning cars or shoes, carrying heavy loads, selling plastic bags, working as housemaids, fetching water, transporting luggage, looking for customers for taxis, selling small items are the main activities (Nassejje, 1992 ; Oloya, 1995 ; Anich, 2006). The proximity to the Owino Market represents another advantage, as it is the cheapest place to buy food. According to Mutongole (1996), many street children prefer to beg for money as, if you are lucky, it represents an easier and less rough way of getting some money. For children who have just arrived in street and those who have failed to find a job, begging or stealing remain the only alternatives for survival. Once they get enough money, it seems that they do not spend it necessarily on nutrition, but also for buying drugs (such as cannabis chew coca leafs or sniff volatile substances such as petrol or fuel for aeroplanes - Kasirye, 1994) or for entertainment, such as video games and watching films.

Eastern Uganda, some are fleeing the turmoil caused by the LRA in the North or civil war in southern Sudan. The second set are pull factors such as increasing urbanization, dominance of money, peer attraction, etc. - meaning conditions, events or opportunities which influence and attract children to live on the streets, a kind of "culture of consumerism", as Lugalla and Mbwambo (2004) suggest. However, these aspects seem to be related to age (affecting mainly elder children and youngster) and closely linked to the previous relationship with and time spent on the street (a growing number of street adults can be registered). The Ugandan Government and local governments applied a number of policies for deprived children and, more recently, some specific policies for street children. For instance, a program called *Model for Orphan Resettlement and Education* (MORE) was developed to effectively educate and re-socialize children who have been living on the street (Jacob *et al.*, 2004). However, the government's efforts remain mainly 'theoretical' and juridical; in practice, the implementation of the above-mentioned policies is still very poor due to the lack of resources, and the government is thus failing to ensure the respect of children's rights and improvements in the fight against the phenomenon of children loitering on the streets.

The capacity of the National Council for Children (NCC) to perform well has deteriorated, resulting in limited opportunities to implement effectively the Uganda National Program of Action for Children (UNPAC) (MGLSD, 2004). The lack of political will and the poor coordination/collaboration between the various stakeholders working with children further hinder the effectiveness of the already limited resources available.

The interventions of NGOs and other organisations in Kampala cover a wide range of activities. Many of them are dealing with the issue of street children, but only few dedicate themselves to it specifically¹⁵. Ideally, NGOs work independently from the public sector, but in order to avoid duplication of efforts and to provide good performance, it has been acknowledged that a constructive and open communication and cooperation between Government and NGOs and amongst NGOs themselves is essential¹⁶.

According to the second periodic CRC report of the Ugandan Government, around 70 NGOs are involved through: counseling, drop-in centre, street work, public awareness and community sensitisation, provision of accommodation,

¹⁵ When we speak about the work done by the Missionaries, NGOs or other organisations, it might entail various aspects: problem and need assessment, design and programming of interventions, implementation of projects, financial support, monitoring, coordination between organizations, promotion of meetings, etc. (MGLSD, 2003).

¹⁶ Due to the inability of the Government of Uganda to implement Orphans and Vulnerable Children (OVC) policies, a growing trend for social responsibility by the private commercial sector has emerged recently, focusing on issues of public welfare, such as the reintegration of street children (e.g. MTN, Standard Chartered Bank, etc.) (MGLSD, 2003).

recreational activities, vocational skills development, resettlement and health facilities¹⁷.

1.2 Research design and methodology

The research design and methodology was conceived by a multidisciplinary team of the Thematic Group on Children of the HDCA based in Florence University¹⁸, and the field research lasted six months from January to July 2005. The analysis of children's welfare and poverty in the space of capabilities has a multidimensional and holistic nature. Although this enriches the informational base of social welfare assessments, it also requires techniques for identifying, prioritizing, measuring, and comparing diverse capabilities through children's participation in the research. In the field research we adopted both quantitative and qualitative methods. In order to let the children establish their priorities and better understand their relevant capabilities and poverty as capabilities' deprivation we planned an ad hoc survey. Parallel to the questionnaire delivery, four Participatory Rapid Appraisal (PRA) tools were applied: thematic drawings, mobility mapping, photo essays and life histories. These tools were adopted to elicit information on children's living conditions and experiences on the street. Children were invited to interact and express their opinions on the most relevant issues related to their childhood and adolescence.

By embracing Sen's CA as a normative framework, the system of values and the procedure of public scrutiny need to be contextualised, but a 'control' is still necessary (Biggeri and Libanora, 2009, forthcoming). Indeed, as Judith Ennew observes, regrettably, « in Africa as elsewhere, the record is frequently flawed by researchers failing to use control groups, targeting only groups of children in the street as research subjects » (Ennew 2003, 9). To safeguard the richness of the CA, but at the same time to avoid misspecification of values and scrutiny - often connected to adaptive preferences and resignation (Teschl and Comim, 2005) or even detrimental results - this study included a control group. Three groups of children were finally involved in the research:

- a. *Children of the street*: these are the so called full-time street children. For these children, the street is their home and their only resource for survival.
- b. *Rehabilitated street children* who live in accommodation provided by NGOs or other associations for street children. These children have been

¹⁷ Since recently, some organisations give more attention to child participation and they started to look for research methods motivating children to participate in programming the interventions on their behalf. Previously the children participated in researches and analysis on their living conditions and connected issues. For instance, the NGO Save The Children promoted the creation of the *Children's Action Research Groups*, based in schools or in the community.

¹⁸ The research conducted was approved by the government body in charge of social research surveillance and respected the essential ethical rules: all research participation must be voluntary; protect research participants from harm; ensure the safety of researchers; respect cultural traditions, knowledge and customs, respect privacy and ensure confidentiality and anonymity.

- rehabilitated, in centres promoted by NGOs or similar institutions, where they are accommodated, receive food, medical care, and vocational training.
- c. A *control group* made up of children of the same age and from the same geographical areas, who have never 'experienced' the street.

By comparing these three groups we are able to understand how children with different experiences and life conditions conceptualise and value relevant capabilities, and by highlighting their different achieved functionings, spaces for policies and further evaluative exercises are revealed.

The sample design for each group/category of children was specifically elaborated. Considering the poor quantitative information available (insufficient to use direct random sampling), we opted for a multi-stage sample design, taking into account qualitative information available about children of the street and identifying all institutions involved directly in the rehabilitation of street children¹⁹. Thus, data collection was based on a two-stage sample design. The first stage involved the identification and selection of the areas where street²⁰ children live^{21 22}. The second stage was based on a random selection²³ (for details see Anich *et al.*, 2009). This field study adopted a methodology developed by our research group (Biggeri *et al.*, 2006; Biggeri and Libanora, 2009, forthcoming). To our knowledge, at the time of our research only few

¹⁹ For this reason the best way to proceed is to ask expert "privileged observers" to identify those to be surveyed (Fabbris, 1990). The selection probability is connected to the "probability" of the experts correctly identifying those specific institutions for the survey. Indeed, we sought advice from more experts from different institutions (local agencies, NGOs, workers' association, researchers, government authorities, previous studies) representing different categories of interest in order to compensate for an eventual bias in "privileged observer" selection.

²⁰ Street children in Kampala tend to live and sleep in some specific areas of the town. However, it should be noted that street children use to move everyday in different places. Thus the place where we found them depended on the time, i.e. during the night/morning they use to sleep in Kisenyi, during the day they walk around looking for scrap or begging, on midday they go to eat at Owino Market, and so on.

²¹ The only relevant issue was connected to the presence in the town of the temporary and seasonal phenomena of street children coming from Karamoja region and the difficulties encountered in approaching these children. Therefore we decided to conduct some interviews in Kampiringisa National Rehabilitation Centre, where they are brought by the authorities for some weeks before relocating them in Karamoja. The sample's size was chosen in accordance to the 'weight' these children have on the total population of children of the street (as indicated by local social workers).

²² In order to identify the most relevant areas we asked different stakeholders dealing with street children, such as the Commissioner for Youth and Street Children, the Ministry of Gender, Labour and Social Development, the National Children Council, the Kampala City Council, the Central Police Station, the National NGO Board, the Inter NGO-Forum for Street Children, Goal Uganda, Uganda Child Right Ngo Network, Viva Network, Feed The Children, etc.

²³ A small fraction of children of the street were selected through snowball sampling since some children brought us the first friend they met after the interview.

participatory studies had been carried out, actively involving the subjects of the research in the identification and evaluation of their capabilities²⁴.

The procedure is based on a structured interview which has been translated into a flexible questionnaire. The questionnaire flexibility lies in the possibility for the children to choose for themselves the relevant dimensions on which the questionnaire is built, in an iterative manner²⁵. In this perspective, the questionnaire can also be considered a “light” participatory tool (Hart, 1992; Kumar, 2002). To allow children to participate and to become active actors in the analysis this procedure has been preceded or accompanied by a number of participatory methods (Lewis and Lindsay, 2000; Laws and Mann, 2004).

The operational procedure is based on four main stages which constitute the core of the process of thinking, reflecting and participating and should support stakeholders in their attempts to identify the fundamental dimensions of their wellbeing (Biggeri *et al.*, 2006a). This is done through an active process of (self) reflection that helps the child to conceptualize his/her set of capabilities facing at the same time those of all children (as a group) living in the local context and ask him/her to evaluate the capability expansion or reduction related to a project impact (for details and a philosophical and experimental foundation please see Biggeri and Libanora, 2009, forthcoming). The child passes through a process of reflection as a means of stimulating thought and participation, which should help her/him both to concentrate on her/his experience and to move sufficiently away from her/his own life experience.

The four participatory research tools (Anich, 2006; Biggeri *et al.*, 2006b; Anich *et al.*, 2009). These tools were experimental in nature and mainly used to improve our understanding of the socio-spatial lives of street children in Kampala. These qualitative tools included: thematic drawings, mobility maps, photo essays and life histories²⁶.

- Thematic Drawings: two open and generic themes were proposed to the participating children (about 175 children in total). Each child had the option to choose either one or both: (i) *how are you passing time on the street?* The aim of this topic was to identify the different activities of a street child, from various kinds of work, free time, at night, etc. (ii) *what do you like/dislike on the street?* With this theme we tried to identify the positive and negative

²⁴ For instance, Clark (2003) uses a questionnaire method based on a survey in South Africa to understand the concepts and the perceptions of human wellbeing.

²⁵ The questionnaire is divided into five different sections: i) Personal Characteristics or Introductory Section, ii) Street Section, iii) Education Section, iv) Work Section, and v) Capabilities Section and it consists of a total of 25 items (or main questions) some of which are further divided into sub-questions. The questionnaire was piloted in Italy and Nepal and later adopted to interview all child delegates of the first Children's World Congress on Child Labour (CWCL) (Florence, Italy in May 2004) organized by the Global March Against Child Labour (GMACL) and other grassroots associations (see Biggeri *et al.*, 2006a).

²⁶ For an accurate examination of the application modalities (objective, method, sampling, data pieces, time, location and material, please) see Anich, 2006.

aspects that life on the street can offer children in relation to their previous living conditions (which may have included mistreatment or domestic violence, or the insecurity of being from war affected region, etc.). Children were later given the possibility to explain their picture to the other participants.

- Mobility Maps' tools: the objective of this tool was to create different mobility maps showing the movement patterns of single street children or whole groups. Emphasizing dialogue and collaboration, we decided to encourage the formation of workgroups elaborating their own mobility map (based on the daily movements common to all the children part of the group). The children who liked to participate (about 100 children in total) were divided into groups according to their age, in order to give everyone the chance to express his/her opinion. A group leader later presented and explained their map to the children of the other groups.
- Photo Essay: the photographic tool's objective was to create a photo-essay which shows the most significant aspects of children's life on street. The children could photograph randomly what they considered important and representative for their life style. NGOs were invited to participate at the preliminary workshop which included a brief basic photographic course and a short training on ethical principles and precautions (to guarantee the security of participants) when taking pictures²⁷. In a second workshop the participants (40 children in total) looked at, commented on and discussed their photographs.
- Life Histories were organised to give the possibility to children interview each other (54 children in total) and talk about their story in a relaxed and comfortable atmosphere (which allowed discussing on even particularly sensitive topics that would be difficult to explore by an outsider). Children followed a semi-structured interviews based on a generic thematic ladder (i.e. no predetermined questions but simply a sequence of particular arguments such as family background, school, petty jobs, prison, NGOs assistance, etc.).

2. RESULTS AND INTERPRETATIONS

In this section we present the main results of the capability section of the questionnaire and of the participatory methods.

²⁷ For safety reasons, we further decided that the children should work in pairs for each camera, which made it easier to protect them against external dangers.

Table 1 - Per cent of children who identified the capabilities (Kampala, Uganda)

Relevant Capabilities	Street Children	Rehabilitated Children	Control Group
Life and physical health	83,0	87,3	78,0
Love and care	81,1	81,8	82,0
Mental well-being	30,2	14,5	10,0
Bodily integrity and safety	15,1	12,7	22,0
Social relations	26,4	14,5	28,0
Participation/information	15,1	10,9	14,0
Education	79,2	94,5	94,0
Freedom from economic and non-economic exploitation	20,8	10,9	18,0
Shelter and environment	34,0	30,9	30,0
Leisure activities	28,3	29,1	48,0
Respect	11,3	3,6	12,0
Religion and Identity	3,8	5,5	24,0
Time autonomy and undertake projects	9,4	3,6	12,0
Mobility	11,3	10,9	8,0

Source: Anich *et al* (2009)

Question: "What are the most important opportunities a child should have during his/her life ?

In the first stage/question children were asked to indicate what they thought were the most important opportunities a child should have during her/his life. All the capabilities that were identified by at least one child are reported in table 1²⁸. It is essential to highlight that some capabilities were more frequently identified than others i.e. education, love and care, leisure activities, and life and physical health. The results show that all groups of children conceptualized the same categories of capabilities suggesting that, in our sample, children's points of view across life experience and economic divides do not seem to differ significantly.

For instance, analysing the responses by the three categories/groups, we found that the rehabilitated street children and the control group have very high shares for education, respectively 94.5% and 94%. The children of the street mentioned education slightly less (79%), but it still came high up the list, behind love and care, and life and physical health.

The second stage/question encouraged the child to concentrate on her/his own experience (achieved functionings) for each dimension/capability identified i.e. deprivation of capabilities (Table 2).

²⁸ Around 20 children conceptualized four new possible categories of capabilities that were not directly codified by the interviewers and were therefore added at the end of the list. However, during the analysis of the questionnaires, the four categories were absorbed into the original codified list. For example, 'national identity' as a new capability was later added under the 'religion and cultural identity' category. All mentioned capabilities were further legitimated at the third stage/question as all of them were considered as important or very important by the majority of the children.

Table 2 - Achieved functionings - percent of children (Kampala, Uganda)

Achieved Functionings	Children of the street		Rehabilitated street children		Control Group	
	Not at all / Insufficient	Sufficient / Fully	Not at all / Insufficient	Sufficient / Fully	Not at all / Insufficient	Sufficient / Fully
1) Life and physical health	66.7	33.3	13.7	86.3	16.1	83.9
2a) loved and cared by your parents	84.8	15.2	68.1	31.9	14.3	85.7
2b) loved and cared by your brothers	60.4	39.6	46.7	53.3	5.6	94.4
2c) loved and cared by your tutors	78.8	21.2	15.2	84.8	9.3	90.7
2d) loved and cared by your friends	24.5	75.5	7.8	92.2	7.1	92.9
3) Mental well-being	50.0	50.0	16.0	84.0	12.5	87.5
4) Bodily integrity and safety	58.0	42.0	11.8	88.2	21.4	78.6
5) Social relations	58.0	42.0	54.0	46.0	16.1	83.9
6) Participation / information	70.6	29.4	29.4	70.6	7.1	92.9
7) Education	86.0	14.0	32.0	68.0	12.5	87.5
8) Freedom from econ. and non-econ. exploitation	65.3	34.7	10.2	89.8	9.3	90.7
9) Shelter and environment	88.2	11.8	3.9	96.1	12.5	87.5
10) Leisure activities	26.0	74.0	13.7	86.3	21.4	78.6
11) Respect	70.6	29.4	8.0	92.0	28.6	71.4
12) Religion and identity	56.9	43.1	15.7	84.3	12.5	87.5
13) Time autonomy	15.7	84.3	25.5	74.5	50.0	50.0
14) Mobility	41.2	58.8	60.8	39.2	55.4	44.6

Source: Anich *et al.* (2009)

Question: "How much have you been able to realize/achieve this functioning in your life?"
(achievement)

In the third stage/question, the children evaluated the relevance of each dimension/capability (previously identified by at least one child) for children in general (i.e. as social group of human beings). This sequence in the process of thinking should enable children to be at least partially detached from their life experience and provide a scrutiny of valuable functionings independently from whether they are achievable or not (for 'neutral spectator' argument, please see Biggeri and Libanora 2009, forthcoming). This third stage/question generated a most valued capability set that each child in his/her community should be able to enjoy. Few differences are recorded among children in the three different groups despite the low achievements of street children.

The interaction among these stages/questions can assist us in formulating and/or evaluating programmes intended to improve child wellbeing; if a capability dimension is highly valued but the level of achieved functionings is low, more efficient and/or additional policy interventions are needed to fill the gap between what is valued and what is achieved. It is also possible to explore if rehabilitation programmes expand or reduce the capabilities (i.e. opportunities) of a child. It is evident that this exercise is not based on longitudinal data but only represents a good exercise of cross-sectional evaluation.

The main results can be summarised as follows:

- Each single capability identified in Table 1 was valued as important or very important by all the children interviewed. This result shows that street

children seem to share the same values as rehabilitated street children and children of the control group do²⁹.

- b) The level of the achieved functionings varies according to the life experience of a child. Street children showed very low achievements, particularly in some specific dimensions clearly requiring policy intervention: life and physical health, love and care by parent and tutors, participation/information, education, freedom from economic and non-economic exploitation, shelter and environment, and respect. The improvement in some dimensions reveals the success of the work done by NGOs in supporting street children such as in life and physical health, love and care by tutors, participation/information, education, freedom from economic and non-economic exploitation, shelter and environment, and respect. There are obviously spheres difficult to reach for NGOs such as love and care by parents, although some progress in reconciliation can be emphasized. The control group is in a different position with quite good achieved functionings except in time autonomy and mobility, as school attendance and work at home do not leave much time for other things. Indeed, children of the street record very good achieved functionings in time autonomy and mobility. Many rehabilitated street children have achieved much better functionings in all dimensions except the last two mentioned, since children have had to start following different rules (within NGOs). This brings out a kind of trade-off: mobility and time autonomy may foster children's agency and thus they are relevant for their autonomy and empowerment, but they may also reduce the time devoted to instrumental capabilities (such as education and vocational training) which are relevant for other functionings in the present and in the future.

The last stage/question was conceived to allow children to select (after the whole process of thinking and self-reflection stimulated by the previous stages/questions) the three most relevant capabilities to them (Table 3). Considering categories/groups of children, the results underline that the children of the street mentioned among the three most important education (68.3%), love and care (51.7%), life and physical health (45.5%), the rehabilitated street children mentioned education (89.2%), life and physical health (60.8%), shelter and environment (53.2%), and the control group education (84.2%), life and physical health (69.0%), love and care (57.5%). They all agree on the prominent importance of education, life and physical health, love and care. In addition, the rehabilitated street children seemed to appreciate what the NGOs are offering them, showing particularly high shares for shelter and environment.

²⁹ It is relevant to underline that at the end of the questionnaire when asked if there was any other opportunity not mentioned 4 children out of 158 underlined the capability of being economically independent i.e. opportunity to work. The fact that it appears at the end means that for a few children it is considered a pragmatic response to their condition and future objective.

**Table 3 -Results of core question on capabilities in Kampala, Uganda
(per cent) the three most relevant capabilities**

Relevant Capabilities	Street Children	Rehabilitated Children	Control Group
Life and physical health	45,5	60,8	69,9
Love and care	51,7	34,2	57,5
Mental well-being	8,3	0,0	4,1
Bodily integrity and safety	4,1	1,9	4,1
Social relations	4,1	0,0	0,0
Participation/information	12,4	9,5	2,1
Education	68,3	89,2	84,2
Freedom from economic and non-economic exploitation	10,3	0,0	2,1
Shelter and environment	37,2	53,2	39,0
Leisure activities	12,4	11,4	10,3
Respect	10,3	11,4	2,1
Religion and identity	8,3	11,4	4,1
Time autonomy and undertake projects	6,2	5,7	8,2
Mobility	12,4	7,6	6,2

Source: Anich *et al.* (2009).

Question: Among the aspects we discussed could you tell me which are the three most important opportunities a child should have during his/her life ?

Summarising the results, we can say that children, independently from their life conditions and experiences, are able to conceptualize their own capabilities and, in particular, that they value them as important capabilities. Some of these dimensions are often ignored or not perceived as relevant in many researches while they are seen as essential by children.

The participatory methods complementing the survey furnished valuable information on the street children's perceptions on child poverty and deprivations in terms of achieved functionings for single capability dimensions. We strongly believe that a participatory approach could facilitate children's identifying and expressing of the relevant dimensions of their well-being, interpreting the outputs in terms of capabilities and achieved functionings deprivation (Anich *et al.*, 2009). The results demonstrate that participatory tools complement the survey-based method (i.e. triangulation of data) and prove to be highly effective in researching the socio-spatial conditions of street children. Love and care are considered by children interviewed as among the most relevant dimension for their well-being (table 3). Indeed, since the beginning, we decided to codify this dimension in sub-dimensions or domains: love and care from parents, from brothers/sisters, from a tutor or guardian, from friends. The lack of love and care is one of the main reasons behind children ending up on the streets and was identified through all the different participatory research tools utilised. Low achieved functionings of love and care are particularly evident in the maps drawn by street girls, but also within different life histories recorded by rehabilitated and current street children. In the drawings and photos, the lack of love and care is referred too but in an indirect way: in families with one or two step-parents (but sometimes also with natural parents) domestic violence is also quite common, while community

members as well as public authorities (such as the Police or Local Defence Units) do not hesitate to use harsh methods with children perceived to be loitering around. This on the one hand emphasizes the importance of peer friendship (usually a child drawn him/herself to other peers), but at the same time also shows lack of parents/care of parents.

Looking at shelter and environment as a capability dimension, different participatory research tools were able to furnish more details on its importance and various shapes. The drawings and photos often illustrate the different challenges children sleeping on the street face, while in the life histories of rehabilitated street children the appreciation of a safe accommodation and environment provided by the NGOs clearly comes out.

Generally, each single data piece obtained through the participatory tools emphasizes deprivation (or temporary satisfaction) of more than one capability dimension. Thus, they are particularly worthwhile, showing how different capabilities can be interrelated between themselves (e.g. drawing Figure 1: shelter and environment, love and care, life and physical health and body integrity and security).



Figure 1: K., 12 years, street child.

“... I sleep in a sugar box, but I don’t want to sleep for long because I am afraid of being captured by police. Usually I am ready to run away.”

Although mobility is not considered among the most relevant capabilities (see Table 3), it was identified (explicitly as well as implicitly) in all participatory tools used³⁰. In this case we cannot speak of a capability deprivation (see also Table 2), as it is typically described as a ‘benefit’ street life can give. In fact, low achievements in mobility were only observed when referring to the rules within an NGO and/or to family life before living on the streets. Freedom in terms of mobility, as well as time autonomy, offered by the streets, seem to represent a significant pull factor for children migrating to urban settings.

The participatory research tools proved to be extremely useful for improving our understanding of children’s perspectives of capabilities and for obtaining more awareness of the different aspects each dimension (see table 4).

They allowed the participating children to take control of the research process without being influenced by the researchers’ presence. They could decide what to include as a representation of living conditions on the street, generating information that might have been ignored by adults

³⁰ We consider this result more as a limit of our research design rather than a limit of the participatory approach. Through an adaptation of the tool e.g. reformulation of the research question, similar obstacles could be easily overcome.

This table tries to summarize³¹ the results of the participatory tools in exploring children's wellbeing in a holistic way and indicates how useful the applied research methodology can be: while participatory methods involving children generate enthusiasm and commitment, the questionnaire (constructed to touch on the dimensions conceptualised by the children) evaluate the children's wellbeing in the most comprehensive way³². Other relevant tools were the peer interviews and the focus group discussions following the use of the participatory methods. Their capacity to explore is very much related to the information that can be obtained in the use of the research pieces for a discussion with a single child or in a group. Some of these participatory tools may have a lower potential to evaluate children's wellbeing in a holistic manner but they can instead be very useful to deepen the analysis of a specific dimension and to determine causalities and connections with other capabilities dimensions. Furthermore, the participatory tools can facilitate the active involvement of all children capable of forming their own view according to their age and maturity (e.g. drawings are particular suitable for younger children).

³¹ For reasons of space not all the data pieces are here reported (Anich, 2006).

³² For this reason we are trying to translate it into a participatory game.

Table 4 PRA and the perception of capability deprivation: Thematic drawings

THEMATIC DRAWINGS	1) Life and physical health	2) Love and care	3) Mental well-being	4) Bodily integrity and safety	5) Social relations	6) Participation and information	7) Education	8) Freedom from economic and non-economic exploitation	9) Shelter and environment	10) Leisure activities	11) Respect	12) Religion and identity	13) Time autonomy	14) Mobility
dkampi2a-drugs	X		X											
dkampi4-fetching								X						
dkampi5-drugs	X				X	X								
dkampi6				X							X			
dkara1	X			X						X				X
dkara2				X							X			X
dkara4a	X			X							X			
dkara5a	X			X							X			
dkara6a	X			X										
dkara7	X						X							
dkara8										X	X			X
dkayada1-bad	X	X		X				X	X		X			
dkayada2-bad	X	X		X				X	X		X			
dkayada3-good	X									X			X	X
dkayada4-bad			X							X				
dkayada5-good										X		X	X	X
dkayada7a-bad	X	X		X							X			
dkayada7b-bad	X			X						X				
dkayada8-bad	X									X				
dkin1							X							
dkin3			X					X	X					
dkin4+a+b								X						
dkin5a			X						X					X
dkin5b-fetching	X							X						
dkin5c-box	X	X							X					
dkin6a-football										X			X	X
dkin6b-mobility														X
dkin7a-begging								X			X			
dkin8a-scrap									X					
ducc1-activities	X								X	X		X		
ducc2a-scrap									X					
ducc2b-church		X			X					X		X		
ducc3-police	X				X									
ducc4-fightings				X	X									
ducc5-activities								X			X			X
ducc6-police			X	X							X			

Notes: X = strong impact x = impact

(a) Drawings selected from the total of 83 data pieces collected, the selection was made on the base of different aspects that the life on the street implies

(b) In bold the data piece shows in the paper.

(c) The shadows are used as follows:

-  negative perception/capability deprivation
 positive perception/achieved functioning

Table 4 (continued) PRA and the perception of capability deprivation: Mobility mapping, Photos essays and Life histories

	1) Life and physical health	2) Love and care	3) Mental well-being	4) Bodily integrity and safety	5) Social relations	6) Participation and information	7) Education	8) Freedom from economic and non-economic exploitation	9) Shelter and environment	10) Leisure activities	11) Respect	12) Religion and identity	13) Time autonomy
MOBILITY MAPS													
mkamp1	x							x				x	x
mkamp12				x			x			x	x	x	x
mkara1			x					x		x	x	x	x
mkayada1	x		x	x	x	x					x	x	x
mkayada2	x	x				x			x	x	x		x
mkin1	x							x	x	x	x	x	x
mkin2								x	x	x	x	x	x
mkin3												x	
muoc2		x						x		x			x
PHOTO ESSAY													
frubbish	x	x							x				
frubbish2	x								x				
frubbish3	x								x				
fwater	x								x				
fwater2	x								x				
fbegging								x			x		
fdrugs	x	x						x					
fmarket	x							—					
fscrap								x	x				
fscrap2								x					
fscrap3								x					
fsleeping	x	x	x						x				
fstreetadults			x							x			
LIFE HISTORIES													
lh-friendship H		x	x	x	x	x	x	x			x		x
lh-friendship S	x	x	x	x	x	x		x	x		x		
lh-drugs Kampi S	x	x	x	x	x	x	x	x			x		
lh-drugs Kampi K			x								x		x
lh-money attraction H	x	x	x								x		
lh-money attraction S	x							x	x				
lh-money attraction N	x	x	x						x			x	
lh-scrap H		x	x								x		
lh-scrap S	x	x		x			x	x			x		
lh-stealing S				x							x		
lh-stealing N					x						x		x
lh-stepparents NGO H	x	x	x	x	x	x				x			
lh-stepparents NGO S	x	x	x	x	x	x		x		x			

Notes: X = strong impact x = impact

(b) Mapping selected from the total of 20 data pieces collected, the selection was made to include the different group classification of children

(c) Photos selected from the total of 105 data pieces collected, the selection was made on the base of different aspects that the life on the street implies

(d) Life histories selected from the total of 27 data pieces collected, the selection was made on the base of different aspects that the life on the street implies

(e) The shadows are used as follows:

negative perception/capability deprivation

positive perception/achieved functioning

CONCLUSIONS AND POLICY IMPLICATIONS

This study emphasizes that the capability approach is a good framework for analyzing child wellbeing.

In particular, the adopted survey-based method helps children conceptualize and identify their capabilities and choose relevant dimensions of their wellbeing. This methodology, by stimulating the process of thinking and self-

reflection, enriches the analysis by exploring more dimensions (i.e. the capability space), unlocking a new (complementary) perspective. Indeed, the children participating in our research identified dimensions and issues (agency, autonomy, love and care) often not covered by other approaches underlining the possible areas of interventions and the trade-offs between daily/short-term policies and long-term policies.

Standard participatory research tools complemented the results of the survey based method (i.e. triangulation of data). Most of the tools applied prove to be highly effective in researching the socio-spatial conditions of street children in Kampala. They represent a useful methodology for increasing our knowledge of each capability, for validating our survey-based method and for furnishing valid material for further analysis and discussion. We strongly believe that the participatory research tools used could be to be tailored even more to the framework of the capability approach to be more effective.

From a policy point of view it becomes fundamental to understand that street children suffer a lack of achieved functionings, which can be seen as capability deprivation since they value those dimension as important or very important. There are many dimensions in which the Government and NGOs can operate to reduce the level of deprivation and to improve the well-being of these children. The children participating in this exercise indicated some of these dimensions. While local and international NGOs (as reported in the results) were able to improve some dimensions, there is room for greater intervention by the Ugandan Government and public institutions which are probably the missing actor in street children's policy.

Free high-quality education seems to be one of the main answers. Shelter and a clean environment are also important, while love and care by tutors/guardians can substitute partially/temporarily for the lack of love and care by parents. Participation, respect and freedom from economic and non-economic exploitation are equally essential for a better future for street children.

BIBLIOGRAPHY

- ALKIRE S. (2008) Choosing Dimensions: the Capability Approach and Multidimensional Poverty, in N. Kakwani and J. Silber (eds), *The Many Dimensions of Poverty*, New York: Palgrave/MacMillan.
- ANICH R., BIGGERI M., LIBANORA R., MARIANI S. (2009, forthcoming) Street children in Kampala and NGOs' action: understanding capabilities deprivation and expansion, in Biggeri M., Ballet J., Comim F. (Eds), Chap. 5.
- ANICH R. (2006) *Bambini di strada. Indagine sociologica di un recente fenomeno urbano attraverso le parole e le immagini dei bambini di Kampala*, unpublished Master Dissertation in Political Sciences, University of Florence.
- APTEKAR L. (1996) Street children in Nairobi, *Africa Insight*, 26(3), pp. 250-259.
- AWATTA A. W. (2001), *The socio-economic problems of street children in Kitgum Town*, dissertation BA Degree in Social Work and Social Administration, Makerere University, Kampala.

- BALLET J., BHUKUTH A., RADJA K. (2006) Approche par les capacités, enfants des rues et travail des enfants. Liens méthodologiques et implications pour les politiques, *Ethique Economique* 4(2), <http://ethique-economique.net>
- BALLET J., BHUKUTH A., RADJA K. (2004) Capabilities, Affective Capital and Development Application to street child in Mauritania, paper, presented at the 4th International Conference on the Capability Approach: Enhancing Human Security, 5-7 September, Pavia.
- BARALDI C. (2008), Bambini e Società, Carocci, Roma.
- BIGGERI M., BONFANTI S. (2009) The capabilities approach in early childhood: How young children value their social capabilities and agency. Study paper for Bernard van Leer Foundation, The Hague, The Netherlands.
- BIGGERI M., LIBANORA R. (2009, forthcoming) From valuing to evaluating: tools and procedures to operationalise the Capability Approach, in Biggeri M., Ballet J., Comim F. (Eds), chap. 4.
- BIGGERI M., BALLET J., COMIM F. (Eds) (Forthcoming, 2009) Children and the Capability Approach, SAGE India.
- BIGGERI M., LIBANORA R., MARIANI S., MENCHINI L. (2006a) Children Conceptualizing Their Capabilities: Results of the Survey During the First Children's World Congress on Child Labour, *Journal of Human Development*, 7(1), 59-83.
- BIGGERI M., LIBANORA R., ANICH R. (2006b) *Children's participation: Can the capability approach unlock a new perspective in research and decision-making?* paper presented at 'Childhood and Youth: Choice and Participation', International Conference, University of Sheffield, 4th - 6th July.
- CIDA (Canadian International Development Agency) (2001) *Action Plan on Child Protection: Promoting the Rights of the Children who Need Special Protection Measures*, Montreal.
- CLARK D. A. (2003) Concepts and Perceptions of Human Well-being: Some Evidence from South Africa, *Oxford Development Studies*, 31(2), 173-196.
- CORSARO W. (2003) *Le culture dei bambini*, il Mulino, Bologna, (ed. or. 1997).
- CORSARO W. A., MOLINARI L. (2005) I Compagni. Understanding Children's Transition from Preschool to Elementary School, New York and London: Teachers College Press, Columbia University.
- DALLAPÈ F. (1996) Urban Children: A challenge and an opportunity. *Childhood*, 3 (2), 283-294.
- EL-WAMBI M. and FEHLING K. (1999) *Baseline Survey on Fulltime Street Children in Kampala*, FOCA, MGCD, Kampala.
- ENNEW J. (2003) Difficult Circumstances: Some Reflections on Street Children in Africa, *Children, Youth and Environment* 13(1), Spring. Retrieved from <http://colorado.edu/journals/cye>
- FABBRIS L. (1990) Problemi statistici nella utilizzazione di dati rilevati presso testimoni privilegiati, Atti del Seminario di studio *Rilevazioni per campione delle opinioni degli italiani*, Bressanone, 13 settembre, 89-115.
- FARRANT M. (1970) Market boys of Kampala: a survey, *East African Journal*, 7(10), 13-19.

- FEENY T., BOYDEN J. (2004) Acting in Adversity-Rethinking the Causes, Experiences and Effects of Child Poverty in Contemporary literature, *Working paper series, WP 116*, QEH, Oxford.
- FOCA (Friends of Children Association) (1996) *Baseline Survey on Fulltime Street Children in Kampala*, FOCA, Red Barnet, Kampala.
- GIDDENS A. (1979) The Central Problems of Social Theory, London, Macmillan.
- GOU (2003) CRC Second periodic report of State parties, August.
- HART A. R. (1992), *Children's Participation: from Tokenism to Citizenship*, For UNICEF.
- JACOB J., SMITH T., HITE S., YAO CHEN S. (2004) Helping Uganda's street children, *Journal of Children and Poverty*, Vol. 10, n° 1, March, 3- 22
- KASAGGA V. S. (1998) *Socio-economic factors contribution to the ever increasing number of street children within Kampala City. A case study of Mengo Kisenyi*, dissertation BA Degree in Social Work and Social Administration, Makerere University, Kampala.
- KASIRYE R. (1994), *Paper on Drug Abuse*, Kampala.
- KUMAR S. (2002) *Methods for Community Participation*, Vistaar Publications, New Delhi.
- LANSDOWN G. (2001) Promoting Children's Participation in Democratic Decision-Making, *Innocenti Insight*, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence.
- LAWS S., MANN G. (2004) *So you want to involve children in research?* Save the Children.
- LEGERSTEE M. (2007) La comprensione sociale precoce, Raffaello Cortina, Milano.
- LEWIS A., LINDSAY G. (eds.) (2000) *Researching Children's Perspectives*, Buckingham, Open University Press.
- LUGALLA J.L.P. and MBWAMBO J.K. (2004) Street children and street live in urban Tanzania: the culture of surviving and its implications for children's health, *International Journal of Urban and Regional Research* 23 (2), in Young L., 329-344
- LUSK M. (1992) Street children of Rio de Janeiro, *International Social Work*, 35, 293-305.
- MGLSD (2004) National Strategic Programme Plan of Interventions for OVC 2005/6 - 2009/10, October, Draft.
- MGLSD (2003) Mapping OVC Interventions in Uganda, October.
- MGLSD (1999) *Practice Guidelines for work with street children in Uganda*, Street Children Desk, Department of Youth and Children Affairs, Kampala.
- MUNENE J.C., NAMBI J. J. (1996) Understanding and helping street children in Uganda, *Community Development Journal*, Volume 31, 343-350.
- MUNENE J.C., NAMBI J. (1993) *Operational Research on Street Children*, Department of Psychology, University of Makerere, Kampala.
- MUTONGOLE C. (1996) *Survival strategies of street children in Kampala City*, dissertation BA Degree in Social Work and Social Administration, Makerere University, Kampala.
- NCC (1999) *Child Rights Monitoring Indicators*, Kampala, National Council for Children.
- NALIWAIKO A. (1990) The Bag Boys: Nakasero market boys, Occasional Paper Number 8, Makerere Institute of Social Research, Kampala.
- NASSEJJE S. (1992) *The socio-economic life of Street Children in Kampala*, dissertation BA Degree in Social Work and Social Administration, Makerere University, Kampala.
- NUSSBAUM M. (2000) *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge, Cambridge University Press.
- OLOYA J. (1995) *Feeding practices of Kampala Street Children*, dissertation BA Degree in Social Work and Social Administration, Makerere University, Kampala.

- ROGOFF B. (1990) *Apprenticeship in Thinking: Cognitive Development in Social Context*, Oxford: Oxford University Press.
- SAVE THE CHILDREN UK (2003) *Suffering in Silence: the plight of Kampala's Children. Child Participation pilot project in Kampala Central Division*.
- SEN A. K. (1999) *Development as Freedom*, Oxford University Press, Oxford.
- SEN A. K. (1987) The Standard of Living, in Hawthorn G. (Ed) *The Standard of Living*, Cambridge University Press, Cambridge, 1-38
- SHANAHAN P. (1998) The Alternative Africa. *White Fathers-White Sisters*, 341, 4-15.
- SIRVEN N. (2007) De la pauvreté à la vulnérabilité : évolutions conceptuelles et méthodologiques, *Mondes en développement*, tome 35, n° 140, 9-24
- TESCHL M., COMIM F. (2005) Adaptive Preferences and Capabilities: Some Preliminary Conceptual Explorations, *Review of Social Economy*, 63:2, 229-247.
- UNESCO (2005) *Children in Abject Poverty in Uganda. A study of criteria and status of those in and out of school in selected districts in Uganda*, collaboration with MPFED and MOES.
- UNICEF (2002) *The State of the World's Children*, UNICEF, Oxford University Press.
- UN CRC (1989) *Convention on the Rights of the Child*, New York, United Nations.
- VAN BLERK L. (2006) Diversity and difference in the everyday lives of Ugandan street children *Social Dynamics*, 32, 47-74.
- VAN BLERK L. (2005) Negotiating spatial identities: mobile perspectives on street life in Uganda, *Children's Geographies*, 3(1), 5-21.
- WERNHAM M. (2001) *An Outside Chance. Street Children and Juvenile Justice - an International Perspective*, Consortium for Street Children.
- WITTER S. (2002) *The silent majority: Child poverty in Uganda*, London, Save the Children.
- YOUNG L (2004) Journeys to the street: the complex migration geographies of Ugandan street children, *Geoforum*, 35(4), 471-488.
- YOUNG L., BARRETT H. (2001a) Adapting visual methods: action research with Kampala street children, *Area*, 33(2), 141-152.
- YOUNG L., BARRETT H. (2001b) Issues of access and identity: Adapting research methods with Kampala street children, *Childhood: A Global Journal of Child Research*, 8(3), 383-395.

Acknowledgements

The study was carried out by Mario Biggeri (research coordinator) and Rudolf Anich (field study coordinator). Renato Libanora and Mariani Stefano were involved in the Research design and methodology and we are very grateful to them.

The authors are extremely grateful to children participating in the research since they collaborated extensively and contributed to the research project. The precious help of Lameck Muwanga, Semakula Musoke Henry, Opolot Roberts Imongot, Alutia Moses Zorran Brudd and the "baabas" in the field is fully recognized.

We acknowledge the support of the University of Florence, of the thematic group on Children's capabilities of the Human Development and Capability Association (HDCA), of the Fondazione Culturale Responsabilità Etica (the funds were donated by the family of Pia Paradossi, who was a much-loved member of Mani Tese Firenze).

Sincere thanks to Sabina Alkire, Jerome Ballet, Tridib Banerjee, Nicolò Bellanca, Simone Bertoli, Augendra Bhukuth, Enrica Chiappero Martinetti, Flavio Comim, Ferdinand Lewis, Santosh Mehrotra, David Parker, Mozaffar Qizilbash, Ingrid Robeyns, Fabio Sani, Franco Volpi and JungA Uhm for their useful suggestions. We also wish to thank the anonymous referee.
